5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE — N° 15.539

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

DIMANCHE 17 JANVIER 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir): Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition: Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition: Charente-Inférieure.
4e Édition: Charente.
5e Édition: Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition: Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition: Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition: Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition: Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin): Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Édition (Matin): Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin): Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82. De 20 h. à 5 heures, n° 86.
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)	1m 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7m
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES { A BORDEAUX: Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. A PARIS: Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sour réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France. 2 25			

Les Abonnements se paient d'avance.

L'EUROPE ÉVOLUE

Cependant que la guerre des tranchées se poursuit sur l'immense étendue des deux fronts avec les alternatives dont les communiqués nous donnent tous les soirs le tableau fidèle, de larges évolutions se produisent dans la situation mondiale; la mer reste enserrée dans ses rivages, mais, en ses profondeurs, les courants se déplacent sans cesse.

L'Europe d'aujourd'hui est déjà infiniment dissemblable de l'Europe du mois d'août dernier, et si on la comparait à l'Europe de janvier 1914, les différences sont telles qu'on la reconnaîtrait à peine.

L'Europe de janvier 1914 était, en apparence, très occupée à éteindre les derniers brandons de la guerre des Balkans; on croyait à la paix; la Triple Alliance s'opposait à la Triple Entente. L'Italie et l'Autriche, unies par un pacte qui paraissait indissoluble, veillaient au salut de la jeune Albanie; la Serbie et la Grèce étaient refoulées loin de l'Adriatique. L'Angleterre esquissait un rapprochement avec l'Allemagne et la voix du chancelier Bethmann-Hollweg l'annonçait au monde. La France était si résolument pacifiste qu'elle remplaçait le cabinet Barthou-Briand par le cabinet Doumergue-Caillaux et qu'elle se refusait à elle-même les ressources immédiates que les 2 milliards de l'emprunt d'Etat et de la l'emprunt de la Ville de Paris eussent pu mettre dans ses caisses. La politique internationale paraissait donc vouée à l'équilibre et au repos.

Mais ceux qui connaissaient le fond des choses ne pouvaient se laisser prendre aux apparences. Un acte des plus graves venait d'être accompli : l'Autriche-Hongrie avait demandé à l'Italie si cette puissance considérerait comme un «casus fœderis» une attaque contre la Serbie par les forces austro-hongroises. L'Italie avait répondu qu'elle ne considérait pas, si cet événement se produisait, que le texte du traité l'engageât à marcher avec ses alliés. Cette réponse avait suspendu la guerre; mais, en fait, le premier acte de la guerre était accompli.

Il n'est pas possible qu'une telle démarche soit restée à l'état de communication absolument confidentielle entre les trois cabinets intéressés : Vienne, Berlin et Rome. Assurément, Rome a parlé, Rome a consulté, Rome a averti — ne serait-ce que le cabinet de Londres, qui sait tout; — ne serait-ce que le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui avait jusqu'à un point lié partie avec le gouvernement italien; — ne serait ce que le beau-père du Monténégro, qui avait tout intérêt à «savoir».

Donc, on savait en Europe. Ceux qui n'ont pas su n'ont pas voulu savoir, voilà tout.

Maintenant ils voient.

Car les grands changements se sont accomplis. La guerre «voulue depuis près d'un an» sévit sur l'humanité; la catastrophe affreuse a été déchaînée, elle se développe avec ses cruelles conséquences...

Cependant, la politique continue à suivre ses voies fatales, ses nécessités logiques, et elle se trouve en présence des conséquences que ses prémisses devaient infailliblement amener.

L'Italie a donné, en somme, le signal à tous en déclinant toute complicité avec la rapacité germanique; c'est un «acte» pour lequel l'histoire du monde lui devra une éternelle reconnaissance.

Peut-être en faisant ce geste de portée énorme, en opposant ce que Dante eût appelé «le grand refus», peut-être l'Italie a-t-elle pensé qu'elle pourrait s'en tenir là et se réfugier ensuite dans l'abstention; peut-être l'a-t-elle cru. Mais «elle ne le peut pas...» Si elle se fait l'illusion de croire que ses adversaires lui pardonneront jamais : 1° d'avoir évité le piège; 2° de l'avoir dénoncé au monde, elle se trompe; et les diplomates italiens ne sont pas de ceux qui se laissent tromper si facilement.

Peu à peu, le doigt étant pris dans l'engrenage, elle s'est trouvée portée vers des actes de plus en plus décisifs : occupation de Valona, action navale de Durazzo, mobilisation d'abord partielle, puis presque générale. Voici, maintenant, les incidents tragiques : mort éclatante des deux fils de Garibaldi, sursaut d'émotion en France et en Italie; hier, ce grand désastre d'Avezzano qui ébranle non seulement la terre mais les cœurs. Une volonté plus puissante que les volontés humaines agit et emporte l'humanité.

Voici donc un changement profond, une secousse formidable qui se produisent. Laissons les destinées s'accomplir de ce côté.

Elles s'accomplissent d'ailleurs d'autre part. La Roumanie a été longtemps l'attentive compagne de la Triple Alliance; des déceptions anciennes et non tout à fait injustifiées l'éloignaient de la Russie; le voisinage du puissant empire austro-hongrois, la complexité des affaires balkaniques, toutes ces causes la réduisaient à une sorte d'impuissance. Elle avait bien son idéal national — la réunion des Roumains de Transylvanie — mais elle n'osait pour ainsi dire se l'avouer à elle-même.

C'est alors que la force des choses, plus sage et plus puissante que la volonté des hommes, arrache la Roumanie à ses doutes et la tire sur le pavois pour que, de plus haut, elle puisse mieux découvrir sa tâche. La guerre des Balkans s'achève par la paix de Bucarest et, en devenant l'arbitre des Etats chrétiens des Balkans, la Roumanie prend leur cause en main, «volens nolens». A partir de cette heure, elle répond de l'avenir balkanique devant l'histoire. Elle est donc nécessairement «antiautrichienne». Toute sa vieille politique est renversée.

Le roi Carol meurt : c'est un règne nouveau et des idées nouvelles. La Roumanie a trouvé le vent. Si elle hésitait encore, tous les retards se tourneraient contre elle; elle le sent, elle le sait. Ce royaume ne veut pas manquer l'heure qui fera de lui le chef et l'organisateur de la civilisation balkanique; il ne veut pas manquer l'heure qui le mettra à la tête des nationalités délivrées. L'amitié indissoluble qui l'attache à la Serbie et à la Grèce, les relations améliorées avec la Bulgarie, la folie jeune-turque qui a voué l'empire ottoman à sa perte, tout le pousse. Les dés sont jetés maintenant : la Roumanie pas plus que l'Italie n'échappera pas à sa destinée.

Et s'il était nécessaire de trouver une preuve nouvelle de la marche inéluctable des choses, il suffirait de voir le fait capital qui vient de s'accomplir en Autriche-Hongrie. Le comte Berchtold quitte le pouvoir. L'auteur de la guerre, le funeste conseiller de François-Joseph, l'homme qui avait mis le marché à la main à l'Italie et qui — après cet agité d'Aerenthal — avait mené toute l'intrigue balkanique, ce médiocre esprit et ce médiocre diplomate Berchtold, quitte le Ballplitz qu'il a si mal dirigé; il est chassé de la face de l'Europe où il ne laissera qu'une horrible tache de sang.

Quel est le sens de ce changement de personne? Il est difficile de le préciser à l'heure où j'écris : soit qu'il s'agisse de résister à la Roumanie et à l'Italie, soit qu'il s'agisse de leur céder, un fait est à noter tout de suite : c'est que le ministre responsable de la guerre est remplacé par un Hongrois. La Hongrie est appelée à son tour à se prononcer; elle fut jadis, dans les mains de Bismarck, le principal agent de fondation de la Triple Alliance. On disait ces temps derniers qu'elle commençait à se lasser de ce rôle dont elle risquerait de devenir la victime. Selon qu'elle s'entendra avec les Slaves ou qu'elle se prononcera plus énergiquement contre eux, le sort de l'Autriche se décidera... Nos braves soldats n'ont qu'à tenir bon dans leurs tranchées. Du sang versé par eux naît une Europe nouvelle : les impondérables se déplacent et les destins s'accomplissent.

GABRIEL HANOTAUX.
de l'Académie française.

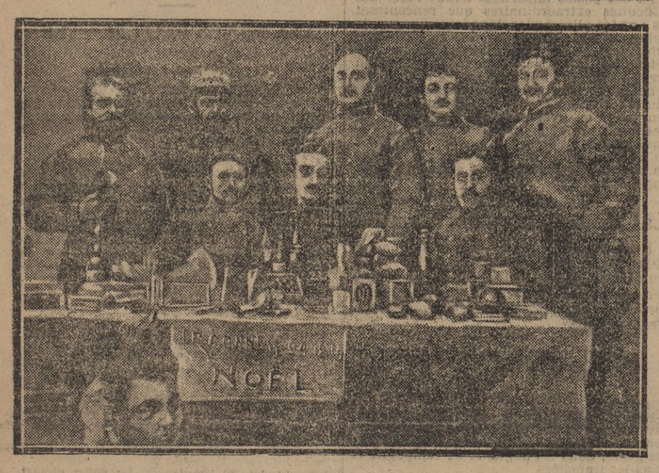

LE REVEILLON

Le roi Albert passe en revue un régiment d'Infanterie belge

Cliché «DAILY-MAIL»

La Guerre sur Mer

La Maîtrise de la Mer et les Sous-Marins

Les critiques navals allemands expliquent que l'Angleterre ne possède pas en fait la suprématie navale, parce que sa flotte ne peut pas faire sortir un navire de ses ports sans qu'il courre de grands risques d'être torpillé. Ils font grand état du raid des croiseurs allemands sur Scarborough, pour assurer qu'au contraire la flotte allemande reste libre de ses mouvements. Les Anglais, à les entendre, sont tout aussi bloqués que les Allemands, puisqu'ils ne peuvent pas bouger.

Ces critiques, en tête desquels il faut placer le capitaine Persius, n'oublient qu'une chose, c'est que la maîtrise de la mer se reconnaît à l'usage qu'en font les nations en guerre. L'Angleterre et la France ont transporté sur mer des centaines de milliers d'hommes, un matériel énorme, des approvisionnements considérables, sans perdre ni un soldat, ni un canon, ni une botte de paille. Voilà en quoi consiste la maîtrise de la mer; c'est une chose qui ne se discute pas sur le papier, mais qui apparaît sur les champs de bataille. Elle apparaît aussi dans l'intérieur des pays qui possèdent cet empire de la mer : les ressources de l'extérieur y affluent, le mouvement commercial s'y maintient ou même y prospère, comme en Angleterre. Elle apparaît aussi à un signe capital : le crédit des puissances alliées.

Ce sont des résultats que l'on imaginait ne pouvoir être obtenus que par la destruction des forces ennemies. En les retirant de la lutte, les Allemands et les Autrichiens ont opéré eux-mêmes cette destruction virtuelle. L'activité que montrent leurs sous-marins a surtout pour eux l'avantage de masquer aux yeux de leur opinion publique l'inutilité de leurs flottes. En Allemagne comme en Autriche, on se satisfait d'apprendre que la marine enregistre des faits d'armes isolés. L'amour-propre national y trouve une suffisante satisfaction.

De notre côté, nous ne devons pas méconnaître l'action des sous-marins ennemis. Elle est tout à fait remarquable, et des attaques comme celles qui ont été faites contre le *Formidable* anglais en Manche, contre le cuirassé français torpillé en Méditerranée, à de grandes distances des bases ennemies, dénotent la possession d'un matériel probablement supérieur au nôtre, et d'un personnel très habile et très endurant. Mais c'est précisément à cause de ces conditions réunies par nos ennemis, à cause de l'activité et du bonheur avec lesquels ils font cette guerre sous-marine, à cause des succès qu'ils y remportent, que se précise de façon absolument indiscutable cette évidence : La maîtrise de la mer ne peut pas être disputée avec les seuls sous-marins.

Il faut en effet rapprocher ces deux constatations : l'ennemi se sert beaucoup de ses sous-marins, et il en obtient un rendement militaire assez élevé, et les alliés disposent de la mer à leur gré pour leurs transports; ils interdisent complètement ceux des ennemis.

On ne saurait donc soutenir que le sous-marin a changé les conditions de la guerre sur mer, puisque c'est toujours la supériorité des flottes de haut bord qui assure la maîtrise de la mer. Seulement, on doit reconnaître que la possession de cette maîtrise, acquise sans combat, se paye, du fait des sous-marins, de quelques pertes accidentelles.

Les alliés sont forcés, pour exploiter le bénéfice de leur situation et pour interdire l'accès de la mer à leurs adversaires, d'avoir constamment des navires en surveillance, c'est-à-dire de présenter en permanence des cibles mobiles aux sous-marins ennemis. Il doit arriver fatalement que, parfois, le tireur tape dedans. Pour éviter cela il aurait fallu attaquer de vive force les arsenaux allemands et autrichiens. Les alliés ont reculé devant les pertes élevées qu'eussent représentées ces opérations, dont le succès restait subordonné à la condition que ces pertes ne fussent cependant pas assez fortes pour égaliser les forces en présence. Ils ont préféré subir les pertes accidentelles. L'Angleterre les répare largement, grâce à l'activité doublée de ses chantiers de construction. La France, pour l'instant, n'en a pas encore subi d'effectives.

On n'a rien pour rien. Les alliés ont perdu des navires, et ils en perdront encore : c'est le prix dont il leur faut payer la maîtrise de la mer. Mais elle n'a pas de prix, car la victoire n'a pas de prix, et c'est elle qui nous donnera la victoire.

Cela est vrai pour la guerre actuelle. On peut prévoir un avenir, peut-être encore lointain, où des sous-marins de haute mer pourront croiser à grande vitesse et contraindre les navires de surface des flottes de haut bord les plus puissantes à se barricader dans leurs ports. Si d'ici là les constructeurs n'ont pas trouvé une défense efficace des navires de surface contre la torpille, la maîtrise de la mer sera au pays qui aura les meilleurs sous-marins, montés par les marins les plus hardis. Les grandes flottes auront vécu. Nous n'en sommes pas encore là.

JEAN CLAUDIUS.

Le Duc de Brunswick est-il un Voleur?

Paris, 15 janvier. — A propos du pillage du château de Baye, la commission d'enquête sur les atrocités allemandes signale dans son rapport qu'elle a retrouvé sur la porte de la chambre cambriolée du baron cette inscription à la craie : «I. K. Hoheit.»

«Personne, ajoute-t-elle, n'a pu nous renseigner exactement sur l'identité de cette Altesse; toutefois, un général logé chez un conseiller municipal de l'endroit aurait déclaré à son hôte que le château aurait abrité le duc de Brunswick. Or, les deux indications se complètent et se confirment l'une l'autre, excluant dès lors, semble-t-il, toute incertitude. «I. K. Hoheit,» c'est, en effet, l'abréviation de «Ihre Kœnigliche Hoheit», — Son Altesse royale, — titre que porte bien le duc de Brunswick, petit-fils de l'ex-roi de Hanovre. Ainsi, l'identité du pillard princier ne paraît guère douteuse.»

Mais on pourrait facilement, à cet égard, obtenir une preuve nouvelle en soumettant à la gardienne du château l'un des nombreux portraits du duc publiés dans les journaux à l'occasion de son mariage avec la fille de Guillaume II. Ne vaudrait-il pas la peine de fixer définitivement ce point d'histoire? L'honorable corporation des cambrioleurs saurait ainsi d'une manière certaine si elle peut à bon droit s'enorgueillir de compter parmi ses membres un prince régnant!

L. AMBAUD.

Autour de l'Ecole

Instituteurs prussiens en France

Il fut un temps, pas très éloigné d'ailleurs, où, sur le vu de documents publiés par la presse pédagogique d'outre-Rhin, nous signalions les plaintes qui s'élevaient, là-bas, au sujet de la pénurie d'instituteurs. Nous relevions entre autres choses le fait que les maîtres, étant donnée leur insuffisance en nombre, se trouvaient obligés de conduire des classes dont les effectifs atteignaient souvent quatre-vingts et même cent élèves.

Il paraît que la situation s'est, de ce côté, fortement améliorée chez nos ennemis, si du moins leur tendance invétérée au bluff ne les a pas poussés à la mesure qu'ils ont prise en certaines de nos régions occupées par eux. Des indications sûres, en effet, permettent de croire qu'ils ont commencé à y installer des instituteurs prussiens en remplacement des maîtres français émigrés.

Plusieurs classes fonctionneraient déjà, et c'est en langue allemande qu'elles seraient faites. On cite notamment Briey et Montmédy comme pourvus de ce nouveau personnel boche. Quelques localités des Ardennes se trouveraient également dans le même cas.

Il faut voir là, en même temps qu'une manifestation de l'orgueil, ou plutôt de l'outrecuidance allemande, une manœuvre de nos ennemis destinée à montrer que les territoires provisoirement occupés par leurs troupes sont pour eux définitivement conquis. Ils comptent ainsi produire sur nous un effet moral. L'impression de force résolue et assurée qu'ils estiment résulter de leur geste doit être, croient-ils, un des moyens de nous enlever l'espérance et d'affaiblir nos résolutions.

Mais nous ne sommes et ne serons point dupes. L'Allemagne, qui déjà manquait d'instituteurs avant la guerre, en a vu partir beaucoup pour les armées. Ce n'est donc point le moment où il lui serait possible de distraire de ceux qui restent un contingent destiné aux écoles du nord et de l'est de la France. Elle n'agit ainsi qu'en vue de nous intimider. Répétons-le : l'emprise définitive qu'elle entend nous signifier par cette manœuvre grossière ne saurait nous émouvoir. Non seulement les maîtres français retrouveront leur chaire dans les Vosges et les Ardennes, mais le jour approche où ils enseigneront aussi dans toute l'Alsace reconquise.

L. AMBAUD.

POUR LES SOLDATS RUSSES

L'INTÉRIEUR D'UN TRAIN-BAIN employé dans l'armée russe. De chaque côté du couloir se trouvent les cabines. Photo ROL.

LA JOURNÉE DU 75

LE TOURING-CLUB ET L'ŒUVRE DU SOLDAT AU FRONT

L'Œuvre du Soldat au Front, instituée par le Touring-Club, et qu'un comité spécial dirige, après l'avoir organisée, fonctionne depuis un mois déjà. Elle ne se substitue à aucune autre œuvre, pas plus qu'elle ne fait double emploi avec aucune. Son but est d'ordre rigoureusement pratique. Son ambition n'est point d'être une œuvre de charité ni même une œuvre de dons, mais plutôt une sorte d'organisation de «fournitures gratuites aux armées».

Elle se propose, en effet, de «fournir» régulièrement, méthodiquement, à tous les corps de troupes engagés sur le front, — et selon leurs besoins réels signalés par ceux-là qui ont qualité pour le faire, — des objets de première nécessité, avec un peu de ce «superflu», plus utile souvent que le nécessaire, — le tout sous la forme d'un «paquetage individuel», — envoyé aux unités du front, en nombre correspondant aux demandes, par les soins du Touring-Club lui-même, sûrement et rapidement.

Chaque paquetage, de composition uniforme et invariable, comporte : vêtement imperméable, effets de laine, caleçons, mouchoirs, gants, chaussettes, chaussons de tranchée, carte du théâtre de la guerre, cartes postales, crayon, tube d'iode, sifflet de secours, tabac, pipe, papier à cigarettes, briquet, lacets, ficelle, bougies, savon ou cartes, etc... Ce paquetage revient à 10 francs, car si la matière première de nombre d'objets provient de dons, il n'en faut pas moins payer en partie la fabrication et certains des objets obtenus par voie d'achat.

De ces paquetages, il faut pouvoir en envoyer des centaines de milliers sur le front et les y envoyer dès à présent, dans le temps même qu'ils y sont indispensables, alors qu'ils peuvent garder du froid, de la pluie, de l'humidité des tranchées, nos soldats, que l'inclémence de la saison hivernale pourrait, en grand nombre, rendre inutilisables pour un temps au moins, en faisant, à leur propre détriment et à celui de la défense nationale, des malades ou des incapables momentanés.

Chaque paquetage représente donc non seulement un combattant par lui mieux armé, mais une chance de plus du retour au foyer d'un homme qui aura, échappant aux risques directs de la guerre, échappé aussi, grâce à lui, à tous les dangers qu'elle comporte dans ses formes actuelles.

Des aides précieuses sont déjà venues à l'Œuvre. Le Touring-Club s'y est inscrit pour 10,000 fr., en même temps qu'il lui avançait, pour ses premiers besoins, une somme de 100,000 fr.

Les dons en nature, l'Œuvre les reçoit tous avec une grande reconnaissance. Mais ce qu'il faut surtout, c'est de l'argent, beaucoup, énormément d'argent... A qui en demander, sinon à tous les gens de France qui ont au front, tous, pour les défendre, des êtres chers?...

Aussi, le comité de l'Œuvre du Soldat au Front (1) a-t-il, sur sa demande, obtenu du gouvernement l'autorisation d'offrir publiquement, dans toute la France, le 7 février prochain, un emblème que chacun, en échange d'un don en espèces, si minime qu'il soit, voudra, ce jour-là, épingler à son corsage ou à son veston.

Cette «journée» de haute solidarité, ce cera la *Journée du 75*, — car l'insigne, l'emblème que le Touring-Club échangera, le 7 février, contre des sous, des pièces blanches, des pièces d'or, représentera cet admirable outil de la défense nationale, que notre admiration familière a déjà baptisé «la Terreur des Boches»...

Ne vous semble-t-il pas que le 75, si représentatif des vertus de notre race et des forces de notre armée qu'on ignorait également, mérite bien, pour avoir été, depuis les premiers jours, à la glorieuse peine de défendre notre terre et nos soldats, d'être mis à l'honneur de les protéger encore?

En lui, ce sont ses gros frères venus à la rescousse et notre armée tout entière que nous glorifions. Cette force de résistance et d'attaque qu'un outrecuidant ennemi nous déniait, il en donna, lui premier, de terrifiantes preuves en préparant les magnifiques ruées de nos soldats, alors que nous n'étions pas encore dans la guerre des tranchées.

Notre 75, c'est le frère aîné de notre baïonnette, à qui il ouvre de tragiques chemins. Combien, combien des nôtres n'a-t-il pas gardés vivants sous ses mouvantes voûtes d'acier, en accomplissant au-devant d'eux, pour leur vie et la nôtre, sa formidable besogne de mort!...

Protecteur d'hier et de demain, gardien d'existences précieuses entre toutes, c'est à lui que devait échoir l'honneur de les garder encore. Son image, portée le 7 février par toutes les Françaises et tous les Français, dans une manifestation nationale d'amour et de solidarité, accomplira encore une belle besogne de guerre... Par lui, à la mitraille d'acier tueuse d'ennemis, nous viendra la force de la mitraille de cuivre, d'argent et d'or, salvatrice des nôtres... Et c'est grâce à lui que, contre cet ennemi, l'Hiver, l'Œuvre du Soldat au Front pourra envoyer à nos défenseurs, sur toute leur ligne en armes, de l'Alsace à la Belgique, les paquetages sauveurs qu'ils attendent comme on attend des renforts.

C'est à toute la nation que le comité de l'Œuvre adresse aujourd'hui son appel, cet appel qui sera entendu, j'en garde l'assurance, d'un bout à l'autre de la France.

Il n'est pas un d'entre nous, si peu fortuné soit-il, qui ne voudra, le 7 février, tenir à l'honneur d'épingler à son vêtement de travail, de fête ou de deuil l'image du 75, et de donner son obole aux quêteurs et aux quêteuses qui la lui offriront, afin que des milliers et des milliers de paquetages s'en aillent, par les soins du Touring-Club, préserver les vies infiniment chères et précieuses de tous ceux qui combattent pour l'existence même de la France et pour sa victoire!...

A. BALLIF,
Président du Touring-Club de France.

(1) Adresser tous dons, souscriptions, offres de concours ou communications au comité de l'Œuvre, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris.

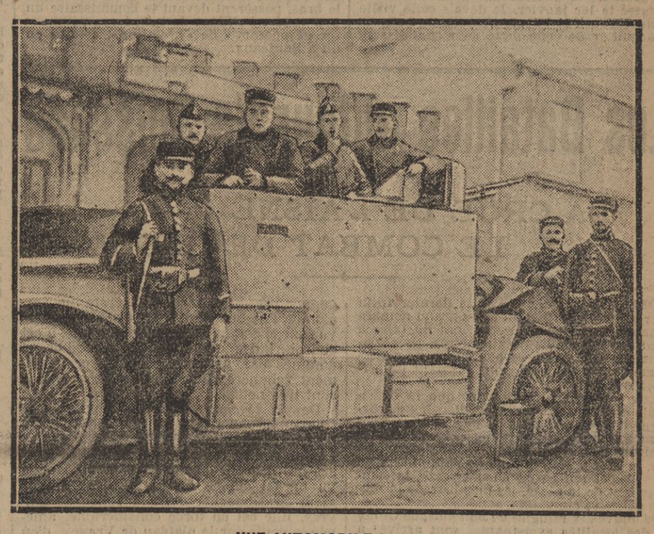

UNE AUTOMOBILE BLINDÉE Photo MEURISSE

Le général Foch déclare la Situation bonne

Paris, 16 janvier. — Un collaborateur d'un périodique a interviewé le général Foch : «La situation est bonne, lui dit le général, très bonne. Ça va bien, très bien. Le début a été dur, mais les Allemands ne pourront plus rien tenter contre la France; et maintenant, songeons à l'avenir. De grands événements se passeront sous peu. Alors, pas de sentiment. Le traité de paix, celui que nous voudrons, pas d'autre. Aux législateurs d'adapter ensuite, de recoudre. Nous avons à vaincre, et nous vaincrons jusqu'au bout!»

Le général D'Urbal, que notre confrère a vu également, est tout aussi optimiste :

«Quand je suis arrivé dans le Nord, j'ai trouvé en tout et pour tout deux divisions territoriales et un peu de cavalerie. Alors, j'ai attaqué les Allemands pour leur faire croire que j'étais en nombre. J'ai multiplié les engagements, je les ai harcelés jour et nuit sans répit. Pendant ce temps, mon armée se formait. Chaque jour, des renforts me parvenaient, et maintenant ils ne passeront pas, quoi qu'ils fassent.

»Ils ont annoncé à grands coups de presse des renforts formidables : du bluff tout simplement! La vérité est plus simple et plus encourageante. Ils s'efforcent de reconstituer leurs compagnies à 130 hommes, les nôtres possédant un nombre autrement imposant de fusils. Ils ont couvert la Belgique de retranchements. Ces fortifications, je les connais. Quand on tient à avoir des renseignements, il suffit d'y mettre le prix. Ils sont retranchés là, là, là (le général pique la carte de son index). Ils cherchent aussi à négocier par l'intermédiaire de S. M. le roi des Belges. Quelle naïveté! Quel enfantillage!»

Collision en Mer

Madrid, 15 janvier. — Une dépêche du Cap-Finisterre signale que, par suite du brouillard, les vapeurs anglais «Massilia» et «Fuhoeh» ont eu une collision, et que la «Fuhoeh» a coulé rapidement. Le «Massilia» a recueilli tout l'équipage et a continué sa route vers Gibraltar.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 17 janvier 1915.

(23)

Les Oberlé

par René BAZIN
de l'Académie française

VII

La Vigile de Pâques
(Suite).

D'anciennes rencontres, au même endroit et le même jour, lui étaient revenues à l'esprit et l'avaient décidé. Comme il recommençait le trajet pour la troisième fois, il vit ce que d'abord il n'avait pas aperçu.

— Est-ce admirable! dit-il à demi-voix. Le chemin est fait pour elle!

A l'extrémité de l'avenue, à plus de deux cents mètres en avant, la barrière, les premiers massifs, un peu du long toit des Bastian apparaissaient dans un cadre merveilleux. Les vieux cerisiers avaient fleuri, tous ensemble, dans la même semaine où s'ouvraient les amandiers et les poiriers. Les poiriers fleurissent en houppes, les amandiers en étoiles; eux, les cerisiers de la forêt transplantés dans la plaine, ils fleurissaient en quenouilles blanches.

Autour des rameaux charnus, gonflés et jaspés de rouge par la sève, des milliers de corolles neigeuses floconnaient et tremblaient sur leur queue grêle, toutes si rapprochées qu'on ne voyait plus la branche en maint endroit. Chaque arbre jetait en tous sens ses fuseaux fleuris. D'un bord à l'autre de l'avenue, tant les cerisiers étaient vieux, les pointes des rameaux en fleur se touchaient et se mêlaient. Un peuple d'abeilles les enveloppait d'ailes battantes. Une odeur subtile de miel flottait en écharpes dans l'avenue et s'en allait au vent de la plaine, sur les guérets, sur les terres à peine vêtues et surprises par ce printemps.

Il n'y avait point d'arbres, dans la grande vallée ouverte, qui pussent lutter de splendeur avec ce chemin de paradis. A droite seulement, et tout près, les quatre noyers des Ramspacher commençaient à pousser des feuilles, et semblaient, avec leur lourde membrure, des émaux incrustés dans les murs de la ferme.

Les minutes passaient. Du haut des merisiers, les pétales de fleurs tombaient en pluie.

Et voici que pour ouvrir la barrière, une femme s'est inclinée. C'est elle. Elle se redresse. Elle s'avance au milieu de l'allée, entre les deux bordures d'herbe, tout lentement, car elle regarde au-dessus d'elle. Elle regarde les bouquets blancs qui sont ouverts. L'idée des couronnes de mariées, familière aux jeunes filles, lui traversa l'âme. Odile ne sourit pas, elle n'a qu'un épanouissement de tout le visage, un geste involontaire des mains qui se tendent, réponse et remerciement de sa jeunesse au salut de la terre en joie.

Elle continue de descendre vers Alsheim. Sur sa toque de fourrure, sur ses joues levées, sur sa robe de drap bleu, les merisiers versent leurs fleurs. Elle est grave. Elle a, dans sa main gauche, un livre de prières caché à demi par les plis de la robe. Elle se croit seule. Mais il n'y a rien d'alangui en elle. Elle est vaillante; elle est faite pour la bravoure de la vie. Ses yeux, qui cherchent la cime des arbres, restent vivants, maîtres de leur pensée, et ne s'abandonnent pas au rêve qui la tente.

Elle approchait, elle ne se doutait pas que Jean l'attendait. Le bourg d'Alsheim, les repas dans les maisons étant finis, faisait son bruit habituel, roulements de chariots, jappements de chiens, voix des hommes et des enfants qui appellent, mais tout cela assourdi par la distance, éparpillé dans l'air immense, noyé dans la marée du vent comme l'est le bruit d'une motte de terre qui se détache et coule dans la mer.

Jean, quand elle passa, se découvrit, et se dressa un peu de l'autre côté de la haie. Et celle qui marchait entre les deux murailles de fleurs, bien qu'elle regardât là-haut, tourna la tête, le regard encore plein de ce printemps qui l'avait émue.

— Comment, dit-elle, c'est vous?

Et elle vint aussitôt, à travers la bande d'herbe où étaient plantés les cerisiers, jusqu'à l'endroit de la haie où se tenait Jean.

— Je ne puis plus entrer librement chez vous, comme autrefois, dit-il. Alors, je suis venu vous attendre... J'ai à vous demander une grâce...

— Une grâce? Comme vous dites cela sérieusement!...

Elle essaya de sourire. Mais ses lèvres s'y refusèrent. Ils devinrent tous deux pâles.

— J'ai l'intention, reprit Jean, comme s'il déclarait une résolution grave, j'ai l'intention de monter après-demain à Sainte-Odile... J'irai entendre les cloches annoncer Pâques... Si vous demandiez la permission d'y venir, de votre côté...

— Vous avez donc fait un vœu?

Il répondit :

— A peu près, Odile : il faut que je vous parle, à vous seule...

Odile se recula d'un pas. Avec une sorte d'effroi dans le regard, elle chercha à voir sur le visage de Jean s'il disait vrai, si elle devinait bien. Lui, aussi, il la considérait avec angoisse. Ils étaient immobiles, frémissants, et si près et si loin l'un de l'autre à la fois, qu'on eût dit qu'ils se menaçaient. Et, en effet, chacun d'eux avait le sentiment qu'il jouait le repos de sa vie.

Ce n'étaient point des enfants, mais un homme et une femme de race forte et passionnée. Toutes les puissances de leur être se déplaraient, et rompaient avec la banalité des usages, parce que dans ces simples mots : «Il faut que je vous parle», Odile avait entendu passer le souffle d'une âme qui se donnait et qui demandait un retour.

Dans l'avenue déserte, les vieux cerisiers levaient leurs quenouilles blanches, et dans la coupe de chacune de leurs fleurs, le soleil de printemps reposait tout entier.

— Après-demain? dit-elle. A Sainte-Odile? Pour les cloches qui vont sonner?

Elle répétait ce qu'il avait dit. Mais c'était pour gagner du temps et pour pénétrer encore mieux ces yeux fixés sur elle, et qui ressemblaient aux profondeurs vertes de la forêt.

Il y eut une grande accalmie dans la plaine, dans le village prochain. Le vent cessa de souffler un moment. Odile se détourna.

— J'irai, dit-elle.

Ni l'un ni l'autre ils ne s'expliquèrent davantage. Une carriole roulait sur la route, au loin. Un homme fermait la porte charretière de la ferme des Bastian. Mais, surtout, ce qu'il y avait à dire était dit.

Dans ces âmes profondes, les mots avaient un retentissement indéfini. Elles n'étaient plus seules. Chacune enfermait en soi la minute sacrée de leur rencontre, et se repliait sur elle, comme la terre des sillons quand les semailles sont faites et que la vie va grandir.

Odile s'éloignait. Jean admirait la créature, d'une beauté saine et forte, qui diminuait sur le chemin. Elle marchait bien, sans balancer la taille. Au-dessus de la nuque blanche, Jean plaçait en imagination le grand nœud noir des Alsaciennes qui habitent au delà de Strasbourg. Elle ne levait plus les yeux vers les cerisiers. Ses mains laissaient traîner la robe. l'étoffe courbait l'herbe, faisait voler un peu de poussière et des pétales de fleurs, qui remuaient encore avant de mourir.

. . . . . .

Le surlendemain fut long à venir. Jean avait dit à son père :

— Quelques pèlerins monteront là-haut, le Samedi-Saint, pour entendre les cloches de Pâques... Je n'y suis jamais allé en cette saison... Si vous n'y voyez pas d'obstacle, c'est une excursion qui me fera plaisir.

Il n'y avait pas eu d'obstacle.

Ce jour-là, en s'éveillant, Jean ouvrit sa fenêtre. Il faisait un brouillard épais. Les champs étaient invisibles à cent mètres de la maison.

— Tu ne pars pas, par un temps pareil? demanda Lucienne quand elle vit entrer son frère dans la salle à manger, où elle prenait son chocolat.

— Si, je pars.

— Tu ne verras rien.

— J'entendrai.

— C'est donc si curieux?

— Oui.

— Alors, emmène-moi?

Elle n'avait aucun désir de monter à Sainte-Odile. Vêtue d'une matinée claire garnie de dentelles, buvant son chocolat à petites gorgées, elle n'avait d'autre intention que d'arrêter son frère au passage et de l'embrasser.

— Sérieusement, tu vas faire une espèce de pèlerinage, là-haut?

— Oui, une espèce...

Courbée, en ce moment, au-dessus de sa tasse, elle ne vit pas le sourire rapide qui accompagnait ces mots-là. Elle répondit, avec un peu d'amertume :

— Tu sais, je ne suis pas une fervente, moi; je remplis pauvrement mes obligations de catholique, et les pratiques de dévotion ne me tentent pas... Mais, toi qui as plus de foi, je vais te dire ce que tu devrais demander... Ça vaut bien un pèlerinage, tu peux me croire...

Elle changea de ton, et de sa voix devenue subitement passionnée, les sourcils relevés, les yeux à la fois volontaires et affectueux, continua :

— Tu devrais demander la femme introuvable qu'il te faudra pour vivre ici... Quand je serai partie, moi, mariée, la vie sera terrible chez nous... Tu porteras seul le chagrin des divisions familiales et des défiances paysannes. Tu n'auras personne à qui te plaindre... C'est un rôle à prendre... Demande donc quelqu'un d'assez fort, d'assez gai, d'assez belle conscience pour le remplir, puisque tu as voulu vivre à Alsheim... Tu vois, ma pensée est d'une amie.

(A suivre.)

DERNIÈRE ÉDITION

Le Voyage du Président de la République A HAZEBROUCK

Un de nos amis qui se trouvait de passage à Hazebrouck lors de la visite du Président nous envoie l'intéressante relation suivante :

Hazebrouck, 11 janvier.

Le soleil s'est mis en fête; il brille aujourd'hui d'un vif éclat. C'est jour de marché; une animation inusitée règne dans la sous-préfecture. Or, voici qu'une nouvelle circule de bouche en bouche : « le Président de la République va passer à Hazebrouck, où il s'arrêtera. » La nouvelle est confirmée officiellement par l'abbé Lemire. M. Poincaré vient du front, du côté de Dixmude, il est passé à Cassel dans la matinée, a déjeuné à Saint-Omer, et vers deux heures arrivera à Hazebrouck. Des drapeaux sont mis en hâte aux fenêtres, et la Grand'Place se garnit comme par enchantement d'une foule compacte. On attend le Président.

Des gendarmes à pied et à cheval de la 18e légion, des soldats du 140e territorial, et des militaires anglais assurent un service d'ordre rapidement improvisé.

Tout à coup, une rumeur. Il est deux heures précises. De la route de Saint-Omer, une dizaine d'autos débouchent à vive allure, et après un virage savant, viennent stopper devant les marches du péristyle de la maison commune.

Dans la troisième voiture, une puissante limousine grenat vif, portant le fanion de soie tricolore, avec le monogramme R. P., brodé d'or, le Président! Coiffé d'une toque de loutre, vêtu d'une ample fourrure noire, à la boutonnière de laquelle se pique une minuscule rosette rouge, alerte, M. Poincaré descend de son auto et gravit allègrement les marches de l'hôtel de ville.

L'abbé Lemire le reçoit, il a sur la poitrine son insigne de parlementaire. Cependant que les bravos crépitent et que les troupiers présents rendent les honneurs, le Président et sa suite montent au premier étage de la mairie, où ils sont reçus dans le grand salon. Là sont réunis les membres du Conseil municipal, les autorités civiles et des officiers en ce moment à Hazebrouck.

L'abbé Lemire prononce alors une allocution empreinte du plus pur patriotisme. Il remercie M. Poincaré d'avoir bien voulu consacrer quelques instants à la ville d'Hazebrouck. Il termine en demandant aux assistants de crier avec lui : « Vive la France! Vive la République! Vive l'Angleterre! Vive la Belgique! Vivent les alliés! » Ces cris sont répétés par tous les assistants.

M. Poincaré prend ensuite la parole et dit en substance :

« Lors de mon dernier passage à Hazebrouck, il y a un mois, au cours de mon précédent voyage sur le front, j'avais regretté que l'heure tardive ne m'ait pas permis de m'arrêter.

» Le jour du 1er Janvier j'avais remarqué l'absence à l'Elysée de l'abbé Lemire, qui ne manquait jamais cependant d'assister à cette réception; mais je savais qu'il était retenu près de ses administrés pour des motifs qui font le plus grand honneur à sa juvénile activité et à sa bonté.

» Je savais qu'il était resté à Hazebrouck, cette courageuse cité, ne voulant pas abandonner la population qu'il aime et qui a donné au pays au milieu des épreuves tant de preuves de vaillance et de sentiments très français.

» Je viens d'être amené dans le Nord pour accomplir une tâche qui m'a été douce entre toutes, celle de remettre un drapeau à ces fusiliers marins qui ont fait preuve de tant de courage, de tant d'héroïsme aux environs de Nieuport et de Dixmude. (Applaudissements enthousiastes.) J'ai profité de l'occasion qui m'était offerte pour venir à Hazebrouck remercier l'abbé Lemire et les membres de son Conseil municipal du télégramme si chaleureux qu'ils m'avaient adressé le 1er janvier. Je devais cette visite à Hazebrouck et je suis heureux de pouvoir m'acquitter de cette dette de reconnaissance.

» Dans le conflit actuel, notre victoire, Messieurs, est certaine. Ce sera pour nous, comme pour la Belgique, le triomphe absolu de la justice et de nos légitimes revendications.

» La lutte qui se poursuit n'est pas la lutte de la France contre l'Allemagne. Ce ne sera pas la victoire de notre pays, de l'Angleterre, des alliés : ce sera la victoire du droit et de l'humanité sur le despotisme, la force et la barbarie.

» Ayons confiance, Messieurs, le succès est assuré; il suffit pour n'en pas douter de voir l'admirable entrain de nos troupes, le courage indomptable des alliés!

» Vive la France! Vive la République!

» Vivent les alliés! »

Ces cris sont répétés par tous les assistants au milieu d'applaudissements sans fin.

Le député-maire présente ensuite au Président les membres du Conseil municipal, les autorités civiles et militaires, parmi lesquelles : le maire d'Armentières, le bourgmestre de Messines, des officiers supérieurs anglais; M. Lanoire, procureur de la République (un Bordelais); l'actuel commandant d'armes de la place d'Hazebrouck, le chef de bataillon Peyneau, commandant des troupes d'étapes de l'armée britannique et chef de corps du 140e régiment territorial de Bordeaux. Le Président de la République a un mot aimable pour tous; il leur serre cordialement la main.

Il est deux heures trente-cinq. La réception est terminée, et M. Poincaré va continuer sa route vers Béthune et Armentières. Parmi les personnes qui l'accompagnent se trouvent : M. Augagneur, ministre de la marine; le général Duparge, officier d'ordonnance du Président; le général Huguet, chef de la mission française près de l'armée britannique; plusieurs officiers de la mission, etc.

Dehors, la foule est devenue plus dense, un avion anglais survole la ville et surveille les airs, cependant que les conducteurs des nombreux camions anglais parqués sur la place laissent tomber à terre de caisses en fer-blanc qui dans leur chute sur le pavé font un bruit assez semblable à des détonations. C'est leur façon à eux de tirer une salve d'honneur pour le Président. Et ils ont l'air de s'amuser follement, ces grands enfants de la blonde Albion.

Mais voici le Président qui paraît sur le péristyle. Une longue acclamation retentit. Des milliers d[e] voix crient : « Vive la France! Vive la République! Vive Poincaré! Vivent nos soldats! » Un frisson nous secoue de la tête aux pieds. Que de choses dans ce cri, que d'espoir et que de confiance réfléchie!

Le Président s'est arrêté. Du haut des marches, il domine cette foule qui acclame la France et son premier magistrat et, d'un geste large, il se découvre, remerciant ainsi au nom du pays et au nom des soldats. Les bravos crépitent. Il serre une dernière fois la main de l'abbé Lemire, les moteurs des autos sont lancés, et le convoi automobile s'ébranle au milieu des acclamations qui redoublent. Oh! les belles et réconfortantes minutes que nous venons de vivre!

Il faut maintenant que je vous signale un petit incident qui nous a fait bien rire.

Au moment où le Président s'approchait de son auto, les soldats anglais formant la haie se mirent à siffler comme c'est l'habitude dans leur pays pour marquer leur enthousiasme. A ce moment, l[e] commissaire de police d'Hazebrouck, longue barbe grise, la redingote ceinturée d'une écharpe tricolore, croyant à une mauvaise plaisanterie, se précipite vers les Anglais ahuris et leur intime l'ordre de se taire. Heureusement que des interprètes sont là et rassurent vite le brave commissaire de la pureté des intentions de nos alliés.

L'alerte fut chaude pour le brave homme, et nous avons bien ri ainsi que nos braves « Tommy », qui pour se venger aimablement, dès que le Président fut parti, se tenant par le bras, passèrent devant le commissaire un peu vexé en sifflant de tous leurs poumons un « Tipperary » de « première », comme on dit à Bordeaux.

Les Batailles autour de Soissons

LA CRUE DE L'AISNE LE COMBAT DE CROUY

Paris, 16 janvier. — Par le dernier train hier soir sont arrivés un assez grand nombre d'habitants de Soissons, qui ont dû faire à pied une quinzaine de kilomètres. Ils déclarent que la bataille se poursuit avec acharnement. C'est surtout pour l'instant un terrible duel d'artillerie.

Les pauvres gens ajoutent que la cathédrale continue à être l'objet d'[un] bombardement incessant. Des obus incendiaires tombent sur tous les quartiers; beaucoup de maisons sont détruites. L'évêque, l'archiprêtre, le sous-préfet, le juge de paix ont quitté la ville, et seuls sont encore restés le commandant de la place, les membres de la municipalité et cinquante notables.

De nouveaux réfugiés de Soissons, de Crouy et des localités avoisinantes sont arrivés à Paris ce matin, les uns par la gare du Nord, les autres par celle de l'Est. Sur l'ordre de l'autorité militaire, ils avaient pris le train à Vierzy à destination de la capitale. La plupart d'entre eux ont été hospitalisés dans des hôtels du deuxième arrondissement. Ceux de Soissons ont dit :

C'est le 7 janvier au matin que les Français ont pris délibérément l'offensive. L'assaut des hauteurs de Crouy avait été précédé d'un formidable duel d'artillerie. Du pauvre village il ne reste debout que quelques maisons. Les autres localités ont également beaucoup souffert; durant plusieurs jours les canons ont vomi la mitraille sans une seconde d'interruption. On voyait jaillir d'énormes gerbes de boue. C'étaient les tranchées allemandes et françaises que les obus anéantissaient. Un certain nombre de ponts de péniches, on le sait, avaient été établis par le génie français.

Ce furent les turcos, les Marocains et les chasseurs à pied qui reçurent tout d'abord l'ordre de charger. Ah! les admirables soldats! Chantant la *Marseillaise*, poussant des cris qui dominaient le fracas de la canonnade, ils foncèrent sur l'ennemi. Des régiments de ligne arrivèrent à la rescousse. L'infanterie et l'artillerie allemandes installées sur les hauteurs inondaient de projectiles nos héros, qui semblaient n'en avoir cure et avançaient toujours, lentement, certes, mais sûrement.

La Crue de l'Aisne

Il y a quatre jours, une crue soudaine entraîna les ponts de bateaux. C'est alors que la retraite commença et que les habitants se préparèrent à abandonner les villages dont il ne restait à peu près que des ruines. De nombreux blessés furent évacués sur l'hôpital de Soissons, puis dirigés sur Vierzy.

Les troupes allemandes n'ont pu occuper le village de Saint-Paul. Elles en sont à sept ou huit cents mètres. Dans Soissons, un seul pont, dit le pont des Anglais, est resté intact. Il a été établi par nos alliés après la bataille de la Marne, et c'est par là que l'on a pu jusqu'à ce jour ravitailler la population.

Des soldats qui ont pris part à l'affaire de Crouy ont déclaré que même au plus fort de la bataille de la Marne la lutte n'avait pas atteint un tel degré d'acharnement. Un notable de Crouy nous a affirmé que les troupes françaises avaient fait un très grand nombre de prisonniers.

La Bataille de Crouy

RECIT D'UN TEMOIN

Paris, 16 janvier. — Un de nos confrères publie le récit du combat de Crouy-Vregny que lui a rapporté un voyageur de Villers-Cotterets :

J'eus la sensation qu'il se passait quelque chose de grave. Je quittai bientôt Villers-Cotterets. Avant de savoir et de voir, tandis que je roule vers l'Aisne, un soldat qui m'accompagne me raconte ce qu'il sait du combat. D'abord, tout allait bien à notre gauche. Nos fantassins, pleins d'ardeur, avaient pu s'avancer jusqu'à l'éperon 132, malgré les assauts furieux de plus de quatre régiments allemands. Ils s'étaient accrochés aux pentes et les ennemis n'avaient pu les en déloger.

Au centre, nos forces, parties de Crouy, avaient tenté de prendre l'éperon d'assaut, et si elles n'y avaient pas réussi, elles avaient, du moins, fait subir aux Allemands des pertes formidables. A notre droite, près de Chivres, nos soldats avaient été moins heureux. Fortement bombardés, ils étaient en retraite. Le brave soldat m'expliquait que toute l'agitation dont j'avais été témoin à Villers-Cotterets était la conséquence de ce début de retraite imprévue.

Pendant que nous nous entretenons, la canonnade, qui jusqu'ici ne ressemblait qu'à un roulement de tonnerre lointain, mais ininterrompu, éclate soudain à nos oreilles. Nous approchons de la vallée de l'Aisne. A ce moment nous croisons de nombreuses autos et des caissons de munitions qui se hâtent vers la ligne de feu, mais les chemins ont été par la pluie convertis en bourbiers. Les bas-côtés ressemblent à des ruisseaux de boue, et les autos dérapent. La circulation est difficile.

Maintenant, le canon tonne sans interruption, à coups sourds, qui grondent de tous côtés et se répercutent en échos funèbres. De l'artillerie passe rapidement, ne cherchant même pas à se dissimuler, pour gagner presque au galop la crête qui surplombe l'Aisne. De cette crête nous avons vue sur le champ de bataille. L'Aisne, à cet endroit, fait une boucle vers le nord et est dominée par un large plateau profondément échancré. Deux de ces échancrures sont très nettes.

Depuis le matin, nos troupes qui se trouvaient dans la vallée de Chivres subissent une attaque d'artillerie formidable. Les marmites tombent en pluie. Les blessés qui passent disent qu'ils n'ont jamais vu un tel enfer. L'infanterie allemande vient de déboucher dans la vallée de Chivres. Elle est en force considérable, amenée la veille sur le plateau de Vregny, d'où elle descend en trombe, mais j'ai beau regarder je ne distingue qu'à peine tellement l'atmosphère est trouble par suite des obus qui éclatent partout.

La bataille semble redoubler d'intensité, surtout du côté allemand. Ils veulent poursuivre ce commencement de succès. Ils balayent la vallée de l'Aisne de leurs obus, dont les explosions successives sont terrifiantes. Ils tirent des coups jumelés, et cela, je le vois bien, c'est une coutume chez eux, dans le dessein d'affoler nos soldats.

Retraite générale des Français

Mais ce repli de nos troupes devant Chivres met notre ligne en mauvaise posture. L'ordre de la retraite générale est donné. Elle se fait normalement, mais rapidement, car par suite de la crue de l'Aisne nos ponts sont d'une solidité douteuse. Les bruits les plus divers circulent. Certains affirment que les Allemands ont fait sauter en amont les barrages de l'Aisne, afin de produire cette crue subite et de nous couper la retraite. S'il en est ainsi, ils vont en être pour leurs frais, car nos soldats en bon ordre passent la rivière, maintenant sous le couvert de notre artillerie. Celle-ci a pris position sur la rive droite et arrose méthodiquement l'infanterie allemande, si bien que je finis par ne plus rien distinguer. Il y a des flocons de nuages blancs qui persistent longtemps, voisinant avec des geysers de fumée noire qui s'élèvent lentement vers le ciel.

Enfin, lorsque la nuit descend, tous nos soldats, bien qu'exténués, ont pu retraverser l'Aisne, laissant des morts et des blessés sur la rive droite, mais ayant fait subir à l'ennemi des pertes considérables. Toute notre artillerie aussi a retraversé la rivière, sauf une batterie, qui s'est sacrifiée pour soutenir la retraite. Tandis que quelques-unes de nos batteries tiennent en respect l'ennemi, qui, lui, a besoin de souffler après la dure journée que notre artillerie lui a faite, de nombreuses pièces prennent position, car on s'attend pour le matin à une reprise immédiate du combat. Les Allemands voudront évidemment tenter de passer l'Aisne derrière nous, mais combien ils vont regretter cette crue s'ils en sont les auteurs.

Je m'éloigne dans la direction de Villers-Cotterets. J'entends derrière moi un vacarme assourdissant, qui ressemble à une meute de dogue aux trousses d'un cambrioleur. Ce sont nos pièces qui crachent.

Le Kaiser était présent

Londres, 16 janvier. — La relation officielle allemande par télégraphie sans fil du combat près de Soissons rapporte que les engagements eurent lieu sous les yeux du chef suprême de l'armée en personne.

Renforts à Soissons

Paris, 16 janvier. — Un évacué de Soissons annonce que dans toute la région sont arrivés des renforts pour opposer à ceux reçus par les Allemands. Nos soldats fatigués par plusieurs mois de combat et de tranchées [on]t été remplacés par des troupes fraîches. **« Nous avons entière confiance, dit le réfugié, dans l'issue des opérations engagées dans nos régions. »**

Le Combat de Crouy et le Bluff allemand

Le « Norddeich », dont l'imagination s'était un peu calmée depuis quelque temps, s'est proposé de frapper un grand coup, en faisant tout simplement des combats autour de Soissons une victoire analogue à celle des Allemands le 18 août 1870. Telle est sa dernière trouvaille!

Or, les troupes françaises engagées n'atteignaient pas trois brigades et elles ont été repliées sur la rive gauche de l'Aisne parce que, la crue de rivière ayant rompu plusieurs ponts, nous n'avions plus la possibilité de leur envoyer des renforts. Elles s'y sont repliées sans être poursuivies, en continuant d'ailleurs à couvrir Soissons.

Telle est la vérité sur cette affaire locale. On voit qu'elle n'a aucun rapport avec la bataille du 18 août 1870. Pour l'armée française, il s'agit, sur un front de 5 kilomètres, d'un recul de moins de 1,800 mètres, déterminé par la crue d'une rivière.

Le « bluff » du « Norddeich » n'a peut rien changer.

COMMUNIQUES OFFICIELS

Du 16 Janvier 1915 (15 h.)

EN BELGIQUE, combats d'artillerie dans la région de Nieuport et dans celle d'Ypres.

DE LA LYS A LA SOMME : A Notre-Dame-de-Lorette, près de Carency, l'ennemi a réoccupé une partie des tranchées qu'il avait perdues le 14.

A Blangy, près d'Arras, nos progrès ont continué. L'ennemi a prononcé une attaque énergique précédée d'un violent bombardement sur nos positions à l'ouest de La Boisselle; cette attaque a été repoussée.

Sur tout le front, DE LA SOMME A LA MEUSE, aucune action d'infanterie n'est signalée.

Dans les secteurs de Soissons et de Reims, notre artillerie a obtenu des résultats appréciables sur plusieurs points (dispersion d'un régiment en voie de rassemblement, explosion dans une batterie ennemie, démolition d'un ouvrage, etc.).

EN ARGONNE, action assez intense de l'artillerie ennemie sur Fontaine-Madame.

DE L'ARGONNE AUX VOSGES : Echec complet d'une attaque assez vive dirigée contre nos tranchées de Flirey et évacuation par les Allemands, en raison du tir de notre artillerie, de la crête au nord de Clémery (est de Pont-à-Mousson).

DANS LE SECTEUR DES VOSGES, combat d'artillerie sur tout le front, avec quelques fusillades, notamment à la Tête de Faux.

EN HAUTE ALSACE, pas de changement.

Du 16 Janvier 1915 (23 h.)

Rien d'important n'a été signalé, si ce n'est que nos troupes se sont emparées d'une nouvelle tranchée AUX ABORDS DE PERTHES et d'un bois à deux ou trois cents mètres en avant de nos lignes AU NORD DE BEAUSÉJOUR.

Opérations des Armées russes

Pétrograd, 16 janvier. — Les opérations allemandes sont rendues difficiles en Pologne en raison de la faiblesse des Autrichiens sur leur flanc droit. Les conditions de la lutte sont devenues plus complexes par suite de l'avance russe en Hongrie.

LA DEFAITE TURQUE EN ARMENIE

Pétrograd, 14 janvier (communiqué officiel de l'état-major de l'armée du Caucase). — Dans la région de Kara-Ourgan, le combat continue, l'avantage restant à nos troupes. Par une attaque à la baïonnette, nous avons anéanti le 52e turc, dont les survivants, parmi lesquels le commandant et plusieurs officiers, ont été faits prisonniers. Dans la poursuite des troupes turques défaites, nous nous sommes emparés de plus de 5,000 prisonniers, de 14 canons, d'une énorme quantité d'approvisionnements et d'environ 10,000 têtes de bétail.

Pétrograd, 15 janvier. — On annonce que les troupes russes qui talonnaient les débris du 10e corps d'armée turc ont en même temps défait le 11e corps, dont la débâcle est complète. Il devient évident que la manœuvre turque à Kara-Ourgan a échoué d'une façon irréparable.

Pétrograd, 16 janvier. — La capture par les troupes russes de l'artillerie et des munitions turques à la frontière du Caucase a été un véritable désastre pour la campagne ottomane, car les dispositions prises par l'état-major allemand ne permettent pas de les remplacer maintenant.

80 VOILIERS TURCS COULÉS

Pétrograd, 15 janvier. — On mande de Sébastopol que la flotte russe de la mer Noire a coulé ces derniers jours 80 voiliers turcs qui transportaient des renforts pour l'armée d'Anatolie.

LA FLOTTE TURQUE

Athènes, 16 janvier. — Toute la flotte turque a quitté la mer Noire.

Le Tsar confère des Décorations au Roi Pierre et à son Fils

Nisch, 15 janvier. — Avant-hier, lors de la remise des décorations que le tsar Nicolas a conférées au roi Pierre, au prince héritier Alexandre et au prince Georges, le général Tatistcheff, premier membre de la mission, a prononcé le discours suivant :

« Sa Majesté l'empereur, mon auguste maître, a daigné me charger de remettre entre les mains de Votre Majesté les insignes de l'ordre de Saint-André avec glaives en reconnaissance de sa haute et profonde estime pour la part personnelle que Votre Majesté a prise dans les derniers combats couronnés d'un succès si éclatant. Par un sentiment de vive admiration pour la brave armée serbe, notre alliée, et pour ses vaillants chefs, Sa Majesté a daigné conférer à Son Altesse royale le prince héritier, commandant en chef de l'armée, la commanderie de l'ordre de Saint-Georges et à Son Altesse royale le prince Georges la croix d'officier du même ordre.

» En même temps, mon auguste maître prie Votre Majesté de vouloir bien faire choix des généraux, officiers et soldats qui se sont le plus distingués sur les champs de bataille. Sa Majesté se fait un plaisir de conférer des décorations à ces héros, dignes représentants d'une armée et d'un peuple auxquels l'empereur voue toutes ses sympathies et fait part de ses meilleurs souhaits. »

Le roi Pierre a répondu par les paroles suivantes :

« Mon Général,

» Les dispositions sympathiques que Sa Majesté l'empereur vient de me témoigner une fois de plus en décernant à moi, à mes fils et à mes soldats les hautes distinctions militaires que vous venez de me remettre me sont bien précieuses, et je vous prie d'être auprès de votre auguste souverain l'interprète de notre plus vive gratitude. Je vois dans cette gracieuse manifestation une nouvelle preuve de l'amitié que Sa Majesté porte à ma maison et à l'armée serbe, amitié qui trouve dans mon cœur un écho profond. »

Le roi a ensuite conféré le grand cordon de l'ordre de l'Aigle-Blanc au général Tatistcheff, premier membre de la mission, et la grand'croix de l'ordre de Sainte-Sava au capitaine Olié, deuxième membre de la mission.

L'Attaque de l'Egypte par les Turcs

Le Caire, 16 janvier. — Les Turcs s'avancent dans la direction de l'Egypte en forces considérables. Un Anglais qui vient de Jérusalem annonce que 5,000 hommes munis de quatre canons de 15 centimètres sont partis de Jérusalem le jour de Noël pour l'Egypte.

De nombreuses troupes sont également parties de Damas.

On estime que leur total est de 30 à 40,000 hommes, et que 10,000 Bédouins s'y joindront.

Les Turcs disent que les Allemands ont promis de leur restituer tout ce qu'ils ont perdu dans le nord de l'Afrique et durant la dernière guerre balkanique.

Alexandrie, 16 janvier. — On mande du Sinaï que des canons lourds allemands ont été trouvés abandonnés dans les sables du désert. La marche connue de l'ennemi sur l'Egypte est attendue avec tranquillité, tous les préparatifs étant terminés. Les territoriaux ont parfait leur entraînement à Alexandrie.

Les Turcs transforment une Eglise en Mosquée

Pétrograd, 16 janvier. — On mande de Constantinople que l'église française de Sainte-Pulchérie a été transformée en mosquée.

Le Baron Burian et le Kaiser

Amsterdam, 16 janvier. — Le baron Burian visitera prochainement le quartier général allemand, où il se rencontrera avec le kaiser et le chancelier.

La Neutralité de l'Espagne

AU SENAT

Madrid, 15 janvier. — Au Sénat, M. Navarro Reverter, ancien ministre, se livre à un examen de la situation critique où se trouve l'Espagne en face du conflit européen. « Le gouvernement et le Parlement, dit-il, ont le devoir d'étudier sérieusement les orientations les plus pratiques pour garantir à la nation espagnole sa situation. » Il prie M. Dato, président du conseil, de fixer un jour pour s'expliquer à ce sujet dans une interpellation. M. Dato répond que le gouvernement examinera avec attention les propositions de tous ceux qui ont en vue l'intérêt national et le bien de la patrie.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

L'Exposition de San-Francisco

M. Thomson, ministre du commerce, a entretenu le conseil de la participation de la France à l'Exposition de San-Francisco, que le gouvernement, on se le rappelle, a décidé de maintenir sur les instances pressantes des Etats-Unis.

Le Tremblement de Terre D'ITALIE

Rome, 16 janvier. — Une dépêche de Pescina signale que dans cette localité l'étendue de la catastrophe est immense. Sur 6,000 habitants survivants, 1,500 sont dépourvus de toutes ressources.

De Sora, on signale que des fissures se sont produites, d'où s'échappent des vapeurs sulfureuses et des jets d'eau bouillante. Bien que Sora soit presque complètement détruite, le nombre des victimes n'est pas aussi grand qu'on le craignait. Sur 17,000 habitants, il n'y aurait que 360 morts, dont 300 sont encore ensevelis sous les décombres.

Rome, 15 janvier. — Un habitant qui a pu s'échapper de Magliano-de-Marsi a raconté au « Messaggero » que dans cette localité le nombre des morts atteint 1,500. Les survivants ne seraient guère plus de 200. Le feu a achevé l'œuvre de destruction du tremblement de terre.

Sora, 16 janvier. — On a retiré aujourd'hui des décombres une soixantaine de morts et une centaine de blessés. Ces derniers ont été conduits à l'hôpital de Caserte. On estime de trois cents à quatre cents le nombre des personnes qui ont été tuées à Sora.

LES SAUVETAGES

Avezzano, 16 janvier. — Paterno, localité voisine d'Avezzano, est complètement détruite. On estime que sur 1,800 habitants, 1,000 ont été tués.

Sampelino est également anéantie. On évalue le nombre des morts à 600, sur 1,600 habitants.

Capelle n'est plus qu'un amas de décombres. On a dégagé dans cette localité une femme qui avait accouché sous les ruines de sa maison. La mère et l'enfant se portent relativement bien. Les travaux de sauvetage se poursuivent vivement.

La Grèce et la Triple Entente

Londres, 16 janvier. — Le ministre de Grèce, parlant aujourd'hui à Londres, a déclaré que la Grèce était absolument dévouée à la cause de l'Angleterre, qu'elle sait inspirée du désir d'assurer le bien du monde et la liberté des petites nations.

M. Ghenadief viendra à Paris

Rome, 16 janvier. — La mission à Rome de M. Ghenadief est interprétée ici comme le symptôme d'un changement d'attitude de la part de la Bulgarie. Il se peut même qu'elle soit le prélude d'une union de toutes les nations balkaniques contre la Turquie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. M. Ghenadief, après sa visite à Rome, se rendra à Paris et à Londres.

LES ALLEMANDS n'ont pas de Troupes à envoyer contre les Serbes

Genève, 15 janvier. — Le « Berliner Tageblatt » dit que l'envoi de troupes allemandes contre la Serbie est maintenant impossible, les forces dont dispose actuellement l'empire étant indispensables en Galicie. Envoyer des forces en Serbie, déclare le grand journal berlinois, serait diminuer l'armée principale.

La Censure en Suisse

Genève, 16 janvier. — L'imprimerie artistique, à Lausanne, avait édité, ces jours derniers, une brochure de M, Louis Chazai, intitulée « Pour la Belgique », précédée d'une préface de Maeterlinck, et contenant, outre plusieurs caricatures, quelques poésies inspirées « par les horreurs qui ont suivi la criminelle violation de la Belgique ».

Cette œu[vr]e, qui devait se vendre au profit des réfugiés belges vient d'être saisie par la censure militaire, comme ne respectant pas les devoirs de neutralité.

La France à l'Exposition de San-Francisco

Paris, 16 janvier. — La construction d'un palais national pour la participation de la France à l'Exposition de San-Francisco a été entreprise dès novembre 1914. La France a offert à la Belgique une place d'honneur dans son palais national.

A la suite des démarches faites par M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, la Belgique exposera des tableaux de maîtres, des dentelles, des reproductions artistiques de ses glorieux monuments dont quelques-uns ne sont plus aujourd'hui que des ruines. Parmi les plans en relief figurera une impressionnante reconstitution du port d'Anvers.

Dans l'exposition française, une large place sera réservée aux beaux-arts ainsi qu'à la ville de Paris et à la ville de Lyon. Nos grandes industries seront représentées, notamment l'industrie métallurgique et en particulier le Creusot.

Les Espions dans le Nord

Calais, 16 janvier. — Furnes a été de nouveau bombardé mercredi. Plusieurs obus sont tombés sur la ville. Ce jour-là, M. Poincaré était à Dunkerque, et la visite présidentielle explique le raid effectué par les aviateurs allemands sur cette ville dimanche dernier.

On a, en effet, des raisons de croire que les Allemands avaient été prévenus de cette visite; mais, se méprenant sur la date, ils exécutèrent leur raid trop tôt.

Les espions semblent plus nombreux que jamais et nécessitent une surveillance incessante.

Un Drapeau de Pompiers

Châlons-sur-Marne, 16 janvier. — Une cultivatrice, en prenant de la paille dans une meule à proximité de sa ferme, fut toute surprise ces jours derniers d'y trouver, soigneusement enveloppé, le drapeau de la subdivision des sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-le-Petit. Les Saxons qui occupaient cette localité s'en étaient emparés et l'avaient caché dans la meule, se réservant de l'emporter, lorsque la soudaineté de leur débâcle ne leur en laissa pas le temps. Ce drapeau, qu'évidemment ils comptaient faire figurer dans leurs trophées de victoire, va être remis aux pompiers de Saint-Hilaire, houreux, on le conçoit, de rentrer en sa possession.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

80,000 Allemands dans le Trentin

Le dernier Communiqué allemand

Amsterdam, 16 janvier. — Voici le dernier communiqué allemand :

Hier, au large de Westende, nous avons aperçu plusieurs torpilleurs et d'autres petites unités qui se sont approchés à moins de 14 kilomètres du littoral.

Nous avons repoussé les attaques des troupes françaises à Notre-Dame-de-Lorette et au nord-ouest d'Arras.

Nous avons perdu hier une tranchée près de Courie (?), au nord d'Arras, que nous avions prise et occupée il y a huit jours. Le combat pour la reprise de cette position continue aujourd'hui.

Au nord et au nord-est de Soissons, les Français ont complètement évacué la rive nord de l'Aisne. Nous nous sommes emparés de Cuffies, de Crouy, de Bucy-la-Lune (?), de Missy et des fermes et des verreries de Vauxrot. Pendant trois jours de bataille au nord de Soissons, nous avons infligé de grosses pertes aux Français. La retraite des Français, au sud de l'Aisne, s'est opérée sous le feu de notre artillerie lourde.

La comparaison de ces batailles autour de Soissons avec celles de 1870 montre que l'état de chose a bien changé. Le champ de bataille au nord de Soissons est presque le même que celui de Gravelotte et Saint-Privat au point de vue de la largeur, mais n'a pas le même développement que le 18 août 1870.

Les attaques des troupes françaises au nord-ouest de Consenvoye ont échoué. Plusieurs attaques contre nos positions, près d'Ailly, au sud-est de Saint-Mihiel, ont été repoussées par nos contre-attaques, après que les Français eurent avancé jusqu'à nos tranchées les plus en avant. Les Français ont subi de grosses pertes.

Nos troupes, en poursuivant l'ennemi, se sont emparées de quelques points d'appui que nous avons évacués volontairement après que nos tranchées eurent été réparées.

Nous avons repoussé une attaque de moindre importance près de Mesnil, au nord de Saint-Dié.

Dans les autres parties des Vosges, il n'y a eu que des combats d'artillerie.

A l'est de la Prusse et au nord de la Pologne, la situation est stationnaire.

En Pologne, à l'ouest de la Vistule, nos attaques progressent lentement. Nos troupes se sont emparées d'un point d'appui au nord de la Rawka, où elles ont fait 500 prisonniers et ont pris trois mitrailleuses. Nous avons repoussé de fortes contre-attaques des Russes, auxquels nous avons infligé de grosses pertes.

SUR LE FRONT

La Coopération des Alliés

Londres, 16 janvier. — Le « Daily Graphic », commentant l'admirable discours de M. Deschanel, dit :

« La guerre a prouvé que la ténacité est une vertu que les Français possèdent au plus haut degré et qui ne fait qu'augmenter, de semaine en semaine et de mois en mois. L'armée française a tenu une partie beaucoup plus importante de la longue ligne qui s'étend de la côte de Belgique jusqu'à la frontière. Le succès allemand près de Soissons paraît avoir provoqué chez l'ennemi un affaiblissement de sa ligne. D'autre part, cette opération a pour conséquence l'avance des troupes anglaises dans le voisinage de La Bassée.

» Ici, comme partout depuis le début de la guerre, la coopération des alliés est complète, et ils sont déterminés à continuer la lutte jusqu'à ce que la menace du despotisme allemand soit disparue du monde. »

Français enrôlés de force dans l'Armée allemande

Un évacué de Servon-Melzicourt (Marne), qui a rejoint ses parents réfugiés à Louze, a fait le récit d'une odyssée sans précédent au « Petit Haut-Marnais », qui se porte garant de l'honorabilité et du sérieux du narateur :

« Le troisième jour de la mobilisation, réquisitionné avec quatre de ses camarades pour conduire du matériel à la troupe, il alla en Belgique. Renvoyés dans leurs foyers au début de septembre, les cinq jeunes gens ne retrouvèrent pas leurs familles, le pays ayant été évacué. Après vingt jours dans le Midi, ils revinrent vers leur village. Dans les environs de Sainte-Menehould, à dix heures du soir, ils furent arrêtés par les Allemands, qui le lendemain matin les équipèrent complètement en soldats teutons.

» A côté de Berzieux, on les obligea à rester quatre jours dans une tranchée, à tirer quarante cartouches. Ils sont bien sûrs, d'ailleurs, de n'avoir pas atteint les Français. Le lendemain, grâce à un désarroi, ils se hâtèrent vers une cave qu'ils connaissaient, y restèrent pendant le bombardement du village. Les Allemands, enfin, furent repoussés, le pays rasé, et le jeune incorporé malgré lui, pris pour un Allemand par un Français qui appela son chef, fut capturé, fouillé, désarmé, ainsi que ses camarades. On put vérifier leurs déclarations et régulariser leur situation après neuf jours d'une invraisemblable captivité. »

Le Bombardement de Soissons

Otages français dans les Tranchées

Paris, 16 janvier. — Les réfugiés de Soissons et des régions avoisinantes arrivés aujourd'hui à Paris par la gare du Nord apportent des précisions nouvelles sur la situation. Avant-hier, le bombardement a été d'une violence extraordinaire, et tous les évacués sont unanimes à déclarer que le séjour à Soissons est devenu intenable. Chaque jour, des incendies éclatent sur différents points. Le tribunal civil a été très endommagé hier matin; une jeune fille a été tuée rue de La Burie; les projectiles allemands ont fait parmi les enfants de nombreuses victimes.

Dans les rues du Pot-d'Etain, du Commerce, des Framboisiers, presque toutes les maisons sont démolies. La chocolaterie Brulète est littéralement rasée. L'école de l'Enfant-Jésus, rue du Coq-Lombart, a également souffert du bombardement. La plus petite des flèches de l'église Saint-Jean est brisée. La cathédrale a son portail, sa chaire et une des colonnes de la flèche perdus; une des cloches est cassée. Les maisons situées dans le voisinage immédiat de la cathédrale ont été particulièrement endommagées. Enfin, sur les bords de l'Aisne, entre Cuffies et Pasly, la ferme Saint-Crépin est entièrement brûlée.

Parmi les bâtiments civils, la sous-préfecture et la mairie ont été un peu moins éprouvées. Les évacués disent que ce sont les batteries allemandes situées dans les champignonnières de Pasly qui ont soumis Soissons à ce feu terrible.

Les Allemands auraient gardé quelque temps comme otages quelques habitants des environs de Soissons. Ils retenaient dans les tranchées les hommes et les enfants, donnaient aux femmes des laissez-passer spéciaux et leur ordonnaient de rapporter du pain et des provisions. Ils ont ensuite, ajoute-t-on, relâché la plupart de ces otages. Mais ils ont gardé avec eux des femmes de mauvaise vie, venues de la région de l'Est et qui avaient commencé par occuper dans les faubourgs de Soissons d'élégantes villas dont les propriétaires étaient absents. La police française les surveillant, elles sont allées dans les carrières, où l'on suppose qu'elles continuent à séjourner, volontairement ou non, au milieu des troupes ennemies. La rumeur publique s'est vivement préoccupée de cette question des otages. Les autorités militaires ont fait évacuer l'hôpital et les ambulances. Tous nos blessés sont en sécurité.

REIMS sous les Obus allemands

Paris, 16 janvier. — Le « Temps » reçoit d'un Rémois, qui est resté à Reims pendant toute la durée du bombardement et qui s'y trouve encore, les renseignements particulièrement intéressants suivants : « La semaine dernière, du 4 au 11, a été terrible. Grâce à des canons montés sur des tracteurs, les Boches, dès que la nuit est arrivée, avancent et lancent des obus sur les quartiers de la ville qui, jusqu'alors, avaient été respectés. Le canal La-Haubette, le faubourg de Paris, les promenades, la route d'Epernay, reçoivent maintenant leur ration quotidienne. Nous n'avons plus aucune sécurité dans la rue. Un seul hôtel et un seul café sont ouverts. La poste se trouve à quatre kilomètres de la ville, au Pont-de-Muire. Le télégraphe n'existe pas. La seule communication avec le reste du monde est à neuf kilomètres de la ville, à Bézannes, la station terminus du petit chemin de fer qui rejoint, à Dormans, la ligne d'Epernay-Paris, et encore faut-il, pour s'y rendre, des démarches nombreuses auprès de l'autorité civile et de l'autorité militaire, qui ne délivrent que des permis temporaires.

» Si on excepte le quartier de la rue de l'Université et les extrémités de la ville (faubourg Cérès-Cernay), qui ont été incendiés, Reims ne donne pas une mauvaise impression, grâce à la municipalité qui a pris soin de faire nettoyer les démolitions. Quand la nuit est venue, la ville, sans lumière, sans gaz, sans électricité, avec ses rues désertes, aux boutiques fermées, donne une sensation de solitude terrible. Reims paraît une ville morte. »

Le Mauvais Temps en Alsace

Paris, 16 janvier. — Les opérations sont gênées par le mauvais temps en Haute-Alsace. Les tranchées ont plus d'un demi-mètre d'eau, et les sapeurs ont beau s'évertuer à creuser des canaux d'écoulement, l'eau ne s'écoule que très difficilement dans la terre glaise de la Haute-Alsace, et les pauvres soldats en sont réduits à patauger dans de véritables bains de boue jaunâtre.

DU COTÉ RUSSE

Après la Victoire russe à Karaourgan

L'ETAT DE DENUEMENT DES PRISONNIERS TURCS

Pétrograd, 16 janvier. — De nombreux convois de prisonniers turcs arrivent à Tiflis. La plupart d'entre eux avouent être restés plusieurs jours sans nourriture. On compte beaucoup de malades et des cas de mort, suite de privations, se chiffrant par dizaines.

On confirme que le XIe corps d'armée turc a été détruit à Karaourgan. C'est la seconde victoire remportée par les Russes en moins de dix jours en Transcaucasie.

Les Russes ont capturé dans la vallée de l'Olty les canons de montagne et de campagne de l'arrière-garde turque battue, ainsi que leurs munitions, leur bétail de boucherie et de trait. Des régiments entiers ont été anéantis à Karaourgan.

LES RUSSES à la Frontière hongroise

Vifs Engagements

Genève, 16 janvier. — *On apprend que deux engagements sérieux se sont produits à la frontière de la Hongrie et de la Bukovine, à Ravna. Les Russes occupent des positions avantageuses qui leur permettront de s'emparer du comitat de Bereg.*

Les détachements russes ont eu raison de la résistance des Autrichiens, qui, après avoir menacé la ligne Himpalung, se sont retirés au delà de Ravna, subissant des pertes sensibles.

Le second combat eut lieu à 40 kilomètres de Mezobrod. Les Russes ont poursuivi l'ennemi, lui infligeant des pertes sérieuses.

Le Froid dans les Carpathes

Pétrograd, 16 janvier. — Un officier venant du front déclare que les opérations dans les Carpathes sont en ce moment complètement interrompues en raison du froid et d'une épaisse couche de neige qui recouvre la région.

Les Communications entravées en Pologne

Genève, 16 janvier. — Un communiqué officiel des postes impériales donne l'idée des difficultés extraordinaires que rencontrent les armées allemandes dans la campagne de Pologne. Le service de la poste de campagne subit des retards considérables à cause de l'état dans lequel se trouvent les routes en arrière du front allemand. Elles ont été défoncées par les charrois militaires et par les pluies torrentielles. De plus, les Russes, avant leur retraite, avaient coupé ces routes par des fossés profonds remplis de boue. Des voitures postales s'y sont enfoncées à tel point qu'il a fallu user du cabestan pour les sortir. La circulation des fourgons automobiles est impossible.

La Route de Transylvanie

Bucarest, 16 janvier. — En Bukovine, les Russes ont pénétré dans la vallée de la Putnica en plusieurs points. Ils vont forcer la passe de Pelzekanisch, qui est une forteresse naturelle ouvrant la route de la Transylvanie.

Office russe sous la Mitraille

Pétrograd, 16 janvier. — La veille de Noël, les prêtres russes ont célébré des services religieux sur tout le front de la Vistule, dans les gares, dans les hôpitaux de campagne et dans les tranchées.

Pendant l'office, les Allemands ouvrirent, d'une section de leurs tranchées, un feu violent de mitrailleuses. Ils furent fort surpris de constater que les Russes ne répondaient pas, mais, avant qu'ils se fussent décidés à faire suivre leur tir d'une attaque d'infanterie, ils se virent, à l'improviste, chargés à la baïonnette.

Les prêtres continuèrent d'officier sous le feu, et la section des tranchées allemandes fut prise par les Russes avant la fin du service.

Une Guerre intestine dans l'Armée austro-hongroise

Venise, 16 janvier. — Un fait grave, tenu soigneusement caché par les autorités militaires austro-hongroises, est parvenu à notre connaissance par plusieurs réfugiés qui ont réussi à traverser la frontière italienne. Dans la récente campagne contre la Serbie, les chefs autrichiens ont fait croire, pour les stimuler, à leurs régiments croates que les Serbes orthodoxes veulent démolir les églises catholiques de la Croatie et de la Slavonie. Ayant ainsi excité l'ardeur religieuse des Croates, on les lança, à la tête des autres troupes, contre Chabatz, et ils réussirent à prendre cette place. Mais, étant entrés, ils y arborent, au lieu du drapeau autrichien, le drapeau croate. Les soldats hongrois, qui font leur entrée quelques heures après, arrachent les emblèmes de la Croatie et les foulent aux pieds. Une mêlée terrible s'engage. Sept régiments, dont les hommes sont de race slave, s'élancent au secours des Croates. Bataille en règle : 700 morts et 3,000 blessés.

Aucun communiqué n'a fait mention de cette affaire, mais il n'en est pas moins vrai que les deux gouvernements de la double monarchie austro-hongroise en ont été affolés.

L'Agitation antiallemande en Hongrie

Genève, 16 janvier. — On mande de Budapest que la presse hongroise ne dissimule plus son hostilité à l'égard de l'Allemagne. Un journal qui s'était livré à de sérieuses attaques contre les Allemands a été confisqué et interdit. Dans un article, ce journal disait qu'une rupture entre l'Autriche et l'Allemagne ne surprendrait personne. Son rédacteur en chef a été arrêté.

Le lendemain, un autre journal paru sous la même direction, a subi le même sort. La censure interdit aux autres journaux de mentionner l'arrestation de leur confrère.

L'Opinion en Hongrie sur la Démission du Comte Berchtold

Genève, 15 janvier. — D'après des dépêches de Budapest, la retraite du comte Berchtold est considérée comme une victoire des partisans d'une continuation énergique de la guerre. Le baron Burian est un champion de la politique du comte Tisza. Il passe pour un des hommes qui connaissent le mieux les Balkans, dont il parle toutes les langues. Au temps où il était à la tête de l'administration de la Bosnie il a été l'instigateur de l'annexion de cette province.

La Vie économique en Russie

Londres, 16 janvier. — Une étude de la situation de l'empire russe et du peuple russe pendant la plus grande guerre offre un intérêt immédiat pour les personnes placées en observateurs devant le gigantesque conflit.

« Nous n'avons pas besoin, rapporte le *Times*, d'insister ici sur les conséquences que la lutte entraîne pour le commerce et l'industrie, pour les mines et l'agriculture, pour le commerce avec l'étranger, pour le développement des ports et des chemins de fer, pour la législation et les finances.

» Hommes d'Etat et soldats, financiers, marchands et manufacturiers doivent accueillir avec empressement tout ce qui peut jeter de la lumière sur la puissance et les ressources sur l'Etat le plus vaste et le plus peuplé de l'Europe.

» Cette étude a un intérêt d'autant plus grand que la Russie joue un rôle considérable dans l'immense lutte, à côté de ses alliés. Elle nous donne une idée des possibilités de développement matériel que cet empire est seul à posséder. Elle montre que sous l'aiguillon de la guerre, la Russie en use comme jamais elle ne l'avait fait auparavant. Elle nous place, enfin, devant le problème fascinateur de son avenir.

» La guerre a affecté sa vie économique, comme c'est le cas pour tous les belligérants et pour le monde entier, mais le trouble qu'elle a causé semble avoir été moindre qu'on aurait pu le supposer.

» Cela est dû, en partie, à l'immense étendue et aux ressources variées de l'empire, parce qu'elle-même et ses habitants ont peu de besoins.

» La fermeture de ses routes commerciales normales vers l'ouest, par terre et par mer, l'ont rejetée sur elle-même, mais cet isolement relatif ne l'atteint pas comme elle atteint les nations plus petites.

» Elle ne reçoit plus de l'étranger ses approvisionnements en coton brut, mais elle en a retiré de ses propres plantations de l'Asie centrale, assez pour pouvoir, avec les stocks actuels, entretenir environ 90 % de ses usines.

» Ses importations en charbon sont arrêtées. Elle exploite ses propres mines avec une énergie redoublée.

» Elle est privée de beaucoup d'objets de première nécessité qu'elle se procurait habituellement en Allemagne. Ou bien elle les tire de nos marchés, ou bien elle envisage la façon de les pouvoir fabriquer.

» Il se peut que certaines classes et certaines industries privées souffrent pendant quelque temps, mais la nation peut pourvoir à ses propres besoins.

» La Russie a vécu son existence propre pendant des siècles, avant que Pierre le Grand ouvrit pour elle des fenêtres sur l'Occident. Elle peut les fermer momentanément sans éprouver de désastre économique. »

Les Turcs pillent l'Ambassade de Russie

Bucarest, 16 janvier. — Les agents de l'autorité ottomane ont envahi le palais de l'ambassade russe, à Constantinople. Ils ont saisi les collections du Musée archéologique qui y est installé depuis quelques années et aussi la précieuse bibliothèque qui en forme l'annexe. Moins vandales, mais non moins voleurs que leurs alliés les Allemands, ils n'ont ni brûlé les livres, ni détruit les objets d'antiquité; ils se sont contentés de transporter tout dans une ville de l'Asie Mineure.

Le Gouvernement persan prend des Mesures pour enrayer l'Invasion turque

Pétrograd, 16 janvier. — Le correspondant de la « Gazette de la Bourse » annonce que le gouvernement persan a envoyé contre les Turcs les tribus montagnardes, après les avoir abondamment pourvues d'armes.

Un Corps d'Armée allemand dans le Trentin

Venise, 16 janvier. — Il y a quelques jours, on a dit que 80,000 soldats allemands se trouvaient dans le Trentin. La nouvelle parut invraisemblable. Elle est actuellement confirmée par une personne arrivant du Trentin.

Il s'agit d'un corps d'armée allemand composé de 80,000 hommes casernés dans les différentes villes. Le commandant de ce corps d'armée se trouve avec l'état-major à Innsbruk.

La nouvelle est d'une telle gravité qu'elle doit être accueillie avec réserve.

SUR MER

LES MINES FLOTTANTES

Protestation norvégienne

Christiania, 16 janvier. — Le « Journal norvégien du commerce et de l'armement » publie un article sur la difficulté du commerce maritime pour les neutres. On y relève le passage suivant :

« Les mines jetées pendant la razzia allemande sur la côte anglaise nous ont coûté douze vies humaines et trois navires valant environ un million et demi, outre la mort d'un certain nombre de civils et la destruction de propriétés privées. Le principal résultat de cette opération est donc l'anéantissement des navires neutres et la mort de pacifiques navigateurs. Il faut n'avoir aucun souci des neutres pour organiser de pareilles opérations. »

LES NEUTRES

L'Ouverture du Parlement de Suède

Stockholm, 16 janvier. — Le roi a ouvert le Rikedag. Le discours du Trône rappelle que la neutralité de la Suède, décidée au début de la guerre, a pu être jusqu'ici maintenue :

« Les mesures militaires prises, tant pour le maintien de la neutralité que pour la protection du pays, ont nécessité des sacrifices considérables qui ont été consentis de grand cœur.

» Pour assurer le respect de sa neutralité et défendre son droit de décider de son sort, la Suède doit maintenir intactes ses forces militaires, même au prix de sérieuses souffrances économiques. »

Le discours rappelle ensuite la convention conclue avec la Norvège en raison de la guerre européenne et l'entrevue des rois des pays scandinaves à Malmœ, qui ont eu pour résultat de fortifier la situation de la Suède.

Le discours exprime le vœu que les bons rapports entre les trois états scandinaves soient encore consolidés.

Mobilisation roumaine

Genève, 16 janvier. — Les étudiants roumains des Universités suisses ont reçu leur ordre de mobilisation par télégrammes.

Déserteurs autrichiens en Territoire roumain

Pétrograd, 16 janvier. — D'après les télégrammes reçus ici de Bucarest, un grand nombre de déserteurs autrichiens se sont fait désarmer sur le territoire roumain. Tout un bataillon du 46e d'infanterie s'est rendu de la sorte.

La presse russe note que les journaux roumains ont enregistré avec satisfaction la décision des autorités russes de rendre la liberté aux prisonniers autrichiens de nationalité roumaine.

Les Sympathies bulgares

Sofia, 16 janvier. — M. S. Robtcheff, le plus célèbre des écrivains bulgares, publie dans une grande revue, « Bulgars a Sbazko », sous ce titre : « A qui vont nos sympathies dans la guerre des nations? » un article où se reflète exactement l'opinion de la vaste majorité des Bulgares et qui produit une vive sensation dans les milieux politiques. En voici les passages essentiels :

Nous avons acquis la conviction que la guerre actuelle a été conçue et commencée par l'Allemagne, qui depuis des dizaines d'années, ne faisait que s'y préparer. L'Allemagne savait qu'elle était prête, tandis que les puissances de la Triple Entente avaient encore besoin de quelques années pour achever leurs armements. La guerre a donc commencé parce qu'elle a été voulue par l'Allemagne.

On ne saurait dire naturellement à qui restera la victoire, mais nous ne pouvons pas cacher notre sincère désir de voir vaincre la Russie, la France et l'Angleterre, qui ont accepté la guerre au nom des principes sacrés de la protection des petits Etats.

Nous ne saurions accorder nos sympathies aux Austro-Allemands, parce que le côté moral n'est pas de leur côté. Ce sont les Allemands qui ont déclaré que tout le mal que leurs soldats pourraient faire et toutes les ruines qu'ils pourraient accumuler seraient un bien : « Détruisez, purgez le sol de l'ennemi, ne faites pas de prisonniers, tuez! » Voilà le cri des Austro-Allemands.

Nous autres, Bulgares, nous ne pouvons sympathiser qu'avec ceux qui ont brandi l'épée pour le triomphe de la justice et la défense des faibles!

Un Emouvant Télégramme de Garibaldi à M. Deschanel

Paris, 16 janvier. — M. Paul Deschanel a reçu le télégramme suivant :

« Rome, 16 janvier.

» Monsieur le Président,

» Profondément ému par les paroles que vous avez eu la bonté de prononcer, et par l'accueil qu'elles ont trouvé à la Chambre, je vous prie de vouloir bien accepter mes sincères remerciements et d'en faire part à l'Assemblée, surtout parce que la France a bien voulu, dans les jours de sa victoire désormais certaine, accueillir dans les rangs de son héroïque armée les fils de ses amis, qui ont partagé avec elle l'épreuve de sa défaite. Je veux croire que si, par malheur, quelque nuage pouvait s'élever entre nos nations sœurs, il suffira, pour le dissiper, qu'une forte voix crie sur les Alpes le nom de Garibaldi.

» Ricciotti GARIBALDI. »

NOUVELLES DIVERSES

Le Tremblement de Terre en Italie

UN TELEGRAMME DU ROI ALBERT

Paris, 16 janvier. — La légation de Belgique nous communique le télégramme suivant du roi des Belges au roi d'Italie :

« Par les souffrances imméritées de mon peuple, je comprends d'autant plus combien grande doit être la douleur de Votre Majesté et de la reine en présence de la terrible catastrophe qui atteint leur pays. C'est avec une vive émotion que je songe aux nombreuses victimes et que j'exprime à Vos Majestés mes sentiments de profonde sympathie. Le deuil de l'Italie sera partagé par la nation belge.

» ALBERT. »

LE ROI DANS LES REGIONS DEVASTEES

Rome, 16 janvier. — Le roi est parti en chemin de fer pour Roccasooca; de là, il a poursuivi en auto jusqu'à Sora. A son arrivée dans cette ville, il a été reçu par les autorités; la population l'a accueilli avec de vives manifestations de reconnaissance et de dévouement. Le souverain a visité et réconforté les blessés soignés dans les prisons transformées en hôpitaux; il a ensuite parcouru la ville, en commençant par la partie la plus éprouvée. Avant d'arriver à Sora, le roi s'était arrêté dans la bourgade de San-Domenico, où ont été recueillis les nombreux blessés d'Avezzano. On a constaté d'une façon définitive que tous les fonctionnaires de la sous-préfecture sont morts.

UNE NOUVELLE SECOUSSE EST RESSENTIE A SORA

Sora, 16 janvier. — La nuit dernière, à onze heures, une nouvelle et forte secousse a alarmé la population, qui est descendue dans les rues et sur les places publiques; les soldats ont essayé de calmer les habitants. La secousse a fait tomber les murs qui étaient encore debout, mettant en péril l'œuvre de sauvetage. Le déblaiement des décombres continue. Le temps est pluvieux.

Le Transit des Munitions de Guerre

Stockholm, 16 janvier. — Un décret royal interdit l'exportation ou le transit des munitions de guerre destinées aux puissances belligérantes, ainsi que des matières premières servant à leur fabrication.

Succès anglais au Transvaal

Prétoria, 16 janvier. — Des forces loyalistes ont occupé hier Swakopmund. Il y a eu deux tués et un blessé.

La Variole à Vienne

Rome, 16 janvier. — On mande de Vienne qu'une épidémie de variole a éclaté dans cete ville. 170 cas ont été constatés jusqu'à présent.

M. Delcassé à la Commission des Affaires extérieures

Paris, 16 janvier. — La commission des affaires extérieures et coloniales, réunie sous la présidence de M. Albin Rozet, a entendu cette après-midi M. Delcassé.

A la fin de la séance, M. Albin Rozet s'est fait l'interprète de tous ses collègues en adressant au ministre des affaires étrangères tous ses renseignements pour les déclarations aussi patriotiques que précises et en lui exprimant la confiance entière de la commission.

La Commission d'Hygiène ira sur le Front

Paris, 16 janvier. — La commission d'hygiène de la Chambre avait demandé au ministre de la guerre à ce que ses membres puissent aller sur le front visiter les formations sanitaires. La commission d'hygiène s'est mise d'accord avec le ministre de la guerre. Trois sous-commissions de quatre membres chacune partiront successivement dans la zone des armées, accompagnées par le directeur médecin général, inspecteur Chavas.

Pour la visite des formations sanitaires, la première sous-commission partira demain soir. Pendant son voyage, les autres sous-commissions procéderont dans l'intérieur à une visite des hôpitaux, des dépôts de convalescence, des installations d'électricité et mécanothérapie.

Instituée pour amener le plus rapidement possible la guérison définitive de tous les blessés qui ont été immobilisés dans les appareils, la commission spéciale extraparlementaire nommée par le ministre de la guerre fonctionnera indépendamment des sous-commissions.

Médailles de Sauvetage

Le Président de la République a accordé les récompenses suivantes, pour faits de sauvetage, aux personnes désignées ci-après :

Une médaille de sauvetage en argent de deuxième classe à M. Burnside, docteur en médecine, sujet britannique, qui s'est signalé par son courage et son dévouement en sauvant, dans des circonstances particulièrement dangereuses, un enfant tombé dans la rivière le Guer, à Lannion, le 20 octobre 1914.

Une médaille de sauvetage en argent de deuxième classe à M. Pitman, sujet britannique, guetteur au sémaphore de Trevose, qui s'est signalé par son dévouement en se jetant à la mer pour venir en aide aux naufrages du dundee français « Sainte-Marie ».

Une médaille de sauvetage en bronze à M. Rider, sujet britannique, du Royal Army medical Corps, qui s'est signalé par son dévouement en se jetant tout habillé dans la Seine, à Rouen, pour sauver une femme tombée à l'eau, le 25 octobre 1914.

L'Assassin de M. Jaurès

Paris, 16 janvier. — M. Driou, juge d'instruction, a reçu aujourd'hui le rapport des docteurs Gilbert, Ballet, Dupré et Marcel Briand, médecins légistes, qui avaient été chargés de l'examen mental de Raoul Villain, l'assassin de Jean Jaurès.

Les praticiens ont constaté des tares psychiques chez l'inculpé, et concluent à la responsabilité atténuée.

Armée

Etat-Major général

Le colonel d'infanterie breveté Méric est promu au grade de général de brigade, à titre temporaire, pour la durée de la campagne.

Armée territoriale

Les chefs d'escadron Ponsignon, du 49e, passe au 33e; Magnan, du 52e, passe au 21e.

Le sous-lieutenant Brunet, du 34e, passe à l'état-major de l'artillerie de la 5e région.

Infanterie

Les mutations suivantes sont prononcées avec la mention service :

Frie, lieutenant-colonel du 63e, passe au 12e; Eggenspieler, lieutenant-colonel hors cadres, est réintégré au 114e; Puchois, chef de bataillon au 18e régiment, passe au 120e d'infanterie.

Ce que disent les Journaux

L'Echec de Crouy

Du **New-York Herald** sur l'échec de l'Aisne :

« La compensation de cet échec, nous la trouvons dans le communiqué de 3 heures : nos troupes ont enlevé à la baïonnette les positions ennemies près de la route Arras-Lille, au nord de Roye. Le duel d'artillerie s'est terminé à notre avantage, et dans les Vosges, au sud de Senones, nos troupes ont envahi les tranchées allemandes. C'est donc l'ensemble des positions qu'il faut considérer, et non le combat partiel qui nous fut défavorable, sinon nous risquons de perdre de vue ce qui fait tout l'intérêt de cette longue bataille, l'effort constant et patient de toutes nos troupes pour rejeter l'envahisseur hors du pays. »

Du colonel Rousset, dans le **Petit Parisien**, sur le même sujet :

« On peut se demander si l'ennemi avait vraiment des intentions offensives, ou bien s'il voulait simplement tâter le terrain. Je pencherais volontiers pour la seconde hypothèse, parce que les positions que nous occupons sur la rive gauche de l'Aisne, prennent en flanc les attaques qui pourraient être lancées contre la ville et protègent celle-ci au moins aussi efficacement qu'une couverture directe. Il ne paraît donc pas, au moins jusqu'à plus ample informé, que Soissons soit plus exposé qu'avant notre recul d'avant-hier. »

De Marcel Hutin, dans l'**Echo de Paris**

« Ce qu'il y a de plus intéressant à noter, c'est que ces combats ont eu lieu sous les yeux de Guillaume II, et alors s'explique le nombre formidable de troupes fraîches dont le général von Kluck avait pu, pour être plus sûr de son affaire, renforcer la 1re armée. Von Kluck avait-il promis à l'empereur de saisir cette occasion pour s'emparer de Soissons? Il a dû déchanter, car l'Aisne est là; et si, par aventure, il lui prenait fantaisie de rattraper le terrain qu'il avait perdu au commencement de septembre et s'obstinait à vouloir franchir l'Aisne débordée, nos masses sont là qui l'attendent. »

De Polybe, dans le **Figaro** :

« Ce n'est pas la première fois que le gonflement d'une rivière ou d'un fleuve change le sort d'une journée, et ne change pas autre chose. L'épisode de Vrégny a été sans répercussion sur le reste de notre front dans l'Aisne. »

Règlement de Comptes

Du **Journal** (Emile Gautier), à propos des atrocités allemandes :

» Il est nécessaire de commencer, dès aujourd'hui, d'instruire, dans toutes les règles, devant la galerie des nations, le procès public de tous ceux des coupables, surtout des grands chefs, dont il aura été possible d'établir l'identité et de préciser les responsabilités.

» Qu'on juge par contumace ceux qu'on n'a pas encore appréhendés, sauf à insérer dans le traité de paix à imposer aux vaincus une clause formelle et nominale d'extradition !

» Qu'on juge contradictoirement ceux qui sont déjà entre les mains des alliés et que, pour ces derniers, la sentence — dont les représentants des pays neutres, conviés à assister aux débats, pourront certifier l'équité — soit exécutée solennellement à la face du genre humain, comme s'il s'agissait de vulgaires malfaiteurs !

» La différence des méthodes attestera la différence des civilisations, la différence des cultures et aussi la différence des races.

» Car, quoi qu'on en dise, il est encore des races. Les unes sont nobles, fières, généreuses, chevaleresques, férues de pitié autant que de justice. Les autres... pouah ! Relisez le *Livre rouge !* »

Les Eclaireurs

Du **Figaro** (M. Régis Gignoux) :

« Les soldats blessés sont les éclaireurs de l'armée. Ils viennent se rendre compte de ce que sera le pays à la fin de cette longue guerre qu'ils font pour lui. Ils se promènent dans les rues; ils entrent dans les maisons. Ils regardent, ils écoutent, ils interrogent, ils observent. Puisqu'ils repartent en souriant, réjouissons-nous : c'est qu'ils emportent des bonnes nouvelles. Leurs camarades peuvent se battre. Ce pays en vaut la peine : c'est la plus ancienne et la plus nouvelle des colonies.

» Les éclaireurs facilitent notre confession. Ils nous connaissent. Ils accompagnent nos aveux d'un murmure qui rejoint la fin de nos phrases par le même mot. Ce n'est pas un acte de contrition qu'ils attendent, mais un acte de ferme propos... »

Nos Défenseurs

De M. Maurice Barrès, de l'Académie française, dans l'**Echo de Paris** :

« Qu'ils son beaux nos défenseurs, dans ces carrières, ces cheminements, ces trous, derrière leurs talus, leurs fils barbelés, leurs fascines, creusant leurs redoutes dans la glaise, couverts de boue, tapis au ras du sol, embrassant la terre natale ! D'autres, en tous temps, peuvent vouer leurs vies à des idées; mais à ceux-ci est réservée la noble tâche la plus concrète; il leur est donné de défendre, pouce à pouce, motte à motte, la mère des hommes et des idées, le sol natal d'où procèdent toutes choses, les plus raffinées et les plus primitives. Et cet emploi, ils le tiennent, comme firent nos plus lointains aïeux. De sorte que le soldat de 1914-1915, dans sa tranchée, sous son épais vêtement de boue, semble une figure sans âge, éternelle, chargée de tout le passé et de qui dépend l'avenir, une jeune divinité. »

La Crédulité

M. Emile Faguet, de l'Académie française, écrit dans **Excelsior** :

« Il y a les capteurs de bruits. Il y a des gens qui prêtent l'oreille à toutes les nouvelles à la condition qu'elles soient fausses, tout au moins à la condition qu'elles aient toutes les chances du monde d'être fausses. Le communiqué officiel, le rapport militaire venant directement du haut commandement les laissent froids, sceptiques, les laissent ce que précisément ils devraient être, en toute raison, contre la rumeur.

» Mais la rumeur, comme ils l'accueillent, comme ils l'embrassent et comme ils la couvent ! Elle les tient chauds et ils la chauffent elle-même de toute leur incubation. Ils lui font un lit dans leur sein; ils l'épousent. Mariage secret et intime, fécond pour eux en ravissements !

» D'où vient cet état d'esprit ? D'une légèreté toute spéciale de cœur et d'esprit. Les capteurs de bruits sont des enfants. Ils croient à l'invraisemblable comme les enfants croient aux contes de fées. Sans s'en rendre compte, ils ont le besoin de l'imaginaire et le besoin de se persuader que l'imaginaire est le vrai. Le vrai, pour eux, est tout plat, et ils saccrochent avec délices aux saillies pittoresques de l'imaginaire. Ils diraient, s'ils savaient s'analyser : « Le vrai sera pittoresque, inattendu et extraordinaire, ou il ne sera pas. » C'est précisément le contraire. Même aux temps les plus tragiques le vrai n'est pas théâtral. Il n'est pas extraordinaire. Il est quotidien. Mais c'est le quotidien que les capteurs de bruits n'admettent pas. Il ne remplit pas suffisamment leur imagination. Il ne leur donne pas cette griserie dont ils ont besoin. Ces crédules sont des romanesques. Ils veulent que la vie soit un roman et que l'histoire en soit un autre.

»... Il ne faut pas avoir de crédulité; il faut avoir la foi. »

L'Etat d'Ame anglais

Notre confrère Hugues Le Roux est allé, pour le **Matin**, tâter le pouls de la foule, à Londres. Rencontrant un officier de ses amis, il lui demande :

« — Trouvez-vous que dans le Royaume-Uni les esprits soient au point où la nécessité de combattre les Allemands apparaît comme un devoir national ?

» — Ce sera peut-être demain l'état d'âme des volontaires qui s'engagent. Nos soldats d'aujourd'hui, ceux qui viennent de se battre comme vous savez, n'en sont pas là. Tenez, en voici deux qui passent. Ils sont comme moi. Ils « en » reviennent. Ils vont « y » retourner. Interrogeons-les.

» Au bout de trois paroles de bonne humeur, mon compagnon demande à ces beaux Irlandais, dont les poitrines emplissent à miracle les vestons de kaki :

» — Qu'est-ce que vous pensez des Allemands ?

» Les deux soldats sourient, de ce sourire irlandais où il y a de la finesse de clown et de la bonhomie d'enfant. L'un dit :

» — Ce sont d'assez mauvais garçons.

» Ils s'éloignent et mon camarade conclut :

» — Voilà la note. Pas d'amertume, pas de rancune; ils ne « leur » en veulent pas. A peine leur reprochent-ils de ne pas jouer franc jeu. Ils sont soldats professionnels : on les a envoyés se battre sur l'Yser, ils s'y battent, et ils s'y battent bien. Contre qui et pourquoi ? Peu importe. Ce n'est pas leur affaire. »

BORDEAUX

Il y a 44 ans

LA GIRONDE du 17 Janvier 1871

L'Armée de Bourbaki. — « *L'armée s'est battue toute la journée, dit le général Bourbaki dans un télégramme adressé le 16 janvier au ministre de la guerre. Ce soir, nous occupons Montbéliard et différentes positions. Demain, nous recommencerons au point du jour, et bien que nous ayons devant nous beaucoup plus de forces qu'on ne s'y attendait en hommes et surtout en puissante artillerie, j'espère demain pouvoir gagner encore du chemin et avancer.* »

La Corvette prussienne « Augusta », *qui est venue à l'entrée de la Gironde et qui a coulé, croit-on, plusieurs navires dans le golfe de Gascogne, s'est réfugiée à Vigo, où elle est bloquée par le vaisseau français « l'Héroïne », qui croise devant le port. L'aviso « Kléber » s'y rend pour aider à la surveillance; il sera suivi par la « Valeureuse ».*

Une autre corvette prussienne, l'« Arcona », après avoir stationné plusieurs mois dans les eaux des Açores, a gagné Lisbonne, où elle est mouillée depuis le 14 janvier. La « Magnanime » et le « Magellan » se portent sur ce point.

Les Mobilisés du Lot et des Landes. — *Un second bataillon des mobilisés du Lot, venant de Figeac, est arrivé à Bordeaux, où a également débarqué un détachement venant de Dax. L'administration de la guerre complète à Bordeaux leur équipement et leur distribue des fusils à tir rapide. Ces contingents vont partir pour la ligne de feu.*

A l'Ordre du Jour

Aux noms des officiers cités à l'ordre de l'armée que nous avons publiés, nous devons joindre celui de M. Jean-Raoul Vincent, commandant du 6e bataillon colonial, qui a été, dit l' « Officiel », « grièvement blessé le 30 août en s'efforçant de faire progresser une attaque momentanément enrayée. »

Le commandant Vincent est un enfant de Bordeaux, et même du vieux Bordeaux. Engagé volontaire, il a conquis tous ses grades au Tonkin, au Maroc, au Soudan. Il est prisonnier à Cologne depuis le jour où il a été blessé, et n'est pas encore complètement guéri.

Mort au Champ d'Honneur

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. René Marsan, lieutenant au 144e régiment d'infanterie.

Parti sous-lieutenant, après s'être particulièrement distingué dans les divers combats où notre noble 144e a donné, avoir été blessé deux fois légèrement, cité à l'ordre de l'armée et obtenu un deuxième galon, il a succombé à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry le 8 janvier, à l'âge de vingt-quatre ans, des suites de ses dernières blessures reçues à Vendresse (Aisne), le 22 décembre.

C'est un brave qui disparaît. Il joignait à l'abnégation et à la bravoure une loyauté et une bonté de cœur qui l'avaient fait justement apprécier de ses chefs et de tous ceux qui l'ont connu.

Chambre de Commerce de Bordeaux

La Chambre renouvelle ses délibérations antérieures concernant l'établissement de zones franches dans les ports maritimes sur les bases définies dans les rapports présentés en 1906 et 1907 par M. Charles Chaumet au nom de la commission du commerce et de l'industrie, et notamment le vœu émis dans sa séance du 3 février 1909 en vue d'obtenir que notre pays soit enfin doté de ces organisations plus que jamais nécessaires à son développement économique.

Elle décide d'appuyer auprès de M. le Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes les doléances des expéditeurs qui se plaignent des retards subis par les colis postaux d'échantillons expédiés à destination de la Hollande et même de l'Angleterre.

Elle demande également que le service des distributions postales à Bordeaux soit rétabli d'ores et déjà dans les mêmes conditions de fréquence et avec les mêmes horaires que précédemment.

La Chambre a reçu de M. le Directeur des douanes à Bordeaux la communication suivante :

« La direction générale des douanes vient de décider que le bénéfice du transport direct serait concédé aux marchandises françaises expédiées à destination de la Nouvelle-Calédonie ou des Nouvelles-Hébrides, avec transbordement à Singapoure, ainsi qu'aux produits calédoniens ou néo-hébridais importés en France après transbordement dans le même port. »

M. le Ministre de l'intérieur vient de faire parvenir à la Chambre des états faisant connaître la résidence actuelle des personnes évacuées des départements de l'Aisne, l'Aube, Haute-Marne, Haut-Rhin, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise Somme et des Vosges, ainsi que des Belges évacués de Belgique et de départements français.

Ces documents sont déposés à la bibliothèque publique de la Chambre de commerce, à la Bourse, où on peut les consulter le matin, de neuf heures à midi, et le soir, de deux heures à six heures.

Croix-Rouge française

La colonie suisse de Bordeaux a distribué en septembre dernier le résultat de sa souscription recueillie, comme suit :

500 fr. à la Croix-Rouge française, à Bordeaux.

500 fr. à l'Œuvre des femmes ouvrières de la guerre, dont Mme Bascou est présidente.

100 fr. à la Caisse de secours des soldats français hospitalisés à l'établissement de la Chambre des employés de commerce à Bordeaux.

Aux Réfugiés de Meurthe-et-Moselle

Le directeur des postes et des télégraphes de Meurthe-et-Moselle a l'honneur de porter à la connaissance des personnes réfugiées des localités encore envahies ou situées dans la zone des opérations que le tri des correspondances conservées en instance depuis l'évacuation de ces communes se poursuit activement.

Les réfugiés qui désireraient la réexpédition des lettres adressées à leur domicile du temps de paix sont priées en conséquence de vouloir bien faire parvenir leur adresse actuelle à M. le Receveur principal des postes à Nancy.

Les Viandes frigorifiées

Au cours d'un article que nous avons récemment publié au sujet de la cherté — remontant à une date antérieure aux hostilités — de certaines denrées, et notamment de la viande de boucherie, nous avons fait allusion à la consommation, aujourd'hui pratique et économique, des viandes frigorifiées. M. Baillot, le distingué vétérinaire honoraire de la Ville, a adressé à ce propos, au maire de Bordeaux, la très intéressante lettre que nous reproduisons ci-dessous :

Bordeaux, le 29 décembre 1914.

Monsieur le Maire,

En présence de la situation économique créée par les événements actuels, vous vous êtes particulièrement préoccupé des questions qui intéressent l'approvisionnement de Bordeaux au point de vue de l'alimentation.

C'est ainsi que vous avez réuni une commission composée de personnes compétentes, capables de vous fournir des renseignements sur les apports nécessaires en **œufs, viande,** etc., et c'est dans cette même pensée que, étant donné le caractère de ma situation actuelle, vous m'avez demandé de vous fournir quelques données sur l'avenir réservé à la ville de Bordeaux au point de vue de l'approvisionnement en viandes de boucherie, et sur les raisons à faire valoir en faveur d'un moyen d'approvisionnement capable de satisfaire les besoins de la population. Je vais essayer, Monsieur le Maire, de répondre aussi brièvement que possible à votre désir.

D'accord avec la commission que vous avez consultée, j'estime que la population bordelaise n'est pas menacée d'une véritable **disette** de bétail vivant en raison des ressources importantes qu'offrent encore les départements qui alimentent les marchés de Bordeaux, auxquelles, au besoin, on pourrait ajouter celles à fournir par quelques centres d'approvisionnements voisins de nos frontières. Mais on ne saurait nier que les différentes causes susceptibles d'atteindre en ce moment la production animale peuvent avoir pour conséquence de provoquer dans un temps plus ou moins éloigné, une situation de nature à rendre les approvisionnements en viandes fraîches tout au moins difficiles. De cette situation découle naturellement la crainte de voir à un moment donné les prix de vente de cette denrée s'accroître dans des proportions sensibles, la rendant par cela même inabordable aux classes peu aisées.

Le seul moyen pratique à préconiser pour lutter contre cette insuffisance sera d'avoir recours à l'emploi de **viandes mortes** provenant de pays grands producteurs de bétail, viandes qui, soumises à la **réfrigération,** ont conservé néanmoins leurs propriétés alibiles.

Non habitués à la consommation de **viande frigorifiée,** la population bordelaise n'acceptera peut-être pas tout d'abord d'en faire usage sans une certaine méfiance; aussi paraît-il utile de rappeler qu'il ressort des résultats fournis par l'expérience, que la viande de boucherie soumise au refroidissement par un **air sec et pur,** subit une maturation qui influe avantageusement sur sa saveur et sur sa digestibilité.

Au Congrès national du froid tenu à Lyon l'an dernier, il a été établi que, soumise pendant quelques heures à un **froid industriel,** la viande se rassit et devient beaucoup plus saine et plus digestible, que si elle durcit légèrement à l'extérieur, elle conserve le bel aspect et la coupe de la viande fraîche, qu'elle se conserve, enfin, aussi longtemps que la viande fraîchement abattue. L'intervention du froid, déclare un thermodinamiste des plus distingués, doit être considéré comme le plus grand service rendu à la société dans le domaine alimentaire, car il est prouvé que le froid empêche la pullulation des microorganismes dans les denrées sans en arrêter les effets physiologiques, notamment dans certains produits tels que la **viande,** le gibier, etc. Ajoutons que la viande simplement **frigorifiée, « Chilledbeef »,** des Américains, est considérée comme supérieure au goût et préférable à la viande **congelée** « frazen meat » (1).

D'après les chiffres publiés par certaines Compagnies anglaises, la République Argentine occupe la première place comme pays exportateur de viandes conservées par le froid, à tel point que cette industrie y rapporte annuellement environ 1 million 200,000 francs. Ajoutons que chacun des établissements dans lesquels se pratiquent l'abatage du bétail et son exploitation en chambres frigorifiques, est contrôlé par un personnel sanitaire comprenant des médecins, des vétérinaires et des aides-vétérinaires qui font l'inspection méticuleuse des animaux abattus.

L'Angleterre est évidemment la contrée qui a le plus profité des avantages créés par la réfrigération des viandes; c'est ainsi que pendant l'année 1908, elle a reçu 106,684 tonnes de viande de bœuf et 2,800,000 moutons frigorifiés. Depuis lors, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et l'Italie ont commencé un mouvement dans le même sens.

Il semble donc que, étant données les conditions exceptionnelles qu'elle traverse en ce moment, la France peut envisager avec assurance la possibilité de tirer partie de la grande industrie frigorifique dont ont su profiter des nations voisines, tout au moins jusqu'au jour où la production et l'élevage du bétail vivant auront repris leur marche normale.

Pour terminer, en tenant compte des données qui précèdent, on peut dire qu'il est utile de protester contre les affirmations mal fondées qui peuvent se produire au sujet de l'emploi des viandes frigorifiées dans l'alimentation, et que, le cas échéant, la population bordelaise trouvera au contraire dans ce nouvel aliment un moyen de contrebalancer la surélévation **forcée** des prix de la viande fraîche.

Dans l'espoir que les développements ci-dessus seront de nature à mettre un terme à vos préoccupations, je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer la nouvelle expression de mes sentiments respectueux.

L. BAILLET.
Vétérinaire honoraire de la Ville.

(1) Conférence de M. le docteur Edouard de Cotrène, à la Société d'agriculture de Buenos-Ayres.

Pour remplacer l'Absinthe prohibée

offrez à votre meilleur ami un verre de **KINA LILET** aux vins de Sauternes.
DIX GRANDS PRIX

Hôpital temporaire n° 23

Dimanche dernier, à deux heures de l'après-midi, la fanfare des écoles laïques des Chartrons, sous la direction de son chef, M. E. Delvert, a donné un deuxième concert instrumental à nos chers blessés de l'hôpital temporaire n° 23. Cette Société d'enfants s'est montrée à la hauteur de sa réputation : justesse irréprochable, excellente sonorité, telles sont les qualités qui la placent au premier rang des Sociétés instrumentales de Bordeaux.

Nos chers malades ont eu pendant ce magnifique concert une surprise fort agréable : Mlle Bonneville, 1er prix d'opéra et 1er prix de chant au Conservatoire de Bordeaux, élève de Mme Mondaud, présente à cette fête, ayant été sollicitée de se faire entendre, a accepté de grand cœur et s'est produite dans plusieurs morceaux. Tout Bordeaux musical connaît le talent de Mlle Bonneville. Quelle chanteuse distinguée ! Quelle voix superbe, aussi puissante que sonore dans les notes les plus graves que dans les notes les plus élevées.

L'assistance était sous le charme, et c'est sous des bravos plusieurs fois répétés que Mlle Bonneville a promis de revenir se faire entendre dans un concert qui sera donné prochainement avec l'excellente fanfare des écoles laïques des Chartrons.

Hôpital temporaire n° 16

Dimanche, en matinée, un concert était offert aux blessés de l'hôpital temporaire n. 16. Sans détailler les numéros d'un programme artistique et très varié, il convient de signaler le grand succès obtenu par la science musicale et l'admirable virtuosité de Mme Tillaud; les superbes sonorités et le style magistral de M. Bédué-Deunys, M. Chardy, de l'Opéra-Comique, que Mme Chardy accompagnait en artiste consommée, a tenu l'auditoire sous le charme de sa voix souple et harmonieuse, qui lui a valu rappels et applaudissements. La partie gaie était confiée à M. H. Busquet, des Folies-Dramatiques.

Successivement ont été appréciés la diction fine et vibrante de Mlle Denots, le talent chaleureux de M. Lequet, la sûreté d'archet et la pureté de son du violoncelliste Lluis. Chez Mlle Comère, violoniste, de remarquables dons techniques s'unissaient à un jeu expressif et nuancé. Notons aussi le joli timbre de Mlle X..., élève de Mme Tillaud.

Félicitations à l'excellent orchestre, dirigé par M. Lluis, et à M. Bonnemaure, qui tint le piano d'accompagnement avec sa conscience habituelle.

Concert spirituel

C'est un gros succès de plus que viennent de remporter nos vaillants et dévoués maîtres de l'art musical, en l'église Notre-Dame-des-Anges, jeudi 14 janvier, et la place restreinte ne nous permet pas de rendre à chacun la part d'éloges mérités qui lui revient.

M. Ed. Clément a détaillé de sa belle voix la *Procession* de C. Franck, et Mme Molinier a dit d'exquise façon *l'Extase de la Vierge*, de Massenet. Le talent puissamment doué de Mme Evelyn Montero s'est affirmé dans le *Panis Angelicus* et dans *le Crucifix* de Faure, où le bel organe de M. E. Lapeyre la secondait magistralement; et le doigté sûr et délicat de Mlle M. Jacquinot a modulé délicieusement la *Prière*, d'Haselmans.

Que dire de M. Joseph Bonnet sinon qu'il est le maître incontesté de l'orgue, dont il sait si bien mettre en valeur tous les effets ! MM. Rosoor et Josz ont charmé merveilleusement l'auditoire attentif et recueilli.

Nous n'aurons garde d'oublier le distingué prédicateur, M. l'abbé Fontagnères, qui dans un langage vibrant a su trouver le chemin des cœurs.

L'organisation de ce régal artistique est dû à la diligente initiative de Mlle Evelyn Montero, notre cantatrice d'avenir, secondée en la circonstance par quelques-unes de nos plus sympathiques paroissiennes.

Enfin, compliments et grand merci aux gracieuses quêteuses, qui ont bien voulu tendre l'aumônière en faveur de nos chers blessés de l'hôpital temporaire n. 24.

Concert-Spectacle de l'Association de la Maison des Artistes au Théâtre-Français

Vendredi 22 janvier, dans la salle du Théâtre-Français, soirée organisée avec le concours d'artistes éminents, au profit des trois Sociétés de la Croix-Rouge.

Concert-spectacle qui comprendra :

Un brillant intermède avec le concours d'artistes de l'Opéra-Comique, Comédie-Française, Concerts Colonne et théâtres de Paris. Les chœurs du Grand-Théâtre, sous la direction de M. Ladoux, avec l'orchestre du Théâtre-Français, exécuteront le Chœur des Soldats, de *Faust* (Gounod), et la *Marseillaise*, de Rouget de Lisle.

En troisième partie, le chef-d'œuvre de François Coppée : *le Passant*, sera interprété par Mlle Mathé-Larroque (Sylvia), Mlle Simonne Joubert (Zanetto).

Le programme complet paraîtra sous peu, mais, d'ores et déjà, il faudra retenir ses places à l'avance, au bureau de location ouvert de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Loges et baignoires et loges de cercles, 5 fr.; fauteuils, 4 fr.; premières et parterre, 3 fr.; loges de secondes, 2 fr. 50; secondes, 2 fr.; loges de troisièmes, 1 fr. 75; troisièmes, 1 fr. 50; paradis, 1 fr.

Soirée patriotique des Anciens Engagés de 1870-71

La soirée patriotique organisée mardi 19 janvier, à huit heures un quart, sur la scène du Théâtre-Français par nos deux Sociétés l'Amicale des engagés volontaires de 1870-1871 et l'Amicale des médaillés de 1870-1871 au profit des trois Sociétés de la Croix-Rouge, s'annonce comme une manifestation artistique du plus grand intérêt.

L'intermède commencera à neuf heures précises, avec les excellents artistes : M. Léon David, de l'Opéra-Comique; Anna Thibaud, la reine de la chanson française; Mme Grizy-Lammers, d'Anvers; Louis Rosoor, premier prix du Conservatoire de Paris; Odette Vassort, du Middlesex de Londres; Mme Durgyl, du Grand-Théâtre; le pathétique M. Brindejonc de Berminghan; M. Therval, du Grand-Guignol; Mlles Simonne Joubert, Mathé-Larroque, Laumond, premier prix du Conservatoire de Bordeaux; M. Duvergé, soliste de la garde municipale; M. Parages, ténorino.

En troisième partie, *Jean-Marie*, le chef-d'œuvre de Theuriet, et les Actualités de la Guerre européenne 1914-1915.

Au piano d'accompagnement, M. Gillet, Mme Lylia Ferval et M. Emile Bastin.

Orchestre complet sous la direction de M. Eugène Bastin.

Ouverture des portes à sept heures trois quarts; rideau à huit heures un quart précises. Location ouverte tous les jours, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Téléphone 17-55.

Fernand le Mauvais Sujet

On le croyait disparu...
C'était un apprenti cambrioleur

Il y a deux jours, une femme en larmes venait déclarer au commissaire du quatorzième arrondissement que son fils, Fernand, âgé de treize ans et demi, avait disparu. Elle demandait instamment à M. Ceugnast, que des recherches fussent faites pour retrouver son rejeton. Incontinent la police se mit en quête de l'enfant prodigue. Vendredi matin, les agents découvrirent dans les dépendances de la ferme de M. Guintard, chemin de Labarde, les sabots et la veste du disparu.

Cette découverte était angoissante. Le malheureux avait-il été victime d'une infâme agression ? Se trouvait-on en présence d'un crime ?

On poursuivit les investigations. Elles furent laborieuses. Tout d'un coup, à proximité de la ferme, les agents entendirent une faible voix qui semblait venir du ciel. Guidés par cet appel d'en haut, ils se rapprochèrent d'une cheminée. C'était bien de là que partaient les murmures entendus à l'extérieur. Le logement étant inhabité (M. Guintard est mobilisé et sa femme habite chez ses parents), on enfonça la porte, et une fois dans la cuisine, on découvrit enfin le gosse, prisonnier dans la cheminée. Celle-ci avait son foyer obstrué par une plaque de tôle, si bien que Fernand, qui s'y était introduit par l'orifice, était dans une position critique, ne pouvant plus avancer ni remonter à la lumière. Il resta dans cette situation pendant quarante-huit heures.

S'il eut une certaine satisfaction à se voi délivré, elle ne fut pas sans mélange. Il lui fallut avouer, en effet, qu'il s'était introduit dans la maison, qu'il savait inhabitée, pour y voler tout à son aise.

Le jeune mauvais sujet, dont les antécédents sont déjà déplorables, a été présenté au procureur de la République, qui, après interrogatoire, a laissé Fernand à sa mère. Il reste néanmoins à la disposition de la justice.

La Crue

Dans la note qui nous est communiquée aujourd'hui par le bureau du port, l'on remarque une décroissance légère des eaux à La Réole et à Marmande.

La Réole 15 janvier, hauteur de la Garonne : à 21 heures, 8 m. 50; le 16 janvier, à 8 heures, 8 m. 06. Temps pluvieux, vent ouest.

Marmande, 15 janvier, hauteur de la Garonne : à 18 heures, 8 m. 50; le 16 janvier, à 1 heure du matin, 7 m. 80. Pluie, vent nord-ouest.

Pharmacies ouvertes le 17 Janvier

Quai des Chartrons, 138. — Place Picard, 14. — Cours Portal, 22. — Rue Fondaudège, 86. — Route du Médoc, 4. — Rue de la Croix-Blanche, 108. — Rue Judaïque, 254. — Rue d'Ornano, 117. — Cours d'Alsace, 87. — Rue du Tondu, 14. — Chemin de Pessac, 5. — Boulevard de Talence, 167. — Rue Clément, 68. — Rue des Faures, 46. — Place des Capucins, 59. — Cours d'Espagne, 26. — Cours Saint-Jean, 246.— Cours d'Espagne, 239. — Cours Tourny, 28. — Rue du Palais-Gallien, 81. — Boulevard de Caudéran, 206. — Rue Jenny-Lepreux. — Rue de Bègles, 380. — Rue de la Benauge, 111.

Petite Chronique

On a volé : Vendredi soir, vers sept heures, une bicyclette que M. Louis Ohl, soldat de la section des commis et ouvriers, avait laissée un moment devant le restaurant Destaillat, cours Balguerie, 247.

Les accidents. — En voulant descendre d'un tram en marche, cours du Jardin-Public, M. Alexandre Lahore, manœuvre, demeurant rue Dalon, 28, est tombé sur la chaussée. Blessé peu grièvement au visage et à la main droite, il a été pansé au poste de police du deuxième arrondissement, puis a regagné son domicile.

Vendredi après-midi, vers quatre heures et demie, M. Pierre Nabos, travaillait aux docks, au bassin numéro 2, lorsque, voulant traverser la voie pendant une manœuvre de train, il a été tamponné par une rame de wagons. Le malheureux est mort sur le coup. Le corps a été transporté à la Morgue.

— Un accident également mortel s'est produit samedi, vers dix heures du matin, quai des Chartrons. M. Georges Castagnet, 62 ans, 27 bis, rue Poyenne, passait sur la voie, au moment où se produisait un embarras entre un tramway et un train; lorsque la circulation fut rétablie, on constata que Castagnet avait les deux jambes sectionnées.

Le malheureux, qui avait succombé à ses blessures, a été transporté à la Morgue, son fils ayant refusé de le recevoir.

On a écroué : René F..., qui tenta de s'emparer d'un sac à main appartenant à Mlle Charrier

Les vols de la gare du Midi. — Sous ce titre, nous avons relaté dans un de nos derniers numéros l'arrestation d'un nommé C..., coupable de vols à la gare du Midi. Pour être complet, il nous faut ajouter que c'est M. Paul Lépine, garde de la Compagnie, qui a procédé seul à cette arrestation

CINÉMAS

Edmond Clément au Théâtre-Français

Le ténor Clément, qui depuis quelques mois met son admirable talent au service de toutes les œuvres de charité et se prodigue pour distraire... et charmer ses camarades blessés, est venu samedi soir se faire entendre en intermède au Théâtre-Français.

Puisque, à son usage, on a épuisé l'arsenal des épithètes louangeuses, il est permis de se servir de l'expression tant employée « qu'on ne se lasse pas de l'entendre et de l'applaudir ». Avec M. Clément elle reprend toute sa valeur.

Après avoir chanté avec cet art que vous savez : « Voici des fleurs, des fruits... », de Debussy, et le « Rhin allemand », de Magnard, il interpréta de façon superbe notre hymne national qui fut écouté debout, suivant le rite. La salle, littéralement électrisée, croulait sous les bravos. L'air du rêve de « Manon », ajouté au programme, fut pour le sympathique artiste le prétexte d'un succès de plus, succès qui va se renouveler dimanche en matinée et en soirée, puisque M. Clément paraîtra en intermède à ces deux représentations

Aujourd'hui dimanche, en matinée et soirée, deux représentations extraordinaires avec un programme complètement nouveau (3,500 mètres), le plus complet, le plus intéressant que l'on puisse désirer, composé de films artistiques Gaumont, avec 400 mètres d'actualité, en première semaine.

A ces deux représentations, intermède à dix heures en soirée, à cinq heures en matinée, avec le concours de M. Ed. Clément, de l'Opéra-Comique, qui chantera, en plus des œuvres de son répertoire, la « Marseillaise ».

Adaptation musicale et orchestre Eugène Bastin.

Location ouverte pour les deux représentations de M. Ed. Clément de dix heures du matin à cinq heures du soir. Téléphone 17-55.

Avis important. — Entrées de faveur, souscriptions, carnets d'abonnement suspendus samedi et dimanche.

TRIANON-THÉATRE

La première série des tableaux vivants sur la guerre 1914-1915 continue cette semaine et sera donnée dans son entier aux deux matinées de dimanche, à deux heures et demie et quatre heures et demie.

L'ouverture des portes aura lieu à deux heures précises.

Au programme : le magnifique drame « les Lettres »; la spirituelle comédie sentimentale « Son Excellence », et le petit Bout-de-Zan chien ratier, film des plus intéressants.

En résumé, le vrai spectacle des familles est offert au Trianon-Théâtre.

American-Park Skating

Dimanche, trois grandes séances sur le rink de bois au roulement parfait. Courses de débutants et course de dames. Diverses attractions fonctionnent dans le parc. Dans la piscine, exhibition du cyclopède. Matinée à 15 heures à la ménagerie Laurent

CHRONIQUE DU PALAIS

Transport de Justice

M. le Procureur de la République était saisi récemment d'une plainte au sujet de mauvais traitements qui auraient été exercés sur un vieillard pensionnaire d'un hospice situé dans une commune de l'arrondissement de Bordeaux.

L'affaire fut mise à l'instruction au cabinet de M. le Juge d'instruction qui, pour être fixé de façon indiscutable, a tenu à se rendre samedi dans la commune en question. Il était accompagné dans ce transport de justice par M. Dalesme, substitut du procureur de la République.

Les magistrats ont recueilli les déclarations des personnes qui accusent et celles des personnes mises en cause. L'instruction sera continuée à Bordeaux. Nous en ferons connaître le résultat lorsqu'elle sera terminée.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. LAFON DE JEAN VERDIER, juge

A l'audience correctionnelle de samedi, le tribunal a condamné :

A un an et un jour de prison, plus à cinq ans d'interdiction de séjour, le jeune René Figeac, inculpé de vol à l'esbrouffe. La semaine dernière, Mlle Marcelle Charrier passait cours du XXX-Juillet, quand Figeac lui arracha violemment son sac à main contenant une petite somme d'argent et prit la fuite. Un militaire le poursuivit et l'arrêta.

René Figeac, qui est âgé de dix-huit ans, a déjà été condamné à quatre mois de prison pour complicité de vol de bijoux. C'est lui qui, il y a deux ans, rue Huguerie, tira un coup de revolver sur son père à la suite de violences exercées sur sa mère : le coup de feu ayant entraîné la mort, René Figeac dût comparaître devant le jury qui l'acquitta.

— A quinze jours de prison, Albert X..., prévenu de violences et menaces envers son beau-père — il avait été condamné précédemment à quinze jours de prison avec sursis pour un délit de même nature.

— A quinze jours de prison avec sursis, Victorine Z..., qui a ramassé dans un tramway un porte-monnaie perdu par Mme Jaulains, rue d'Ornano, et s'est approprié une partie de l'argent qu'il contenait.

Les Sports à Bordeaux

FOOTBALL RUGBY

A BOURRAN. — Dimanche se disputera, à Bourran (Mérignac), un match de football rugby, entre les équipes premières du Stade langonnais et du Bordeaux-Etudiants-Club. Coup d'envoi à 2 heures 30.

Sur un autre terrain, l'Ecole supérieure de B. I. (1) rencontrera le B. E. C. (2).

Le B. E. C. serait désireux de conclure des matches de football rugby pour son équipe deuxième. Ecrire M. H. Régimbeau, 42, rue du Palais-de-Justice.

Petite Correspondance

— P. G., 1896. — Croix violette et non croix bleue, rue Prunier, 70, manège Fulchi.

Communications, Avis & Renseignements

ASSOCIATIONS DIVERSES

LE RALLIEMENT DES COMPAGNONS DU DEVOIR. — La réunion trimestrielle qui devait avoir lieu le 17 est renvoyée, pour un cas de force majeure, au dimanche 24 courant, à deux heures et demie précises du soir, au siège social, 83, cours de Toulouse, où tous les C.·. du D.·. désireux de faire partie de sa caisse de retraites pourront y assister.

ÉTAT CIVIL

DECES du 16 janvier.

Eugène Ancoin, 33 ans, rue Cotrel, 16 bis.
Jean Delrieu, 35 ans, rue Ségalier, 68.
Mme Constant, 57 ans, rue David-Johnston, 35.
Romain Tournemouly, 58 ans, ch. d'Arès, 14.
Veuve Rivière, 65 ans, cours de Toulouse, 38.
Veuve Lèbre, 70 ans, 217 bis, rue de l'Eglise Saint-Seurin.
Veuve Lacoste, 72 ans, cité Richelieu.

MAISON de DEUIL GILLIS 228, r Ste-Catherine
Chapeaux-Couronnes - Manteaux

CONVOIS FUNEBRES du 17 janvier.

Dans les paroisses :

St-Bruno : 9 h., Mme L. Lèbre, 217 bis, rue de l'Eglise-Saint-Seurin.
St-Nicolas : 9 h. 45, Mme veuve Rivière, cours de Toulouse, 38. — 3 h. 30, Mlle Yvette Viellecourt, 124, cours de Toulouse.
St-Augustin : 10 h. 15, Mme J. Tapon, salle d'attente
Ste-Marie : 1 h., veuve Lacoste, chemin Richelieu (impasse La Touratte).
St-Seurin : 1 h. 45, veuve P. Rivière, 3, rue Maleret.
St-Louis : 2 h., Mme L. Pène, 14, r. J.-J.-Rabeau.

Convois militaires :

9 h., M. Marcel Campistron, gare du Midi (Messageries).
2 h. 30, M. Marty, hospice Pellegrin.

Autres convois :

8 h., M. Jean Dastugue, hôpital Saint-André.
9 h., Mme J. Eeckelaert, hospice Pellegrin.
4 h., Mme veuve J. Cazel de Tauzia, porte du Cimetière.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Louis Lacaussade, M. et Mme Marcel Lacaussade, M. et Mme Amédée Fillon, Mme veuve Lacaussade, Mme veuve Jules Dabié, M. et Mme Aimé Fillon, M. et Mme Elie Martin, Mlle Nélia Martin, M. et Mme Ernest Fillon, M. et Mme Louis Fillon et leur fille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis LACAUSSADE,
Soldat au 3e Colonial,
Blessé au Champ d'Honneur,
Mort des suites de sa blessure à l'Hôpital maritime de Rochefort,
Dans sa 26e année,
Muni des Sacrements de l'Eglise,

leur époux, fils, gendre, petit-fils, neveu et cousin, qui auront lieu le **dimanche 17 courant** en l'église Saint-Martin de Blanquefort, à dix heures.

On se réunira route du Médoc, en face la propriété Poissant, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Constant, ex-maître d'escrime, M. et Mme Charles Constant et leur fille (de Limoges), M. et Mme Charles Gaulthier et leur fils (de Saint-Astier), M. Constant et ses fils (de Ribérac), les familles Beaudemoulin, Lissac, Briquet, Bardy et Chabrier (de Limoges) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Marie CONSTANT, née GAULTHIER,
Décédée à l'âge de 57 ans,

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le **lundi 18 courant**, en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à la maison mortuaire, 35, rue David-Johnston, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à huit heures 3/4.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Donadieu et leur fille, M. et Mme Colignon et leurs enfants, M. de Mora et ses enfants, les familles Colignon, Donadieu, Millac, de Mora, Darricades, Gil, Robineau, Destriaux et Barbazan prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri COLIGNON,

leur père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le lundi 18 courant, en l'église Saint-Augustin.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, rue Levieux, à neuf heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à dix heures un quart.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. G. Quinchez, inspecteur général des haras; Mme G. Quinchez, M. G. Quinchez, Mlle S. Quinchez, Mme S. Quinchez, M. et Mme P. Promis, M. et Mme G. Quinchez et leurs enfants, Mme E. Quinchez et ses enfants, M. M. Promis et ses enfants, Mme W. de Gernon, Mme A. Promis et ses filles, M. F. Promis, M. E. Dufilhol, ses enfants et petits-enfants, M. A. Jarousse de Sillac et ses enfants, les familles Quinchez, Montrelay, de Kerviller, Castillon du Perron, de Lescure, Rivoire, Promis, Caboy, Le Coq de Kerland, R. Binaud, Tardieu, H. Ferrière, Pujos et Sargos ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Yves QUINCHEZ,
élève à l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr,
Sous-lieutenant au 79e régiment d'infanterie
tombé au champ d'honneur,

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin.

Toutes les messes qui seront célébrées le lundi 18 janvier en l'église Saint-Ferdinand seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures et remercie des marques de sympathie qui lui ont été données dans cette douloureuse circonstances.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme J.-M. Germain, M. L. Germain, lieutenant au 20e de ligne; Mme L. Germain et leur fille, M. P. Germain, sous-lieutenant au 4e sénégalais, et Mme P. Germain; M. H. Germain, Mme veuve P. Boyer, M. et Mme Jean Boyer et leurs enfants, M. et Mme T. Boyer et leur fils, M. et Mme Joseph Boyer et leur fille, Mme veuve A. Boyer et ses enfants, les familles Candebos, F. Rey, Fournier, Claverie ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Charles GERMAIN,
Soldat au 49e de Ligne,
Tué à l'Ennemi, le 24 Septembre,
Dans sa 22e année,

et vous prient de leur faire l'honneur d'assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme le **lundi 18 courant**, à neuf heures, en la basilique Saint-Seurin.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Raoul Magret et sa fille, M. et Mme Sargos et leur fille, Mme veuve P. Magret et leurs familles remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèque de

Mme Raoul MAGRET, née Marthe SARGOS,

ainsi que celles qui leur ont témoigné leur sympathie, et les informent que la messe qui sera dite le mardi 19 courant dans l'église Saint-Ferdinand, à neuf heures, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Messe et anniversaire de M. Paul Magret.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 16 janvier.

Montés en rade :

Marie-Gabrielle, goél. fr., c. X..., de Quimper.
Thérèse-et-Marie, st. fr., c. Belliard, de Brest.
Ville-d'Arras, st. fr., c. Wadoux, de Dunkerque.
Ministe-de-Smet-de-Nayer, st. belge, c. X..., de l'Angleterre.
Amiral-Jauréguiberry, st. fr., c. Else, du Havre.
Mial, st. norv., c. X..., du Portugal.

PAUILLAC, 16 janvier.

Aux appontements :

Ormiston, st. ang., c. Hamilton, de New-York (avec pétrole).

Bassin à flot de Bordeaux.

LUNDI 18 JANVIER

Entrée	6 h. 39	Pleine mer	8 h. 39
Sortie	7 h. 39	Hauteur	4m05

Les Marées, le Soleil et la Lune
Le 18 janvier.

PLEINES MERS			ETAT DU CIEL	
Bordeaux	8h 39	20h 55	*Soleil*	
Libourne	9 14	21 35	Lever	7h.37
Bec-d'Ambès	7 38	19 59	Coucher	16 48
Blaye	7 23	19 44		
Pauillac	6 58	19 19	*Phases de la Lune*	
Royan	6 6	18 27	Lever	9h.16
Soulac	6 3	18 24	Coucher	20 19
Arcachon (Ferret)	6 9	18 30		
— (rade d'Eyrac)	6 34	18 55	P. L. le 1er..	12h.21
La Rochelle	5 7	17 26	D. Q. le 8..	21 13
Rochefort	5 17	17 36	N. L. le 15..	14 43
Bayonne	5 25	17 46	P. Q. le 23..	5 33
Biarritz	5 0	17 21	P. L. le 31..	4 14

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 17 janvier 1915. (72)

TROMPE-LA-MORT

PAR

JULES MARY

TROISIEME PARTIE

La Dame au Sourire terrible

V

L'Aurore d'un Second Crime
(Suite).

Renaudot avisa tout à coup la photographie de Roger, sur le bureau. Il s'en empara :

— Un joli garçon, votre fils, sans doute ?

Salvatour la lui arracha des mains avec violence. Et il eut, avec ce geste rapide, un tel regard que Renaudot sentit un frisson soudain lui courir par la nuque et resta un moment sans parler.

— Diable ! Diable ! fit-il se remettant... Je vous ai offensé ? Excusez... Il paraît que vous l'aimez fort, ce garçon ? Comme vous avez raison, patron ! La famille, voyez-vous, la famille, il n'y a que ça !

Salvatour allongea le bras vers une sonnette.

— Encore un mot... Je vous disais tout à l'heure que je n'avais pas fait appel à ma mémoire, jusqu'à présent... C'est vrai et c'est faux tout à la fois... car, sans le vouloir, sans effort, je me suis souvenu de certains événements qui font partie de la collection précieuse de mes archives criminelles... et qui se sont passés il y a dix ans...

Un léger tremblement agita la main de l'infirme.

Le bras allongé vers la sonnette se retira.

Renaudot eut un sourire de triomphe.

— Lorsque je me suis présenté chez Gerbousse et Soudeilles, j'y ai fait la rencontre d'un jeune homme dont l'allure distinguée et les mains délicates ne cadraient guère avec les travaux auxquels il s'occupait...

La tête blême de Salvatour se pencha un peu plus.

— Eh ! eh ! on dit qu'il n'y a plus de roman d'amour... Eh bien ! ce garçon fournit la preuve du contraire... Figurez-vous, patron, qu'il s'est présenté chez les jardiniers sous un faux nom pour faire la cour à la fille ! Et son nom, mazette ! un des plus huppés et des plus aristocratiques qui soient... Michel de Tiffanges... Ça n'est pas de la noblesse de vide-bouteilles... car les Tiffanges, je crois, ont un manoir en Vendée qui donna jadis naissance à la légende de Barbe-Bleue, au temps de Gilles de Retz... Ces Tiffanges sont d'une famille tragique... Je n'ai pas besoin de feuilleter mes archives pour me souvenir qu'il y a dix ans, le duc Clément...

— Monsieur Renaudot, vos histoires me fatiguent... elles sont trop vieilles.

— C'est que vous ne saisissez pas la corrélation qu'elles ont — les vieilles — avec certains événements du temps présent... Ecoutez plutôt... Clément de Tiffanges a assassiné sa femme... Coupable ou non... son fils le croit innocent... Gerbousse et Soudeilles ont été impliqués dans l'enquête... Michel est entré chez eux pour les espionner, scruter leurs pensées... Il ne se doutait pas qu'un homme avait intérêt à le brûler auprès des jardiniers, le même homme qui avait intérêt à exiler Gerbousse et Soudeilles, pour leur clore le bec... Vous, patron ! Une lettre anonyme traînait sur une table. Je l'ai lue. J'y ai deviné votre main... alors, patron, que diriez-vous si j'allais trouver Gerbousse et Soudeilles et si je leur révélais que leur mystérieux ennemi se nomme Salvatour ? Et que diriez-vous si je leur demandais, à eux, pour quelle raison vous en avez tant d'épouvante?... Hé ! hé ! patron, je n'avais pas tort quand je vous disais qu'il devait y avoir dans votre passé quelque chose de très grave... Ce quelque chose-là doit tourner autour de l'affaire Tiffanges... Hein ?... Vous voilà tout de même ému ?... Quel bon cœur vous avez ! Je suis certain que vous ne me refuserez plus, si je m'engage à ne rien faire, la pauvre aumône de deux cent mille francs, dont j'ai besoin pour mes cigarettes ?...

Le bras de Salvatour s'était tendu vers la sonnette.

Cette fois, la main appuya sur le bouton, longuement.

— Chouette ! pensait Renaudot... il va casquer de deux cent mille...

Le valet de chambre entra, resta immobile sur le seuil.

Salvatour, froid, désigna Renaudot d'un geste.

— Jetez ce rustre dehors !... Et enlevez-le s'il résiste !

En un éclair, et sans qu'il eût le temps de se défendre ni même de réfléchir, le petit homme se sentit dans des bras sur lesquels il ne pesait pas lourd... Ce fut ainsi qu'il descendit, traversa le hall, la cour, la grille...

Là, sans façon, il fut lancé sur la chaussée, où il roula, étourdi. Il se releva et murmura : :

— J'aurai ma revanche ! Et ça ne sera pas long !

D'une fenêtre de son cabinet, Salvatour voyait la scène derrière un rideau légèrement entrebâillé...

Si Renaudot avait pu surprendre le regard qui le poursuivait, il eût frémi d'épouvante et d'horreur... et il se fût enfui sans tourner la tête.

Face de cadavre et regard de flamme.

Regard qui condamnait Renaudot à mort !

VI

Le Retour du Renégat

Ce fut l'époque où des crimes répétés, commis avec une audace déconcertante, terrifiaient Paris et la France entière. Car ce n'était pas seulement Paris qui en était ensanglanté, ni sa banlieue. A Lyon, à Reims, coup sur coup, puis à Senlis, à Laroche et à Montereau, à des intervalles plus éloignés, des attentats accomplis en plein jour, avec les mêmes criminels et d'identiques façons d'opérer, révélaient l'existence mystérieuse d'une bande redoutable de malfaiteurs qui possédait son organisation, une discipline inflexible, des ramifications la renseignant dans tous les mondes, et une sorte d'administration qui lui permettait d'écouler hors du pays les produits les plus dangereux de ses vols. Ces vols, non suivis de meurtres, ils étaient à l'infini. Quant aux meurtres, les voici :

La bande tragique, à l'exemple de celle de Garnier et de Bonnot, avait dévalisé une banque à Senlis, en plein jour, en assassinant trois employés, à coups de revolver à bout portant : le crime porte en lui sa contagion funèbre.

Deux hommes qui avaient poursuivi les meurtriers, pendant qu'ils s'enfuyaient en auto, avaient été blessés grièvement; on espérait pourtant les sauver.

A Chantilly : trois gendarmes tués.

A Lyon : un commissaire de police tué, avec un agent; un autre agent blessé, qui devait rester infirme toute sa vie; une villa de Fourvières pillée, saccagée et en partie incendiée.

A Reims : un notaire, ligoté, avait été obligé de livrer le secret de son coffre, où l'on puisa devant lui la fortune de ses clients. On lui avait brûlé les pieds à son poêle, à l'exemple des anciens chauffeurs, que ces modernes Cartouches imitaient.

Il n'en mourut pas.

Mais on dut lui faire l'amputation des deux jambes.

Ce fut le premier qui put donner des renseignements sur les sinistres misérables. On le crut évanoui, pendant qu'ils faisaient la curée de sa caisse; il vivait, se déchirant les lèvres pour ne point crier; il vivait, regardait, se souvenait, pour se venger.

Et, plus tard, il parla...

Ce qu'il put dire ne fit qu'augmenter la terreur.

Trois hommes masqués, visages hermétiquement cachés par des foulards ne laissant voir que les yeux, étouffant le son et rendant méconnaissables les voix. De taille moyenne, d'allure extrêmement vigoureuse. Le masque de l'un des trois s'était dérangé, de celui justement qui semblait être le chef, auquel les deux autres obéissaient strictement, sans hésiter, à son seul geste. Le foulard abaissé — l'espace d'une seconde — avait laissé apparaître une figure large, à la rude mâchoire, aux dents saillantes...

Mais ceci n'était rien. L'homme était coiffé d'une casquette profondément enfoncée sur le front, jusqu'aux yeux... Il faisait très chaud dans l'étude du notaire. Ils avaient chauffé le poêle à blanc pour torturer le pauvre homme.. Et en un geste d'imprudence, sans y penser — les plus grands criminels, malgré leur merveilleux sang-froid, ont de ces distractions — il avait soulevé sa coiffure et avait essuyé la sueur de son front avec le revers de la main.

Or, le notaire regardait, et il vit comme en une vision de cauchemar...

Un front couturé, mâchuré, déchiré d'abominables striures qui avaient dû fouiller là jusqu'à l'os... Les cicatrices prenaient la largeur entre les sourcils, juste au-dessus du nez... Elles étaient d'une couleur plus blanche que le visage, d'un brun vif, comme celui d'un homme qui aurait vécu longtemps dans les pays tropicaux. Pas d'autres cicatrices sur la figure. Cela donnait à cet homme un air de sauvagerie bestiale qu'accusaient encore deux petits yeux ronds, troués en vrille, pareils à ceux d'une vipère...

Le notaire regardait toujours, en proie à une sorte de vertige.

(A suivre.)

La Bravoure française

Citations à l'Ordre de l'Armée

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

12me CORPS D'ARMEE

(Suite.)

Castet, capitaine au 52e régiment d'artillerie : S'est trouvé, au combat du 24 août, sous un feu des plus violents, qui a tué la presque totalité des chevaux des avant-trains; a réussi néanmoins, avec l'aide d'un adjudant et d'un sous-officier, à réatteler un canon et un avant-train, sur lequel ils ont ramené le colonel blessé très grièvement.

Lassalle, adjudant au 138e régiment d'infanterie : A toujours fait preuve de bravoure et d'énergie sous le feu, particulièrement aux combats des 2 et 23 septembre. A été blessé le 23 septembre.

Pinaud, adjudant au 138e d'infanterie : Belle attitude sous le feu. Blessé assez grièvement à l'œil au combat du 22 août, a néanmoins conservé le commandement de sa section. A reçu le 2 septembre une seconde blessure.

Bordet, sergent au 300e régiment d'infanterie : Au combat du 3 septembre, ayant reçu l'ordre de se porter en avant avec sa section pour reprendre une position perdue, a réussi à y conduire sa troupe et la maintenir sous un feu des plus violents.

Dauvisis, sergent réserviste au 326e régiment d'infanterie : Agent de liaison portant un ordre, a été blessé d'une balle à l'épaule; a accompli sa mission et est resté toute la journée à son poste malgré sa blessure et n'a voulu se faire panser qu'après le combat.

Monteilh, adjudant-chef au 107e régiment d'infanterie : S'est distingué depuis le début de la campagne par son énergie et sa bravoure. A été blessé le 12 octobre en entraînant sa section en avant.

Desmond, adjudant-chef au 107e régiment d'infanterie : A conduit très vigoureusement sa section dans les différents combats. A été blessé le 7 septembre.

Joyeux, soldat de 1re classe au 107e régiment d'infanterie : S'est offert pour porter, sous un feu violent, un renseignement urgent du capitaine au poste de commandement du chef de bataillon, après avoir vu tomber successivement quatre soldats chargés de la même mission. A été grièvement blessé.

Picot, sergent réserviste au 126e régiment d'infanterie : Le 8 septembre, ayant été blessé à la jambe, a continué à commander sa demi-section avec calme et sans-froid. Après le combat, s'est soigné lui-même en cachette pour ne pas être évacué.

Chamoin, sergent réserviste au 126e régiment d'infanterie : Agent de liaison du commandant de compagnie près de son chef de bataillon, a assuré la transmission des ordres sous une pluie ininterrompue de balles et d'obus. Blessé au genou droit pendant qu'il portait un ordre, a rampé jusqu'au lieu de destination pour le remettre; a accompli sa mission et refusé d'interrompre son service.

Hebrard, sergent au 326e régiment d'infanterie : S'est distingué dans le commandement d'une patrouille qu'il a conduite jusqu'à 100 mètres des tranchées allemandes; a été grièvement blessé, mais a rapporté de précieux renseignements.

Leymarie, caporal brancardier au 326e régiment d'infanterie : A fait preuve de la plus grande ardeur dans l'accomplissement de son devoir depuis le commencement de la campagne et, en dernier lieu, pendant la journée du 24 septembre, où il a été grièvement blessé sur la ligne de feu en transportant un blessé.

Coussy, soldat réserviste au 326e régiment d'infanterie : Faisant partie d'une patrouille, a été blessé; voyant le chef de patrouille grièvement blessé à son tour, est revenu jusqu'à sa compagnie pour chercher des hommes; est retourné ensuite chercher le sergent, qu'il a ramené à sa compagnie sous le feu des Allemands.

Delage, soldat réserviste au 326e régiment d'infanterie : A été d'un dévouement à toute épreuve comme agent de liaison. Par son exemple et son courage, a contribué grandement à maintenir sur la ligne de feu des fraction décimées et privées de leurs chefs. A été grièvement blessé.

Donon, lieutenant de réserve au 336e d'infanterie : Blessé à la tête et à l'épaule par des éclats de shrapnells dans les tranchées le 7 octobre 1914, a conservé toute la journée le commandement de sa compagnie en refusant de se faire évacuer.

Villard, brigadier à la 12e légion de gendarmerie : A fait preuve, le 22 août 1914, d'une énergie et d'une bravoure remarquables en continuant à diriger sous un feu extrêmement violent avec beaucoup de calme et d'autorité le service d'ordre dont il était chargé.

Rebeyrol, 2e canonnier servant au 52e régiment d'artillerie : Grièvement blessé à la jambe gauche, est néanmoins resté à son poste.

Croux, adjudant au 6e régiment du génie : A fait preuve en maintes circonstances de sérieuses connaissances techniques et d'une grande bravoure, notamment dans la construction d'une passerelle terminée sous le feu.

Gillain, capitaine au 326e régiment d'infanterie : S'est fait remarquer dans tous les combats par sa bravoure et son ascendant sur ses hommes.

13me CORPS D'ARMÉE

Angier, lieutenant-colonel au 238e régiment d'infanterie : Belle attitude au feu; a reçu trois blessures à la tête de son régiment au combat du 7 septembre.

Lenouvel, sous-lieutenant de réserve au 298e régiment d'infanterie : A entraîné rapidement sa compagnie en renfort par un bond de 400 mètres, et malgré une violente contusion à la tête et dès qu'il eut repris ses sens, a organisé un centre de résistance qu'il n'a quitté trente-six heures après pour se faire soigner que sur l'injonction de son chef de bataillon. (A déjà été blessé au bras le 20 août.)

Andlauer, lieutenant-colonel, commandant le 305e régiment d'infanterie : Chargé, le 30 octobre, d'exécuter avec son régiment l'attaque principale sur les tranchées allemandes, a fait preuve, dans la préparation et l'exécution de cette attaque, des plus belles qualités militaires. A donné un noble exemple de courage et de sang-froid en dirigeant lui-même l'attaque de son bataillon de première ligne. A, par son attitude énergique, rétabli l'ordre un moment troublé, et a entraîné sa troupe jusqu'aux réseaux de fils de fer précédant les tranchées ennemies dans lesquels il a réussi à faire exécuter des brèches. Blessé, a rejoint aussitôt rétabli.

Panet, chef de bataillon au 305e régiment d'infanterie : A conduit à deux reprises son bataillon jusqu'au réseau de fil de fer d'un ouvrage allemand de fortification passagère, malgré un feu des plus violents; est tombé glorieusement en abordant ces obstacles.

Souillat, sergent de réserve au 305e régiment d'infanterie : Blessé d'un éclat d'obus au ventre pendant qu'il portait sa section en avant, est tombé en criant : « Vive la France ! » Il avait été déjà blessé trois fois dans trois affaires antérieures.

Viallet, médecin-major de 1re classe au 121e régiment d'infanterie : D'un inlassable dévouement, a toujours présidé avec le plus grand mépris du danger à la recherche et au traitement des blessés, allant les chercher lui-même jusqu'auprès des lignes ennemies et entraînant tout son personnel.

Bellin (dit Blin), capitaine au 92e régiment d'infanterie : Très belle conduite au feu depuis le début de la campagne, s'est fait particulièrement remarquer par sa bravoure et son esprit de décision. Depuis, comme adjoint au chef de corps, n'a cessé de faire preuve des plus belles qualités militaires.

Marliac, adjudant au 86 régiment d'infanterie : Le 19 octobre, au cours d'une reconnaissance volontaire, a été attaqué, a eu un homme tué et un autre blessé. Bien que blessé lui-même, a fait énergiquement face à l'attaque avec le seul homme qui lui restait et, pendant plus d'une heure, a maintenu l'ennemi à distance jusqu'au moment où, de la ferme occupée par la compagnie, on est venu à son secours. A fait preuve du plus grand sang-froid en rapportant des renseignements très précis sur l'ennemi, et des objets qu'il croyait pouvoir servir à l'identifier.

Beune, sergent réserviste au 139e régiment d'infanterie : Exemple de bravoure et d'intrépidité pour ses hommes. Patrouilleur hardi et intelligent. A poussé des reconnaissances jusqu'aux postes et tranchées ennemis. A été blessé le 21 octobre, au cours d'une de ces reconnaissances.

Goubelly, soldat de 2e classe au 38e régiment d'infanterie : Ancien sous-officier d'artillerie, engagé volontaire à 46 ans comme conducteur d'un caisson de mitrailleuses au 38e régiment d'infanterie, a demandé à servir à pied dans la section de tir, très réduite d'effectif, et a donné à tous l'exemple du courage. A été tué en servant une pièce à 100 mètres de l'ennemi.

Tixier, soldat de 2e classe brancardier au 121e régiment d'infanterie : Classé dans le service auxiliaire pour vue défectueuse, a demandé, dès la déclaration de guerre, à passer dans le service armé pour servir plus utilement son pays. S'est toujours montré au-dessus de tous éloges, les 14, 21, 26, 27 et 28 août, risquant continuellement sa vie avec un calme et un sang-froid qui faisaient l'admiration de ses chefs et de ses camarades, pour aller soigner et relever les blessés. A été blessé le 3 septembre par un éclat d'obus.

14me CORPS D'ARMÉE

Sabran, lieutenant au 4e régiment du génie : Commandant, le 31 octobre, une section du génie qui travaillait depuis vingt-quatre heures et avait eu des pertes sérieuses dans des chantiers soumis à un feu violent de grosse artillerie, a pris le commandement d'une compagnie d'infanterie dont le chef venait d'être tué et a résisté vigoureusement à l'attaque de l'infanterie allemande. A été tué au cours de cette attaque.

D'Aboville, sous-lieutenant au 5e régiment d'artillerie lourde : Le 24 octobre 1914, a reçu l'ordre d'aller dans une tranchée avancée de nos lignes d'infanterie observer notre tir sur des tranchées allemandes en pleine activité. Rendu à destination, n'écoutant que son courage, pressé de remplir sa mission avant la chute du jour, il exposa sa vie à plusieurs reprises pour mieux voir l'objectif ennemi, à deux cent cinquante mètres seulement. C'est alors qu'il fut atteint d'une balle au front qui l'étendit raide mort.

Suc, soldat au 5e d'artillerie lourde : Placé pour observer le tir de sa batterie dans une tranchée occupée par les tirailleurs algériens et attaquée par l'ennemi, s'est porté en avant au moment d'une contre-attaque, entraînant ainsi par son exemple les tirailleurs placés près de lui, et a trouvé dans ces circonstances une mort glorieuse.

Crepey, colonel, commandant la 55e brigade d'infanterie : Donne le plus bel exemple de courage et d'abnégation depuis le commencement de la guerre; en particulier, le 31 octobre, ayant reçu dans son abri même un obus de 210, qui avait enfoui tout le personnel de l'état-major sous les décombres, tuant ou blessant plusieurs militaires à ses côtés, est resté impassible malgré la forte commotion éprouvée et a continué à assurer son commandement pendant un combat violent qui a duré jusqu'au soir.

Girodin, commandant la compagnie divisionnaire du génie 14/12 : Se trouvant en première ligne, le 25 octobre, pour établir des tranchées, s'est mêlé au combat et s'est avancé jusqu'au milieu d'une section ennemie : a vigoureusement maintenu sa compagnie au feu, et a réussi à établir une ligne de tranchée sous le feu de l'ennemi. Attitude, sang-froid et courage remarquables sous le feu.

(A suivre.)

Les Réfugiés

Familles ou individus à Bordeaux ou ailleurs recherchant leurs proches

Joseph Edin, de Monceau-sur-Oise (Aisne), demande des nouvelles de son fils Adrien Edin, né le 10 mai 1896, ouvrier charron, et de sa femme, qui doivent être réfugiés dans le Midi de la France. Ecrire direction de la « Petite Gironde ».

Charles Vandamme et sa femme, Jules Vandamme, Marie Vandamme; Camille Vansteenkiste, sa femme et ses deux enfants; Camille Verledens, Georges Seghers et sa femme; Henri Devodder, sa femme et sa fille Marie, réfugiés belges de Moorslède, nous prient de faire savoir qu'ils résident actuellement à Transacq (Landes).

Honoré Pattyn Hermann, de Wynkel-Saint-Eloi (Flandre occidentale), est au service de M. Palut, boucher, à Biarritz.

Arthur Allemon, réfugié à Vic-Bigorre, chez M. Libarus, boucher, demande des nouvelles de ses parents et amis de Warneton (Belgique).

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Maurice Quey, du 4e bataillon de chasseurs à pied, en traitement à l'hôpital temporaire n. 15, à Sainte-Foy-la-Grande, demande des nouvelles de sa famille, habitant Tourcoing (Nord).

Auguste Gillmett, du 1er bataillon de chasseurs à pied, en traitement à l'hôpital temporaire n. 15, à Sainte-Foy-la-Grande, demande des nouvelles de sa famille, habitant Senones (Vosges).

Le soldat Georges Hocquet, du 73e d'infanterie, 6e compagnie, de Saint-Astier, en traitement à l'hôpital municipal d'Apt (Vaucluse), recherche sa femme, Sidonie Lacour, évacuée de Fouquières-lès-Lens (Pas-de-Calais).

Prière aux officiers, sous-officiers ou soldats qui pourraient donner des nouvelles du soldat Marc Boutié, du 143e régiment d'infanterie, 3e compagnie, 1er bataillon, 16e corps, sans nouvelles depuis le 15 octobre, d'écrire à M. André Boudet, 40, rue Notre-Dame, Bordeaux.

Chronique du Département

Caudéran

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le maire de Caudéran informe les personnes titulaires d'un certificat d'admission, que le paiement des allocations, pour le mois de janvier, aura lieu comme suit :

Du numéro 1 au numéro 350, lundi 18 janvier.

Du numéro 351 au numéro 700, mardi 19 janvier.

Du numéro 701 au numéro 1,024, mercredi 20 janvier.

Pessac

PAIEMENT DES ALLOCATIONS AUX FEMMES DES MOBILISES. — Les personnes titulaires du certificat d'admission sont informées que le paiement des allocations pour le mois de janvier aura lieu jeudi prochain 21 courant, à la mairie, de sept heures et demie à onze heures, par M. le Receveur municipal.

Pont-de-la-Maye

FOOTBALL ASSOCIATION. — Par suite du forfait de la V. G. A. du Médoc, le Club athlétique du Moulin d'Ars recevra dimanche 17 janvier, sur son terrain, l'excellente équipe première des Bons Gars. La partie s'annonce comme très intéressante. Coup d'envoi à deux heures et demie.

C. A. du Moulin d'Ars (2) contre Amicale Pellegrin (2).

Macau

NOTRE HOPITAL. — On nous écrit de Macau que le mouvement de plus en plus sympathique de la population envers son hôpital s'accentue tous les jours; nombreux sont les dons de toute sorte qui sont gracieusement offerts, chaque semaine, par les habitants pour les blessés militaires.

L'hôpital de 30 lits est au complet, son ambiance familiale des plus saines et des plus touchantes, et, avec l'air vivifiant de la campagne, nos blessés reçoivent des soins aussi assidus que réconfortants grâce au dévouement de tous.

Lacanau

Cadavres à la côte

Jeudi, l'océan a rejeté en face du poste de « l'Alexandrie » le cadavre d'un marin du « Kabylie », perdu à la pointe de la Coubre. Taille, 1 m. 53 environ, âgé d'environ 50 ans, cheveux et barbe grisonnants, vêtu d'un caleçon kaki, d'un chandail gros bleu et d'un tricot beige. Ceinture de sauvetage marquée : Kabylie.

Vendredi, un autre cadavre a été rejeté, provenant également du même bateau. Ce dernier, grâce à un petit billet trouvé dans ses poches, a pu être identifié. C'est un tout jeune homme, né en novembre 1900, J. G..., dont la famille habite Ludon.

Cette dernière a été avisée.

Cubzac-les-Ponts

VENTE DU PETIT DRAPEAU BELGE. — Bon accueil a été fait par la population à nos jeunes vendeuses : Mlles M. Dupont, M.-J. Frouin et V. Pailloux, et M. G. Frouin.

La recette a été de 56 fr. 20.

Merci aux généreux donateurs.

Léognan

TROUVAILLES. — Trouvé, le 14 courant, devant l'église de Saint-Delphin, au Pont-de-la-Maye : un ballot papier d'un gros poids et trois petits mannequins. Les réclamer à la mairie de Léognan.

Arcachon

MORT AU CHAMP D'HONNEUR. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la mort sur le champ de bataille du capitaine Louis Laffitau, du 53e régiment d'infanterie.

Ce vaillant officier a été cité à l'ordre du jour du corps d'armée, le 20 décembre, dans les termes suivants :

« A montré depuis le début de la campagne une intrépidité inébranlable et une ardeur que rien n'a pu lasser. A été tué en entraînant sa compagnie hors des tranchées, à l'assaut d'un bois fortifié. Se sentant mortellement atteint, n'a pas voulu que ses hommes cessent de combattre pour s'occuper de lui. (Devant le bois 40, le 16 décembre 1914.) »

En outre, le lieutenant-colonel Michel, commandant le 53e régiment d'infanterie, a écrit la lettre ci-après au frère du regretté capitaine, M. Edmond Laffitau, de la maison Kohn et Laffitau, d'Arcachon :

« Aux armées, 1er janvier 1915.

» Monsieur,

» J'ai reçu votre émouvante lettre. Vous avez raison d'être fier; vous avez le droit de l'être. Le capitaine Laffitau est mort bellement, noblement, en accomplissant comme lui seul savait le faire son devoir d'officier.

» J'avais pour votre frère une affection profonde. J'admirais sa bravoure inébranlable, son entrain splendide. J'aimais son regard franc et loyal, sa jeunesse souriante, confiante et gaie. Sa mort, si glorieuse qu'elle ait été, m'a causé une profonde douleur.

» On attaquait un bois fortifié, vrai repaire d'Allemands. Des tranchées que nous occupions, les compagnies du deuxième bataillon devaient s'élancer sur la lisière, malgré la fusillade et le feu des mitrailleuses.

» Pour encourager ses hommes, Laffitau est sorti de la tranchée, a parlé à ses hommes en restant à découvert. Une balle l'a atteint au côté. Il est tombé, n'a pas voulu que ses hommes sortent de la tranchée pour le relever, a prié seulement qu'on remette ses papiers à sa femme, et est mort en encourageant sa compagnie.

» C'est la mort du brave, dans toute sa beauté. »

» Nous avons pleuré notre ami. Nous l'avons conduit le lendemain au cimetière de... Un cercueil contient ses restes, qui pourront être facilement retrouvés.

» Le pauvre enfant sera vengé, le régiment y pourvoira.

» Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de toute ma sympathie et de la part profonde que je prends à votre peine.

» D. MICHEL, lieutenant-colonel commandant le 53e. »

Il est difficile de relater dans des termes plus élogieux la mort glorieuse de ce jeune officier, récemment promu capitaine sur le champ de bataille et devant lequel un brillant avenir s'ouvrait au moment où une balle allemande le couchait pour toujours.

Nous renouvelons à sa famille nos sincères condoléances.

AU PROFIT DES BLESSES. — Une personne généreuse a bien voulu mettre à la disposition d'un Comité local une grande quantité de mimosa cueilli dans les jardins de plusieurs belles villas qu'elle possède à Arcachon.

Ce mimosa sera vendu dimanche 17 janvier, à la sortie des messes de onze heures de Notre-Dame et de Saint-Ferdinand, au profit des blessés de nos hôpitaux.

On pourra également s'en procurer dimanche et les jours suivants dans les dépôts ci-après : maison Dordet, avenue Gambetta; pâtisseries Royère et Foulon, boulevard de la Plage.

Le Comité compte sur la générosité du public pour aider au bien-être de nos chers blessés.

Gujan-Mestras

NOUVEAU CONCERT AU PROFIT DES BLESSES. — Nous avons annoncé en son temps qu'un concert patriotique au profit des soldats blessés devait être donné le 13 décembre, dans la salle Saint-Michel.

Comme ce concert remporta le plus grand succès (à tel point que plus de 200 personnes ne purent, à leur grand regret, trouver place dans la spacieuse salle de théâtre), les organisateurs se sont décidés à donner une nouvelle représentation.

C'est donc dimanche prochain 17 janvier, que cette soirée aura lieu, avec le concours de la jeunesse locale et d'amateurs militaires.

Au programme, figurent deux parties de concert (chansons et monologues), et deux pièces patriotiques, avec revue locale en deux actes : « Dans l'Espoir de la Revanche » (déjà jouée et redemandée), de MM. Jules Mauvin et Emile Grèzes, et le « Pâtre des Vosges », épisode dramatique de la guerre de 1914-1915, en un acte, de M. Grèzes.

Arès

VENTE DES DRAPEAUX BELGES. — La population d'Arès qui, depuis les débuts de la guerre, a prouvé sa générosité toutes les fois qu'il s'est agi de nos vaillants soldats, vient de montrer encore une fois tout ce qu'on peut attendre d'elle lorsqu'on fait appel à ses sentiments patriotiques et généreux.

Dimanche dernier, à l'occasion de la vente des drapeaux belges, il a été recueilli dans Arès la somme de 247 fr. 80.

Merci aux généreux donateurs, merci aussi aux enfants de nos écoles publiques qui ont bien voulu se charger de procéder à cette vente qui permettra de soulager le vaillant peuple belge si éprouvé par cette terrible guerre.

Saint-Christoly

VENTE DU PETIT DRAPEAU BELGE. — La vente du petit drapeau belge, faite dans cette commune dimanche dernier par les élèves de l'école de filles, a produit la coquette somme de 11 fr. 50.

Nos félicitations aux gentilles quêteuses grandes et petites, qui, grâce à leur entrain et malgré le mauvais temps, avaient placé tout leur stock avant onze heures du matin.

Lesparre

ŒUVRE DU TRICOT DU SOLDAT. — Quatrième envoi. — M. G. Tabart-Robert, sous-préfet, a reçu ces jours-ci des communes de :

Civrac : 12 cache-nez, 6 paires chaussettes.

Couquèques : 11 paires chaussettes.

Bégadan : 10 cache-nez, 10 paires chaussettes.

Cissac : 14 cache-nez, 8 paires chaussettes, 13 ceintures, 14 gilets flanelle, 12 paires gants, 6 paires chaussettes.

Grayan : 10 cache-nez, 10 paires chaussettes.

Saint-Sauveur : 10 cache-nez, 12 paires chaussettes.

Hourtin : 33 cache-nez, 1 chandail, 1 paire moufles, 12 paires chaussettes.

Lesparre : 59 cache-nez, 27 paires chaussettes, 20 chandails.

Carcans : 23 paires chaussettes, 3 paires gants, 2 chandails, 4 ceintures, 1 cache-nez.

Vensac : 19 paires chaussettes, 2 chandails, 10 passe-montagnes.

Saint-Seurin : 10 cache-nez, 60 paires chaussettes.

Saint-Julien : 44 paires chaussettes, 6 paires gants, 6 paires mitaines.

Saint-Christoly : 20 cache-nez, 17 paires chaussettes.

Saint-Yzans : 12 paires chaussettes, 10 cache-nez.

Ordonnac : 3 paires chaussettes, 3 cache-nez.

Civrac : 7 paires chaussettes, 1 cache-nez.

Ecole des filles de Bégadan : 13 cache-nez, 6 paires chaussettes.

Bourg

PLAQUES DE VELOS. — Les possesseurs de bicyclettes sont informés que les plaques de contrôle pour l'année 1915 sont en vente au bureau de la régie, place du Port.

Saint-Yzan-de-Soudiac

VENTE DU DRAPEAU BELGE. — Le montant de la vente des petits drapeaux belges, qui a eu lieu dimanche, a produit 87 fr. 50. Le maire remercie les gracieuses jeunes filles qui ont bien voulu, malgré le mauvais temps, procéder à cette vente, ainsi que toutes les personnes qui ont versé pour cette œuvre charitable et patriotique. Cette somme a été adressée à M. le Préfet de la Gironde.

Libourne

AVIS. — M. L. Martinaud, chirurgien-dentiste, renouvelle à ses clients qu'il consulte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

POUR LES REFUGIES. — Les personnes qui voudraient offrir du vin pour le réfectoire des réfugiés à Libourne, sont priées de s'inscrire au secrétariat de la mairie. Il ne sera pas fait de demandes personnelles.

VIN POUR LES SOLDATS. — Erratum. — C'est 70 barriques et non 56 qui ont été souscrites par les propriétaires-viticulteurs de la commune. Ce résultat est très appréciable si on considère que le vignoble de la commune est peu étendu.

Le maire remercie vivement ses administrés de leur générosité inépuisable.

DANS L'OCTROI. — M. Saliné, préposé en chef de l'octroi de Libourne, est réintégré sur sa demande dans l'administration des contributions indirectes et nommé à Toulouse-Saint-Vivien.

NOYE. — Un sieur Cros, cultivateur au lieu du Jourdain, dans les palus d'Arveyres, est tombé accidentellement jeudi dernier, dans un fossé rempli d'eau où il s'est noyé avant qu'on ait pu lui porter secours.

JARDIN D'ETE. — Aujourd'hui dimanche, deux heures et demie à six heures, grandes matinées à prix réduits, avec entrée permanente. Au programme figurent : Bébé et l'Imposteur, comédie; la Ruse de Gribouillette, comique, et, pour terminer, un superbe drame américain : le Gardien du Phare. C'est un de ces films sensationnels qui frappent l'imagination et dont on garde longtemps le souvenir.

Le soir, à huit heures trois quarts très précises, soirée extraordinaire. Au programme : Ecole nationale de cavalerie à Ypres, film d'actualité; Max illusionniste, comique; Cœurs meurtris, scène dramatique en trois parties, interprétée par les artistes de la Comédie-Française, et, pour terminer, les actualités de la guerre 1914-1915.

CAFE DE L'ORIENT. — Dimanche, en matinée et en soirée, films nouveaux et intéressants.

ETAT CIVIL du 9 au 16 janvier

Naissances : Gabriel-Alexis Margoutier, rue de la Sablière; Gabriel-Paul-Robert Chapoul, route de Montagne; Rolland-Jacques-Ulysse Legendre, à Verdet.

Décès : Bouchillou, veuve Leydis, 70 ans, rue des Bordes; Marie Coq, veuve Maltord, 76 ans, au Fagnard; Joseph Chinchon, 87 ans, rue Lamothe, 56; Jean Dufau, 72 ans, rue Montaudon, n. 21; Gustave Mortera, 64 ans, rue Beauséjour, 11; Henri-Adolphe Le Gouldec, 52 ans, rue des Bordes; Guillaume Maroussie, 86 ans, cours des Girondins, 32; Jean-Baptiste-Edmond Decazes, 68 ans, rue Président-Carnot, 12.

Castillon

CINEMA PATHE. — Dimanche 17 courant, grande soirée.

Au programme : Le Secret de l'Orpheline, superbe scène en quatre parties; Max illusionniste, etc.

Entrée gratuite pour les enfants accompagnés de leurs parents.

Pessac-sur-Dordogne

ARRIVEE DE BLESSES. — On nous écrit :

« Enfin, ils sont arrivés, nos chers convalescents si impatiemment attendus ! Depuis près de trois mois notre petit hôpital était prêt à les recevoir. Pas une maison du bourg ou de la campagne qui n'ait fait bon accueil à la souscription. Grâce à la générosité de tous, nous pouvons faire face à la dépense qui nous sera imposée pendant quelques mois; ces chers blessés seront entourés d'affection et soignés avec sollicitude, car en les choyant chacun pensera à celui pour lequel il serait heureux qu'on en fit autant.

» Jeudi soir, à neuf heures, une voiture commandée à cet effet nous amenait les convalescents, qui nous étaient envoyés de Bordeaux.

» M. Taupier-Létage, remplissant les fonctions de maire, souhaite une cordiale bienvenue à ces braves, qui sont immédiatement installés. »

St-Médard-de-Guizières

VENTE DE PETITS DRAPEAUX BELGES. — Le produit de cette vente, faite les 10 et 14 janvier, s'est élevé à la somme de 303 fr.

Merci aux aimables et gracieuses jeunes filles qui se sont dévouées au succès de cette œuvre méritoire entre toutes, aux personnes qui les ont désignées et guidées, aux chefs d'établissements qui ont offert à leur clientèle l'emblème d'un pays qui sera plus que jamais cher à la France, et à la générosité de ceux qui ont contribué à garnir l'escarcelle qui leur était tendue.

LAINAGES POUR LES SOLDATS. — Trois envois ont été faits, dont le total comprend : 100 paires de chaussettes, 16 cache-nez, 16 gilets, 2 paires de gants, 4 passe-montagnes, 11 ceintures de flanelle, 12 caleçons, 2 couvertures de laine, 4 chemises de flanelle.

Merci aux généreux donateurs et aux diligentes tricoteuses, qui n'en sont pas à donner la première preuve des sentiments de solidarité qui les animent.

Verdelais

ACTE DE PROBITE. — M. Gabriel Andron, facteur intérimaire, ayant trouvé un porte-monnaie, s'est empressé de le remettre entre les mains du maire de Verdelais où la perdante, Mme Villefranque, laitière à Saint-Maixent, a pu le retirer ces jours-ci.

Nos félicitations à notre jeune intérimaire.

Sainte-Foy-la-Grande

ETAT CIVIL du 1er au 15 janvier.

Naissance : Colette-Julienne Drillaud

Décès : Etienne-Adrien Monier, 48 ans; Etienne Rouan, 38 ans; Eugène-Jean Doumergue, 62 ans; Jean Bouty, 64 ans.

Semens

LE DRAPEAU BELGE. — La vente des petits drapeaux faite par des élèves de l'école, qu'accompagnait Mme Beauvais, la sympathique et dévouée institutrice, a produit la somme de 45 francs.

Nos félicitations aux quêteuses, pour leur dévouement patriotique et nos remercîments aux généreux donateurs.

Mérignas

VENTE DES PETITS DRAPEAUX BELGES. — Dimanche 10 janvier, cette vente tardive, trop précipitée et par un temps affreux, a permis néanmoins de faire un premier versement de 17 fr. 20.

La souscription pour le vin aux armées est actuellement à neuf barriques.

Chronique Régionale

Nouvelles Facilités accordées aux Distillateurs de Vins

On nous adresse la communication suivante :

Devant les difficultés que rencontraient les viticulteurs charentais, à cause du manque de main-d'œuvre, pour distiller leur récolte de vin de 1914 — récolte qu'il leur aurait été difficile d'écouler comme vin de consommation — M. Carré-Bonvalet, député de Jonzac, a sollicité et obtenu du ministre des finances une mesure du plus haut intérêt qui est rapportée dans la lettre suivante. L'intérêt de cette nouvelle décision consentie par l'administration des finances n'échappera pas à nos lecteurs :

« Paris, le 7 janvier 1915.

» Monsieur le Député,

» Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les bouilleurs de cru contrôlés qui, en raison des circonstances, sont dans l'impossibilité de faire distiller chez eux et demandent exceptionnellement à procéder à cette distillation chez un autre producteur de la même commune ou d'une commune voisine.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que les nouvelles instructions que vient de donner l'administration, en réponse à votre demande, accordent satisfaction aux intéressés.

» Le Conseil d'Etat, directeur général.

» Signé : L. MARTIN. »

Avis aux Réfugiés de la Région du Nord (subdivisions de Lille, Avesnes, Cambrai et Valenciennes) appartenant à l'Armée territoriale et à sa réserve

Il est rappelé que, par ordre du ministre de la guerre, les territoriaux de tous les corps et services appartenant au service armé doivent rejoindre immédiatement et sans délai les dépôts de leur corps d'affectation, à moins qu'ils ne soient en possession d'un titre de sursis dont la validité n'est pas expirée, d'un congé de convalescence ou d'une permission.

Cette prescription s'applique : 1. aux territoriaux des classes 1893 à 1899 inclus; 2. aux réservistes territoriaux de la classe 1892 appartenant à l'infanterie.

Quant aux hommes du service armé du génie faisant partie de la classe 1892, ils ont dû rejoindre leurs dépôts depuis le 15 janvier.

Les réservistes territoriaux du service armé de l'artillerie et du train des équipages appartenant à la classe 1892 rejoindront de même leurs dépôts respectifs entre le 15 et le 20 janvier au plus tard.

Nota. — a) Les hommes doivent rejoindre le corps d'affectation auquel ils étaient affectés au moment de la mobilisation et non celui sur lequel ils ont pu être dirigés lors de l'évacuation de la région du Nord, si celui-ci n'est pas le corps d'affectation porté sur leur fascicule.

b) Les hommes qui ont été renvoyés dans leurs foyers sur leur demande après examen médical, au mois de septembre dernier, doivent, si leur état de santé ne s'est pas amélioré, remettre à la gendarmerie une demande à l'effet de passer devant une commission de réforme.

c) Les hommes dont le fascicule Z (bleu) ne fait pas mention du corps d'affectation rejoindront leurs bureaux de recrutement d'origine.

d) Les hommes affectés au 8e territorial et au 1er régiment d'artillerie à pied (1er et 2e groupes) doivent se rendre à Dunkerque.

e) Tout homme qui ne se conformera pas aux prescriptions ci-dessus sera passible de sanctions sévères.

f) La gendarmerie devra rechercher et signaler immédiatement aux recrutements intéressés tout contrevenant qu'elle pourrait découvrir encore dans ses foyers après réception du présent avis.

Les Émoluments des Greffiers de Justice de Paix

Paris, 15 janvier. — Un décret fixe de la manière suivante les droits que les greffiers de justice de paix recevront à raison de l'exercice des fonctions qui leur sont conférées au sujet de la prorogation des délais en matière de loyers et de celle des baux des fermiers et métayers mobilisés :

1. Pour la réception et l'enregistrement de toute déclaration, selon qu'elle est ou non rédigée par le greffier : 25 centimes ou 15 centimes;

2. Pour chaque convocation : 15 centimes;

3. Pour chaque avis de jugement par défaut : 25 centimes.

Aux sommes prévues aux deuxième et troisième alinéas s'ajoutera le montant du débours afférant à l'envoi par lettre recommandée, avec avis de réception, soit 45 centimes.

DORDOGNE

BERGERAC

AVIS A MM. LES MAIRES. — M. le Sous-Préfet de Bergerac a l'honneur de prier MM. les Maires de l'arrondissement de vouloir bien lui faire connaître, dans le plus bref délai possible, les noms des réfugiés du département de la Somme qui pourraient se trouver dans leurs communes.

CHAMBRE DE COMMERCE. — Séance du 8 janvier 1915 :

Sur la demande de plusieurs membres et sur le désir exprimé par un grand nombre de négociants, la Chambre, à l'unanimité, décide de solliciter de M. le Ministre du commerce et de l'industrie l'autorisation d'élever au chiffre de 200,000 fr. l'émission de ses bons de monnaie divisionnaire, la crise de monnaie s'accentuant chaque jour dans la région.

Il est ensuite décidé que la Chambre protestera auprès de M. le Préfet de la Dordogne contre l'exploitation actuelle du tramway de Vergt à Bergerac, et agira auprès de Monsieur le Directeur de la Compagnie d'Orléans afin d'obtenir un deuxième train sur la section Marmande-Bergerac, permettant d'aller et venir dans la même journée à Bergerac d'un point quelconque de la ligne.

Un projet d'établissement d'une Caisse nationale de prêts, déposé sur le bureau de la Chambre des députés, est renvoyé à l'examen de M. Saignette, membre titulaire; et les deux questions relatives à l'assurance des marchandises en cours de transport, ainsi qu'aux prix et arrivages de la houille sont envoyées à l'examen de MM. Durand et Kupper, membres correspondants.

De nombreux documents se rattachant à l'exportation dans les pays neutres des produits français en remplacement des marchandises austro-allemandes sont déposés sur le bureau pour être tenus à la disposition des intéressés, qui pourront en prendre connaissance au secrétariat de la Chambre.

POUR LES REFUGIES. — Le comité de secours aux réfugiés de notre ville a reçu :

La somme de 77 fr. 75 de Smith Collège Northampton (Massachusetts), par l'intermédiaire de Mlle L. Delpit, de Beaumont;

La somme de 50 fr. de la Société littéraire et artistique, par l'intermédiaire de son trésorier;

Et la somme de 75 fr. du service d'exploitation des Chemins de fer du Périgord, à Périgueux, par l'intermédiaire de M. le Sous-Préfet de Bergerac.

CONCERT. — On nous prie d'annoncer que d'ans l'après-midi du 24 janvier courant, un concert sera donné au théâtre, avec le concours du Cercle philharmonique, au profit des blessés militaires et des réfugiés belges et français.

Nous publierons prochainement le programme de ce concert.

PHARMACIE. — Aujourd'hui dimanche, la pharmacie Tamarelle, place du Marché, assurera le service.

MATCH DE FOOTBALL. — Aujourd'hui dimanche, sur le terrain de la Moulette, aura lieu un match de football entre le Stade Foyen (1) et le Club Universitaire Bergeracois.

MORT EN HEROS. — M. le Maire de Bergerac a reçu du colonel commandant le 4e régiment de spahis la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le maréchal des logis Jean Auduraud, de mon régiment, a été tué le 17 décembre.

» Je vous prie de bien vouloir transmettre cette douloureuse nouvelle à la famille du maréchal des logis Auduraud, en la priant d'accepter mes sincères condoléances.

» Auduraud s'était fait remarquer depuis le début de la campagne par son énergie et son sang-froid. C'est en entraînant ses hommes à l'assaut d'une tranchée allemande, qu'il a trouvé une mort glorieuse, frappé d'une balle au front, à quelques mètres des Allemands, que l'attaque impétueuse des spahis faisait fuir.

Son nom sera inscrit au Livre d'Or du régiment, et sa conduite servira d'exemple à ceux qui lui succéderont sous notre étendard. »

Nous adressons nos condoléances à la famille de notre glorieux compatriote.

HAUTES-PYRÉNÉES

TARBES

INCENDIE. — Samedi matin, à sept heures, M. Dancausse, tapissier, place Maubourguet, constatait, en descendant à son magasin, qu'une épaisse fumée sortait de la cave. L'alarme fut aussitôt donnée, et une pompe, rapidement emmenée, déversa des torrents d'eau sur le foyer, qui avait couvé toute la nuit.

Grâce à la promptitude des secours, le fléau fut vite enrayé. Les dégâts, qui consistent en papiers peints, meubles et linoléums, sont assez importants. Il y a assurance.

SUICIDE OU ACCIDENT MORTEL. — A la même heure, M. Romain Besque découvrait devant chez lui, sur la berge de l'Adour, à proximité de l'usine Sabathé, le corps d'un homme noyé. On reconnut vit en lui Dominique Lagleyze, soixante ans, ancien maire d'Angos, qui était venu jeudi à Tarbes pour vendre des cochons. Il avait été vu vendredi soir à Séméac, dans une auberge, puis sur la route de Soues, se dirigeant vers son domicile.

L'ordre dans ses vêtements et l'argent trouvé dans ses poches écartent toute idée de crime. Il y a donc accident ou suicide. Le corps, après les formalités d'usage, a été transporté à l'hôpital.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 16 janvier

Bœufs ou Vaches	Le K°		Veaux	Le K°	
1/4 derrière, bre qualité.... F.	1 85 à	1 95	Extra........F.	2 »	2 20
1/4 devant. dito	1 60	1 70	1re qualité......	1 70	1 80
Esquinaut ou aloyau.......	2 20	2 30	2e qualité......	1 60	1 70
Cuisse...........	» »	» »	3e qualité......	1 40	1 50
Vache bonne			Ch.-Inf., 2-Sèv. et lim. Petits	» »	» »
1er choix........	1 20	1 30	Gros..........	» »	» »
2e choix........	1 »	1 10	Gers et Tarn-et-Garonne..	» »	» »
3e choix........	» 90	» 95	Abat d'abattoir complet	Pièce 10 à 12 fr.	
Moutons			Abat d'expédition complet	8 à 10 fr.	
1re qualité......	2 »	2 10	**Porcs** (les 100 kilos)		
2e qualité......	1 70	1 80	1re qualité...	153 à 157 fr.	
3e qualité......	1 50	1 60	2e qualité...	115 à 125 fr.	
Chèvres 1er choix	1 20	1 30			
— 2e choix	» »	» »			

Vente moyenne.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 16 janvier.

Sucre blanc, de 49 fr. 75 à 50 fr. 25; sucre raffiné, de 91 fr. à 91 fr. 50.

Huile de lin, de 64 fr. 50 à 65 fr.

MARCHE AUX MÉTAUX

(Cote officielle des Métaux)

Paris, 16 janvier.

Cuivre. — En lingots et plaques de laminage, livraison Havre ou Rouen, 177 fr. 50; en lingots propre au laiton, livraison Havre ou Rouen, 177 fr. 50; en cathodes, livraison Havre ou Rouen, 177 fr. 50.

Etain. — Détroit, livraison Havre, 425 fr.; anglais de Cornouailles, livraison Paris, 417 fr.

Plomb. — Livraison Havre ou Rouen, 57 fr.; livraison Paris, 57 fr. 50.

Zinc. — Bonne marque, livraison Havre ou Paris, 100 fr.

Londres, 15 janvier.

Cuivre. — Disponible, 60 liv. 1/8; à trois mois, 60 liv. 1/4.

Etain. — Disponible, 152 liv. 1/2; à trois mois, 145 liv. 1/2.

Plomb étranger. — Disponible, 18 liv. 9/16.

Zinc. — Disponible, 29 liv. 3/4.

Fer. — Disponible, 55 liv. 6 sh.; à trois mois 55 liv. 9 sh.

PRODUITS RESINEUX

Londres, 15 janvier.

Essence de térébenthine. — Disponible, 37 sh. 10 den. 1/2; janvier-avril, 38 sh.; mai-août, 37 sh.

Résine. — Disponible, 11 sh. 3 den.

BEATRIX-VALS
Bouchage Couronne
Estomac — Foie — Intestins

BOURSE DE BORDEAUX

du 16 janvier

Comptan : 3 % au porteur, 73 40; 3 1/2 % amortissable, 87. — Maroc, 4 % 1914, 445. — Obligations Ville de Paris 1871, 372; dito 1894-96 quarts, 82. — Obligations foncières 1885, 372 50; dito communales 1891, 336. — Crédit lyonnais, 1,180, 1,182. — Midi, actions de 500 fr., 990; dito obligations 3 % anciennes, 381. — Orléans, obligations 3 % ancien, 384 50. — Panama, obligations et bons à lots, 104. — Suez, actions de 500 fr. 4,150. — Argentine 1886, 486 50. — Russe consolidé, 1re et de séries, 78 50; dito 5 % 1906, 94 25; dito 4 1/2 %, lisez hier 84 75 gr. coup. — Russes réunies 4 1/2 1914, 91 50.

Le Directeur Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.

BOURSE DE PARIS

DU 16 JANVIER

3 %, 73 25.
3 % amortissable, 79.
3 1/2 libéré, 86 25.
Maroc 1914, 443.
Cono lots, 65 25.
Egypte unifiée, 87 10.
Extérieur, c. 40, 85 20.
Extérieur, c. 240, 83 50.
Russe c. 1re et 2e, 63 75
Russe 1891, 59 85.
Russe 1896, 93 45.
Russe 1906, 84.
Russe 1909, 91 50.
Serbe 1902, 408 50.
Serbe 1906, 76 80.
Suisse différé, 63 30.
Cie Algérienne, 1,015.
Banq. de France, 4,985.
Banque de Paris, 1,040.
Crédit Lyonnais, 1,184.
Banque française Rio-Plata, 224.
Lyon, 1,120.
Midi, 985.
Orléans, 1,110.
Ouest, 751.
Nord d'Espagne, 338.
Saragosse, 348.
Briansk, ord., 294.
Rio, gr. c., 1,462.
Penaroya, 1,223.
Nord-Sud, 117.

Omnibus, 415.
Panama, 103.
Suez, 4,100.
Parisienne dist., 405.
Provodnik, 416.
V. de Paris 1871, 370.
V. de Paris 1875, 507.
V. de Paris 1876, 501.
V. de Paris 1892, 294.
V. de Paris 1898, 351.
V. de Paris 1912, 231.
Foncières 1879, 474.
Foncières 1883, 370.
Foncières 1885, 370.
Foncières 1895, 380.
Foncières 1903, 418.
Foncières 1909, 223.
Fonoc. 1913, lib., 451.
Fonc. 1913, n. l., 430.
Foncières 1913 4 %, 453.
Commun. 1879, 440.
Commun. 1891, 337.
Commun. 1892, 361.
Commun. 1899, 359.
Commun. 1906, 424.
Com. 1912 lib., 222 75.
Comm. 1912 n. l., 217 25.
Est 3 % nouveau, 370.
Fusion anc., 368.
Fusion nouv., 369.
Lyon 2 1/2, 328.
Midi 3 % anc., 381.

Midi 3 % nouv., 375.
Nord 3 % anc., 367 75.
Nord 3 % nouv., 370.
Nord 2 1/2, 337.
Orléans 4 %, 445.
Orléans 3 % nouv., 370.
Orléans 2 1/2, 337.
Ouest 3 % nouv., 370.
Ouest 2 1/2, 339.
Nord d'Esp. 1re, 337.
Saragosse 1re, 338.
Riazan 4 %, 382.
Est-Oural 4 %, 414.
Transatlant. 3 %, 304.
Dniéprovienne, 2,525.
Donetz, 920.
Saut-du-Tarn, 535.
Stieler, 21 50.
Ekaterinovka, 640.
Nord-d'Alais, 175.
Catemou ord., 51.
Suberbie, 155.
Suberbie, part, 47.
Kinta jouiss., 126.
Kinta part, 256.
Monaco, 4,480.

Monaco, 5e, 910.
Wyoming préf., 96.
Wyoming ord., 30.
Butte, 225.
California, 270.
Crow-Mines, 105.
De Beers préf., 292 50.
East Rand, 37 25.
Ferreira Deep, 51 50.
Horseshoe, 62.
Goldfields, 38 25.
Lena, 34.
Modderfontein, 110 50.
Elliot, 84.
Randmine, 123.
Shansi, 19.
Spassky, 52.
Spies, 20 25.
Utah Copper, 264 50.
Village, 41 50.
Balia, 345.
Caoutchouc, 66 50.
Lianoff, 370.
Malacca, 95.
Platine, 480.

COURS DES CHANGES

Londres, 25,04 à 25,19; New-York, 511 1/2 à 526 1/2; Suisse, 97 à 99; Italie, 95 à 98; Hollande, 207 à 211; Espagne, 490 1/2 à 505 1/2; Rouble, 210 à 230.

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire.

Vente par autorité de Justice
(Ordonnance du 28 décemb. 1914)
Par le ministère de
Me J. DUGUIT
Commissaire-priseur
rue de la Devise, 11, à Bordeaux.
Jeudi 21 janvier 1915 et jours suivants, à une heure de l'après-midi, il sera vendu :
Un Très Beau Mobilier
Au comptant et 5 %.
Exposition mercredi 20 janvier, de neuf heures du matin à six heures du soir.

Vente par autorité de Justice
(Ordonnance du 7 janvier 1915)
Par le ministère de
Me J. DUGUIT
Commissaire-Priseur
rue de la Devise, 11, à Bordeaux.
Samedi 30 janvier 1915, à deux heures de l'après-midi :
Gare d'Orléans, petite vitesse, il sera vendu :
Un Beau Wagon-Citerne
en parfait état, d'une contenance approximative de 10,500 litres.
N.-B. On peut visiter sur les lieux. Pour tous renseignements s'adresser à M. BELLOC, séquestre, au Palais de Justice, ou à Me J. DUGUIT, commissaire-priseur, rue de la Devise, n. 11.

VENTE ARTISTIQUE
prochaine à Bordeaux
de la collection d'objets d'art ancien, mobilier de M. le comte de K..., en majeure partie du XVIIIe siècle : faïences, porcelaines, pendules, gravures en couleur et en noir, petits meubles marqueterie, consoles époque de Louis XV et Louis XVI, bijoux, objets et meubles Extrême-Orient.
Me JEAN DUVAL commis.-priseur.
assisté de
M. Ernest DESCAMPS, expert
à Bordeaux.
(Catalogue fin courant.)

Porcelets de 40 à 50 kilos, raves et betteraves à vendre. Neyraud, Carbon-Blanc (Gironde).

A VENDRE voiture 12 chevaux Delaunay-Belleville, carrosserie deux places Spider. S'adresser 28, place Gambetta.

25,000 fr. à prêter, 1re, 2e, 3e hyp., Cazajous, 4 à 6 h., r. Ste-Cather., 49.

A vendre bonne jument à tout faire, 31 bis, r. Franç.-Sourdis.

A v. occas. 2 ch. mil., tent. Ad. jal.

A vdre maison 14 p., pr. Tourny, coûté 60,000f, px 40,000f. N. 8, jal.

CHAPEAUX toile cirée, formes nouvelles, 10f., r. Huguerie, 27.

AU MAGASIN VERT
Place Gambetta — ON TROUVE DE LA — Bordeaux
Laine à tricoter belle qualité, marine, marron et naturel.............. Le 1/2 kilo 5f 75
Gants tricot pure laine, marine, marron et gris. La paire 1f 65
Couvre-Képi pèlerine protégeant la tête et les épaules contre la pluie, en noir et bleu horizon 6f 90
Notre Canon 75, modèle déposé, le plus beau jouet pr enfant. Grand modèle, 1f 45; moyen 0f 65

INDISPENSABLE AUX ARMÉES
Tous nos chers Soldats doivent posséder
La CAPOTE-LIT-BAUDOU, en tissu caoutchouté imperméable, souple, incassable, d'un poids très léger, pouvant être expédiée par poste; n'ayant rien de commun avec toutes les confections parues à ce jour.
La CAPOTE-LIT-BAUDOU, comme l'indique son nom, est à deux usages : le jour, protège contre la pluie et le froid; mesure 1m20 de long, avec manches, avec capuchon; se met sur la capote. La nuit, se transforme en sac de couchage, fermant hermétiquement tout le corps, et laissant malgré tout le mouvement des bras libre.
Son prix, très minime : 25 fr., franco contre mandat.
PÈLERINES à capuchon, en tissu caoutchouté imperméable. En 115 c/m de long, en 120 c/m de long, 19 fr. 95. Franco contre mandat-poste, à la commande.
CUISSARDS en tissu caoutchouté, souple, léger, recouvrant complètement jambes et cuisses. Franco par mandat-poste, la paire, 10 fr.
Conditions spéciales pour le gros.
Maison FARET, 69, cours Pasteur, Bordeaux

HERNIE NOUVEAUTÉ INFAILLIBLE SUPPRIMANT le BANDAGE. Envoi à l'essai. Méthode gratis. INSTITUT, 7 bis, r. Eugène-Carrière, Paris.

BILL'S PHOTO Co
LA 1/2 DOUZAINE — 12, rue Ste-Catherine, BORDEAUX — LA DOUZAINE
8f PORTRAITS ALBUM PLATINO 12f
CARTES POSTALES SOIGNÉES
la 1/2 douz. 4 fr.; la douz. 6 fr.
SPÉCIALITÉ DE GRANDS PORTRAITS reproductions et directs

ECOLE DE CHAUFFEURS placement gratuit, leçons particulières, plus anciennes de la place, 9, rue Poitevin.

A V. ou louer r. Comte-Arnould, 62, tr. jol. mais., état neuf, joli jard. Vis. lundi, mercredi, 1 à 4 h.

A louer maison meublée 6 pièces, jardin, gaz, eau, électr. S'adresser rue Dubourdieu, 120.

ON dem. local ou terrain 2,500 m. c. env., proche quais rive gauche. Ecr. Q. 32, Ag. Hav., Bx.

ON dem. bons ouvriers tourneurs mécaniciens établissts J.-J. Carnaud, 293, bvd Ant.-Gautier.

Maison sérieuse demande 10,000 francs pour un an sur billets, int. 10 %. Ecr. L. J. H., bur. jal.

PRÊTS sr gtie, esc. Dieudonné, 24, r. Piliers-Tutelle, Bx.

Demande moteur industriel à essence 6 chevaux environ. Ecr. L. B. 32 bis, bur. journal.

Coupeur-tailleur homme, dame, militaire, sollicite emploi, non mobilisable. Ecr. L. C. 3, jnal.

DEMANDE laveur et apprenti mécanicien, garage Gobron, 140, rue Saint-Sernin, Bordeaux.

On dem. hommes et dames pour trav. militaires chez soi, sur machines à tricoter, pouv. rapp. 2 à 5 fr. par jour. S'adr. La Laborieuse, 6, q. Duquesne, Nantes.

Caissier-Comptable, 38 a., très expérim., réf., dem. situation. Ecrire J. F. 12, journal.

1er AVIS DE VENTE
M. Dupiot a vendu son commerce de Bonbonnerie-Confiserie, 48, r. du Temps-Passé. Oppositions reçues Au Négociateur, 66, rue la Devise.

OCCASIONS Divers Commerces d'Alimentation à 1,000 fr., fonds et marchandises. Peu de frais d'exploitation.
Le Négociateur 66, rue de la Devise.

Office Mobilier 96, r. Ste-Catherine, Bordeaux, achète reconnaissances av. facil. rachat.

PRÊTS SUR GARANTIES 18, rue Condillac, 18, Bordeaux

Mme CIUTAD reçoit ts les jrs, 32, r. Villedieu.

M. LÉON reçoit tous les jours 22, r. Séraphin, Bx.

HUILE D'OLIVES VIERGE, 10 litres, 16 fr.; de table 1er choix, 10 litres, 13 fr., franco domicile contre remboursement. Agents demandés part. Alfred Artaud, 89, r. Thomas, Marseille.

Les MALADIES des BRONCHES des Poumons, du Larynx, la Pleurésie, la Tuberculose sont guéries par le PHATOXOL
— Médication nouvelle —
Le flacon, 3f 50. Envoi franco contre mandat de 4f 10.
Dépositaire général : Dr J. DÉROZIER
1, Avenue Thiers, Bordeaux

HUITRES fraîches d'Arcachon expédiées directement par le producteur. 100 très belles, 4,75, moyennes 3,75 rendues fco contre mandat d'avance adressé à M. Ivon, à La Teste (Gironde).

BANDAGES à ressort, 3 à 5f; sans ressort, 6 à 10f
BAS à VARICES belle qualité, depuis 4 et 5f.
BARTHE, c. d'Alsace, 87, Bordx

SAGE-FEMME 1re cl. reçoit des pens., se charge enfants, mais. seule, jardin. Mme Claverie, ALLÉES DAMOUR, 39 bis

SAGE-FEMME 1re cl. reçoit pensionn. Cons., px mod. Mme Parlant, 95, r. Porte-Dijeaux, Bx.

Sage-Femme 1re cl. Consult. Pens. Px mod. Soins antisept. Discrét. Mme Roland, 30, pl. Meynard, Bdx.

SAGE-FEMME 1re cl., bon. pension dep. 60fr. Mme Clisson, 114, chem. Doumerc, Bx, St-Augustin.

SAGE-FEMME diplômée prend. pension 1re épog. gros., prix modéré. Discrét. Mme Bouterne, 192, c. St-Jean, pr. gare Midi.

Charron dde r. Chai-Farines, 7.

LUNDI 18 JANVIER
Mise en Vente des Objets provenant de l'INCENDIE du Rayon de LINGERIE
de la Grande Maison de Blanc
A. NOUGUEY
FOURNIÉ & MAYSONNAVE
16, cours de l'Intendance, Bordeaux

ENVOYEZ A NOS CHERS SOLDATS
LA CUIRASSE PARE-PLUIE *(Breveté S. G. D. G.)*
Elle couvre et protège de la pluie ainsi que du froid la poitrine, les épaules, le dos et une partie des bras du soldat. Elle est en toile caoutchoutée très fine, très souple et incassable. Par son ampleur, elle convient à toutes les tailles et ne gêne aucun mouvement. Par sa finesse, elle ne tient qu'une place insignifiante et se met dans la poche. Elle ne pèse que 350 grammes.
Envoyez-là tous à nos chers soldats, car elle est indispensable à leur bien-être et à leur santé. Elle leur évitera le supplice et le danger de conserver sur eux une capote mouillée devenue une véritable éponge, dont l'humidité les pénètre et les glace jusqu'aux os.
Nous l'expédions par poste, paquet recommandé, à l'adresse qui nous est indiquée contre 12f 50 joints à la commande, et les commandes partent immédiatement. Se hâter! La pluie qui tombe est déjà bien froide!
COUVRE-NUQUE empêchant l'eau de glisser dans le cou 1f 75 — COUVRE-KÉPI et NUQUE, 3f 75
SAUGNAC *Manufacturier*, 68, cours Pasteur, Bordeaux.
— On accepte des Représentants —

Vient de Paraître :
L'AGENDA
Supplément de
L'Annuaire de la Gironde
Indispensable pour l'Inscription des Recettes, Dépenses, Rendez-Vous, Engagements et Notes, cet **Agenda**, *par son format pratique, sa disposition nouvelle et son prix modique, doit être acheté par tous, aussi bien des Maîtresses de Maison que des Commerçants.*
Prix : 75 centimes
En vente dans tous les Magasins de la Petite Gironde, chez nos Dépositaires, dans les Kiosques et Magasins de Journaux.
Envoi franco contre mandat-poste de 1 franc adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

Mariage. Veuf, 48 a., ss enfant, sér., dist., possédt 15,000 fr. et b. situat., épouserait fille ou vve honn., même apport, ou commce. Ecr. M. D. X. 128, jnal. Rien d. Ag.

Ouvriers et ouvrières pour confection de vêtements soldat demandés. 27, cours Intendance.

CHIENS-LOUPS de parent primés à vendre 50 fr. au sevrage, château Seguin, Lignan (Gironde).

Contre-maître maréchal-ferrant connaissant ferrure bœufs demandé chez Meynard, vétérinaire, Carbon-Blanc (Gironde).

AUTO grand luxe à vdre, 16-20 HP Berliet dern. mod. 1914, conduite intérieure, a coûté 18,000 fr. Adresse bur. journal.

Automobiles et Chars
Huiles et Graisses pr graissage. Padiras, 2, place Bourgogne, Bx.

BUREAU DES DOMAINES
de Bordeaux
Rue Sainte-Catherine, 102
VENTE
DE
Sacs hors de Service et de Déchets de Farine
Le samedi 23 janvier 1915, à dix heures, dans la cour des magasins du service des vivres de la place de Bordeaux, rue Beck, no 11, il sera procédé par le receveur des Domaines à l'adjudication aux enchères publiques, de : 1,700 sacs et balles hors de service, et de 29 quintaux de déchet de farine provenant de tamisage.
Au comptant et 5 % en sus du prix principal, sans garantie de qualité. Les adjudicataires devront enlever les marchandises aussitôt après la vente. Aucun délai ne sera accordé.
Le Receveur des Domaines,
BONNAL.

Coffre-fort petite taille, d'occas., demandé. Ecr. prix C. D., jal.

Broderies EN TOUS GENRES
DESSINS — LEÇONS
PRIX MODÉRÉS
Mlle MEYRE
82 — Rue Judaïque — 82
BORDEAUX

On demande collaborateur commanditaire pour construire un dispositif (non breveté) permettant aux avions de se maintenir à la vitesse minima de dix kilomètres à l'heure. Adr. : E. Gaillard, 9, rue Bonaffé, Bordeaux.

Pour perpétuer le souvenir des êtres chers morts pour la patrie, faites exécuter leur PORTRAIT EN COULEURS d'après photo rend. intacte, ravisste miniat. artist. belge au prix de 12f et de 9f50. Jane Doëll, 26, r. J.-Burguet, Bx.

LAMPES ELECTRIQUES DE POCHE, AMPOULES, BOITIERS. — Gros et Détail. — FARET, 69, cours Pasteur.

PRÊTS SUR TOUTES GARANTIES ANDRE, 10, place Puy-Paulin.

JE NE FUME QUE LE NIL

JEUNE GARÇON demandé pour s'occuper courses et magasin. Présenté par parents. Turbiaux, 29, allées de Tourny.

ETABLISSEMENTS ALLEZ FRÈRES
Téléph. 21-23 — Allées de Tourny — Bordeaux
Fournisseurs des Hôpitaux et de l'Armée
A TOUT ACHETEUR d'un Sac-Couchette, le plus confortable paru à ce jour.......... 31f »
Il EST OFFERT gracieusement une paire de Gants militaires pure laine, d'une valeur de.......... 4f »
Ou une Chemise de flanelle de même valeur.......... 4f »
EN VENTE au Rayon, tous les Articles militaires, notamment les Vêtements imperméables.

VOULEZ-VOUS PROTÉGER nos SOLDATS
Contre la PLUIE et le FROID ? Adressez-leur de suite
Le SIMILI-PARAPLUIE, couvrant képi et épaules, très apprécié des cavaliers, très léger.......... 3f 95
Le RAGLAN MILITAIRE, avec capuchon imperméable indéchirable. Se met par dessus manteau ou capote, même avec sac. 600 grammes.......... 22f 50
BANDES MOLLETIÈRES MILITAIRES.......... 3f 95
Tous ces articles de confiance sont expédiés dans l'ordre d'arrivée des commandes, avec 0 fr. 60 en sus pour port.
Prix spéciaux pour le Gros
Th. FAURE, Tailleur civil et militaire, 81, cours Victor-Hugo, Bordeaux. Tél. 25-24.

Importation Coloniale Française
GRANDE BRULERIE BORDELAISE DE CAFÉS
CAFÉS PRIMA
Sélection des meilleurs Cafés
152-154, COURS VICTOR-HUGO, 152-154

AUTOS neuves et occasions, facilités de paiement. SERIN, 233, rue Turenne, Bordeaux.

UN PRÊTRE L'Abbé HAMON, Curé de Vaumoise (Oise), possède les recettes infaillibles pour guérir DIABETE, ALBUMINE, Cœur, Reins, Foie, etc. et toutes Maladies chroniques, réputées incurables. Aucun régime, rien que des Plantes GRATIS ET FRANCO. Notice convaincante. — Laboratoire Botanique de l'Abbé HAMON, St-OMER (Pas-de-Calais), France.

VIN côtes, pièce, port, régie, tout compris contre remb. net 55f. Echant. 0f60. Comte de MONTEMAR, à NARBONNE

VINS GOUTEZ LES MIENS, l'hl nu, pris au chai, dep. 20f. Salobert, 101, r. Pont-Sourdis.

Bques neuves, vidang. bl. rouge. Meynieu, 58, q. Paludate, Bdx.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude

ON DEMANDE OUVRIER ou manœuvre liquoriste. Ecr. O. P., bureau du journal.

ON dem. chauffeur outilleur, maison Galin, crs Cicé, Bdx.

Comptable, 11 ans même maison, licencié durant guerre, sollicite emploi. Ecr. A. T. 64, bur. jnal.

Mr actif dem. représentt Bdx ou empl. assurces. Ecr. J. 36, Ag. Hav.

Scieur au métier demandé, rue Héricard-Dubreuil, 25.

ON dem. fem. de ch. 30 à 40 ans prt s'occ. enfts, sér. référ. exig. Ecr. J. R. 15, bur. du jnal.

ON dem. un garçon de 14 ans 67, cours d'Alsace-Lorraine

IL a été perdu une épingle de nuque en or, avec croisillon de brillants. La rapporter au concierge, 21, r. Boudet. Récomp.

PERDU fox-terrier répondant nom Djinn. Rapporter 73, rue la Rousselle. Bonne récompense.

NEGOCIANTS
EXPORTATEURS et IMPORTATEURS trouveront aux Imprimeries Gounouilhou, 9, rue Guiraude, Bordeaux, toutes les formules des douanes à des prix modérés.